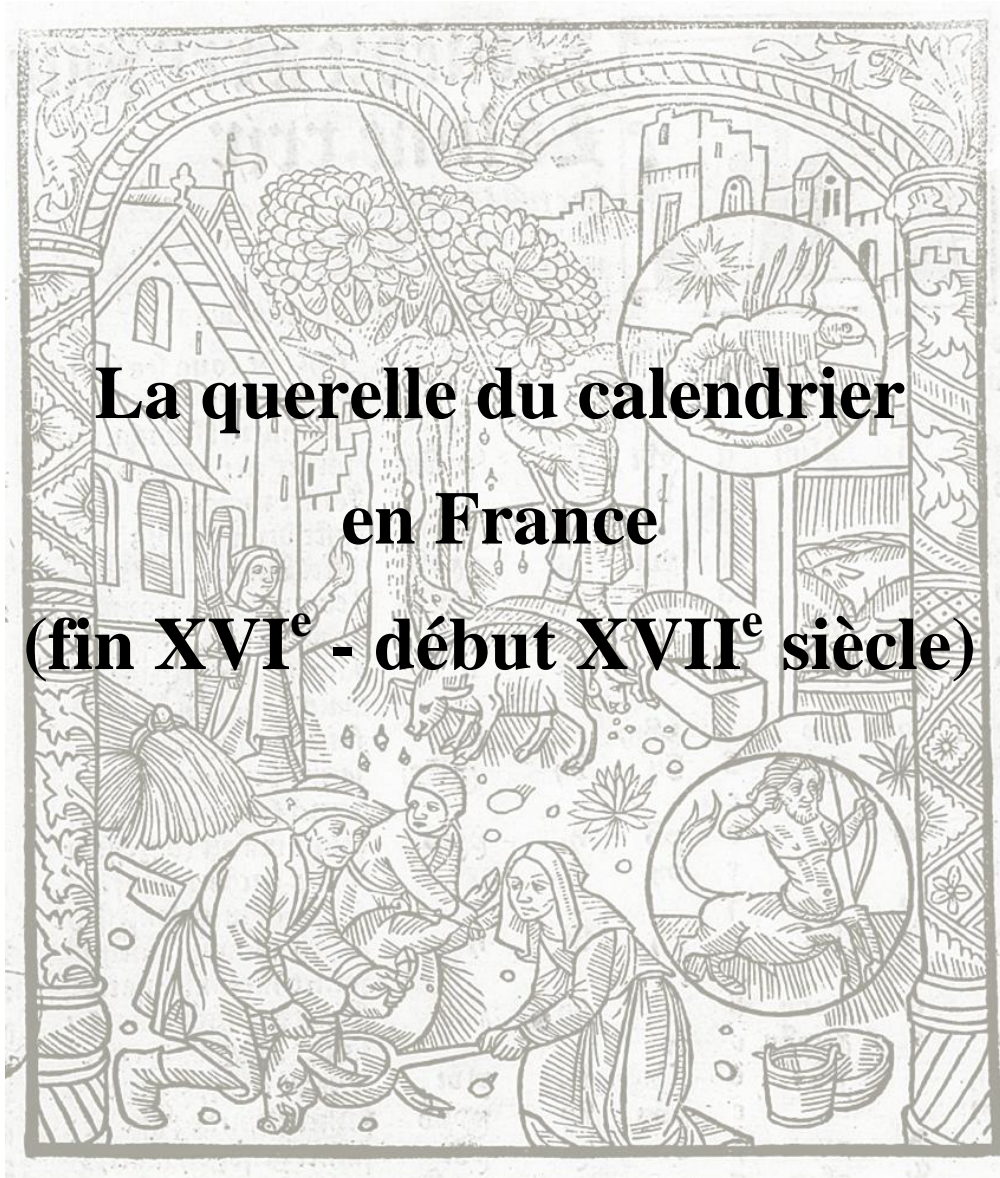


Master d'Histoire et civilisations modernes et
contemporaines

1^{ère} année



Présenté par **Piera Sophie**

sous la direction de **Monge Mathilde**

Juillet 2016

Remerciements

Avant tout, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce mémoire. Ainsi que tous les enseignants-chercheurs du département d'Histoire.

Plus particulièrement à ma directrice Madame Monge Mathilde - maître de conférences en histoire moderne à l'université de Toulouse Jean Jaurès - pour le temps et la confiance qu'elle m'a accordés. Je tiens également à remercier Madame Valérie Sottocasa - Professeure d'histoire moderne à l'université Jean Jaurès - pour ses conseils et sa rigueur méthodologique prodigués tout au long de mon cursus universitaire. Je souhaite également remercier Madame Mireille Peytavin - maître de conférences en histoire moderne à l'université de Toulouse Jean Jaurès - pour m'avoir transmis la curiosité et l'envie d'apprendre et cela depuis ma première année dans cette université.

Je remercie également M. Olivier Christin pour sa sollicitude, sa gentillesse et sa passion pour l'Histoire. Sans ses lumières et ses conseils ce sujet n'aurait pas été possible.

Ce travail n'aurait pas été possible sans les conseils et le soutien apportés par les archivistes (municipales et départementales de Toulouse et d'Albi), et plus particulièrement ceux de Monsieur Géraud de Lavedan des Archives Municipales de Toulouse.

Sans oublier ma famille et mes ami.es, notamment Kevin Sébastia. Je remercie mes beaux-parents pour le temps qu'ils m'ont accordé, notamment le travail de relecture assidu d'Odile Roche et Patrick Mayzaud, ainsi que ma mère Marie-Hélène Robert pour sa confiance inébranlable. Et surtout à celui qui partage ma vie : mille mercis à Gilles Mayzaud de m'avoir encouragé et supporté tout au long de cette année.

Introduction

1. Définitions et présentation.

« On dit proverbialement, Reforme le calendrier, pour se moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui est bien fait. »¹

C'est en ces termes que l'homme de lettres Antoine Furetière revient sur la réforme du calendrier promulguée en 1582. Au XVII^e siècle le nouveau calendrier est tellement bien intégré qu'il paraît risible aux yeux de l'auteur qu'un jour il ait pu poser problème. L'histoire de la réforme calendaire, telle qu'elle nous est parvenue, semble s'être déroulée sans difficultés. Les témoignages sont rares, excepté quelques-uns dont le plus connu est celui de Michel de Montaigne dans les *Essais*. Cette carence documentaire présage une absence de conflit direct, les querelles laissent des traces.

Avant d'expliquer la réforme, il faut définir les termes du sujet. En premier lieu, il faut distinguer le temps du calendrier, le second est au service du premier. Le temps est une construction humaine, un concept difficile à déterminer. Le dictionnaire de l'Académie Française le définit comme « un sens particulier, de la Succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux différents travaux, aux diverses occupations des personnes »² il précise une « durée limitée ». Une des particularités de ce mot est qu'il désigne plusieurs réalités comme l'explique Étienne Klein, « le mot temps est devenu exagérément polysémique »³ il indique « la succession et la simultanéité, la durée et le changement, l'époque et le devenir, l'attente et l'usure, le vieillissement et la vitesse, et même l'argent ou la mort »⁴. De plus, comme nous le verrons plus loin, il désigne également le climat. Le temps chronométrique est intrinsèquement lié au temps extérieur, dessinant les périodes, les saisons et les heures.

¹ Furetière (Antoine), *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois. Tant vieux que modernes, et les termes de Toutes les sciences et des arts scavoir*, t.1, la Haye et Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, p.361.

² Dictionnaire de l'Académie française, 6^{eme} Éd [1^{er} Éd. 1694], t. 2 Paris, Firmin Didot Frère, 1835 p.823.

³ Klein (Étienne), *Faut-il distinguer cours du temps et flèche du temps*, Nantes, Ecole Centrale de Nantes, 2007, p.1.

⁴ Klein (Étienne), *op. cit.*, p.1.

Pour donner corps au temps qui s'écoule, il est matérialisé par le calendrier. L'étymologie du terme vient du mot latin *calendarium*, qui signifie « livre d'échéance »⁵ et du mot *calendae* désignant les calendes. Dans l'organisation du calendrier romain, les calendes désignent le premier jour du mois. Cette journée est dédiée à la déesse Junon. La première définition remonte au XVI^e siècle, Jean Nicot dans le *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* parle d'un moyen: « Par lequel on pouvoit cognoistre les jours festez, et non festez »⁶. Plus tardivement, Antoine Furetière précise qu'il s'agit d'un « Almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & la marque des festes qui arrivent pendant l'année. On se sert dans le bréviaire du calendrier Romain ».⁷ Cette définition a peu évolué depuis le XVII^e siècle. De nos jours, il est question d'un « Livre ou Tableau qui contient la suite des mois et des jours de l'année »⁸ dont l'objectif est de se repérer dans le temps.

De plus, les termes Réforme et Réformation, provenant du latin *reformare* et *reformatio*, sont au cœur du sujet de ce mémoire et doivent être définis. Ils renvoient à deux réalités : la première est d'ordre religieuse, elle désigne « de manière générale tout changement opéré pour rétablir un ordre primitif »⁹. C'est ce qu'entreprennent les réformateurs au début du XVI^e siècle, ils croient à un retour aux valeurs traditionnelles de « la pureté de l'Église originelle et à la source évangélique »¹⁰ par extension, le terme est appliqué à la réponse donnée par l'Église Romaine en proposant une réforme de son système. La deuxième réalité est de produire un changement dont l'objectif est l'amélioration du fonctionnement d'un objet, d'une loi ou d'une institution. Un bref rappel historique permet de comprendre les débats autour de ces deux mots. Jusqu'à la fin du XV^e siècle c'est le mot réformation qui domine le vocabulaire, mais les « interférences entre les usages allemands et français »¹¹ favorisent l'emploi du mot « réforme » au XVI^e siècle. La Réforme « est l'aventure spirituelle »¹² qui a suscité le changement et la Réformation apparaît comme « un temps particulièrement circonscrit de rupture, d'inauguration, de renouveau ».¹³ De fait, La

⁵ Biémont (Emile), *Rythmes du temps : Astronomie et calendriers*, Louvain-la-neuve, De Boeck, 2000, p.15.

⁶ Nicot (Jean), *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur, 1606, p. 98.

⁷ Furetière (Antoine), *op. cit.*, p. 82.

⁸ Dictionnaire de l'Académie française, *op.cit.*, p. 248.

⁹ Jouanna (Arlette), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1998, 1055p.

¹⁰ Leplay (Michel) *Le protestantisme et le Pape : quelques explications*, Paris, Labor et Fides, 1999, p. 22.

¹¹ Bourdin (Bernard), *La genèse théologico-politique de l'Etat moderne : la controverse de Jacques Ier d'Angleterre avec le cardinal Bellarmin*, Paris, PUF, 2004, p. 261.

¹² Dumas (André), *Prottestant*, 4eme Éd. 2007, [1^{er} Éd. 1957], Lyon, Olivétan, p. 76.

¹³ Leplay (Michel), *op. cit.*, p. 261.

Réforme du calendrier est l'aboutissement d'un processus plus large que celui de la Réformation impulsée à la Renaissance.

Nous pouvons dès à présent rappeler le contexte : social, religieux et politique dans lequel émerge le nouveau calendrier.

2. Le contexte de la réforme : du calendrier julien au calendrier grégorien.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1582, les sujets de la couronne française se couchent comme à leur habitude. Cependant, si le jour suivant semble similaire au précédent, il existe une différence notable entre les deux : la date. En effet, ce n'est pas une journée qui sépare la nouvelle de la précédente, mais dix. La France n'est pas la première à subir un « retranchement », une « syncope » de 10 jours sur le calendrier en vigueur ; il en est de même en Espagne et en Italie où le changement s'effectue deux mois plus tôt, dans la nuit du 4 octobre 1582. Cette mesure est le fruit d'une longue réflexion impulsée par le pape Grégoire XIII, avec l'aide de scientifiques, il déclare l'ancien calendrier caduc. Le temps, jusqu'alors, est organisé grâce au calendrier julien.

Comme son nom l'indique, il est introduit par Jules César en 46 av. J-C. Celui-ci découpe l'année en 365 jours et une fois tous les quatre ans, une journée supplémentaire est ajoutée. Cependant, « en adoptant l'année à 365,25 jours, au lieu de 365,24219 l'erreur est encore de 0.00781 jour par an »¹⁴. L'année dépasse de 11 minutes et 40 secondes la révolution solaire. Si de prime abord, la différence semble anodine, il faut ajouter un retard d'une journée tous les 128 ans. Au fil des siècles, le fossé entre le temps naturel, solaire, et le temps du calendrier julien se creuse. Or, le calendrier permet de calculer les fêtes religieuses mobiles, la plus importante étant celle de Pâques. Plus les années passent plus le calcul est faussé. Les autorités religieuses catholiques s'emparent de la question. Dès le concile de Nicée en 325, une correction impose le changement de la date de l'équinoxe de printemps. Autrefois le 25 mars, il passe au 21 mars, soit 4 jours plus tôt que la date initiale¹⁵. Lorsque Grégoire XIII amorce sa réforme, l'équinoxe de printemps est passé du 21 mars au 11 du même mois soit un retrait de 10 jours. La dichotomie entre la réalité du cycle solaire et celui du calendrier julien est trop importante pour que les autorités religieuses continuent à

¹⁴ Scheinder (Charles), *le calendrier perpétuel dès l'an un...à tenir sous le coude !*, Saint-Denis, Publibook, 2008, p. 66.

¹⁵ Freiberg (Malcolm), « Going Grégorian, 1582-1752 », *Catholic Historical Review*, vol. 86, n° 1, 2000, pp.1-19.

l'ignorer. Les raisons qui motivent le changement sont d'une part liées à la réalité scientifique : le calendrier est erroné, d'autre part, il y a une forte dimension religieuse, la correction du calendrier est effectuée par la papauté. En ces temps troublés, il s'agit d'un coup de force de l'Église catholique. Le 24 février 1582, la bulle *Inter Gravissimas* entérine des années de réflexions en imposant un nouveau calendrier, dont le calcul est en accord avec le soleil.

Le calendrier « nouveau style », c'est ainsi qu'il était nommé au XVI^e, est rapidement adopté, à l'exception d'un léger retard de la France, dans les pays catholiques. En revanche, la situation est différente dans les terres protestantes, ils rejettent violemment la réforme. Malgré les erreurs factuelles du calendrier julien, les protestants s'opposent à une mesure provenant du Saint-Siège. Au XVIII^e siècle, les débats permettent en 1701 pour l'Allemagne et en 1752 pour l'Angleterre d'accorder leurs pendules avec le reste de l'Europe. Néanmoins, il reste encore des opposants à cette période et même après son adoption, le nom de Grégoire XIII n'est pas au calendrier.

3. Une histoire du temps

Étudier le calendrier et sa réception demande au préalable de questionner la perception du temps à la Renaissance. Son analyse doit prendre en compte la dimension religieuse, mais aussi son rôle social, s'ils « puisent leur origine dans le sacré, ils ne sont pas confinés pour autant au seul périmètre du religieux ; ils sont alimentés et structurés par les phénomènes sociaux tout au long du processus historique propre à chaque société. »¹⁶ Dans cette partie nous allons développer une histoire du temps au XVI^e siècle, de sa construction jusqu'à son appréhension.

Le temps religieux et le temps profane.

Au XV^e siècle on peut observer un renouvellement dans la conception du temps par les humanistes qui « rejettent la philosophie et la théologie sous la forme que celle-ci avait reçue au XIII^e siècle, et se tournent tel Pétrarque d'une part vers les Pères de l'Église -saint Augustin, saint Jérôme- et de l'autre vers les auteurs anciens auxquels certains d'entre eux voueront un véritable culte »¹⁷. Les grands fondements du temps à la Renaissance se

¹⁶ Chiffolleau (Sylvia), « Les empreintes du temps : calendriers et rythmes sociaux », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 136 | novembre 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 10 mars 2016. URL : <http://remmm.revues.org/8816>

¹⁷ Pomian (Krzysztof), *l'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p.45.

concentrent largement sur la définition augustinienne. Elle se caractérise par une pensée linéaire face à une vision cyclique de la philosophie grecque. Bien entendu, saint Augustin n'est pas en rupture, il fait un compromis avec ces deux notions. Le temps de l'Homme et celui de Dieu sont différenciés dans la conception théologique. Le temps chrétien est eschatologique, il débute par « un événement fondateur, l'Incarnation »¹⁸ pour se terminer lors du « le jugement dernier. »¹⁹ La fin est programmée avec le retour du Christ sur terre. La fatalité induite par le temps linéaire instaure la notion d'irréversibilité, la fin est la seule vérité. En parallèle, c'est dans le Salut que le temps humain trouve sa justification dans le temps linéaire de l'Église.

Cependant, cette conception n'a de valeur que parce qu'elle est produite dans la culture chrétienne, elle-même acceptée par les Hommes. Il ne faut pas détacher ces deux réalités « Il n'y a pas deux histoires : l'histoire spirituelle de l'humanité, celle de la croissance progressive de la Cité de Dieu se déroule dans la même durée, douloureuse et déchirée, que celle du profane »²⁰ le temps profane est celui de la nature, le temps de Dieu celui de l'immatériel, les deux coexistent. La conception du passé n'est pas développée dans les mentalités médiévales. L'historien Peter Burke indique qu'il « manquait aux hommes du Moyen-âge la perception de la “ différence “ avec le passé. Ils le considéraient en terme de présent ; ils se projetaient en arrière sur les hommes du passé ».²¹ A la Renaissance, la conception du temps commence à changer. Les outils de mesure temporelle donnent une direction au temps. Depuis « la fin du XV^e siècle et le milieu du siècle suivant, la vision quantitative du temps commença progressivement à se glisser dans les calendriers »²² le passé devient peu à peu une notion tangible, c'est ce que Jacques Le Goff nomme « le temps moderne »²³. Cependant, il faut nuancer ce propos, sa perception ne change pas du jour au lendemain, c'est le fruit d'un long processus.

C'est à la même période que la « question de la durée de l'homme est ainsi cruciale, car, à travers elle, c'est toute l'expression de l'individu qui est en jeu. »²⁴ Sa place dans l'univers est au centre des interrogations, il perçoit ses limites dans l'espace et le temps.

¹⁸ Offenstadt (Nicolas), *l'historiographie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, n° 3933, 2011, p.129.

¹⁹ Offenstadt (Nicolas), *op. cit.*, p.129.

²⁰ Marrou (Irénee Henri), *l'ambivalence du temps de l'histoire chez Saint Augustin*, Paris, Éd. J. Vrin, 1950, 84p.

²¹ Burke (Peter), *The renaissance of Sense of the past*, Londres, Éd. E. Arnold, 1969, p. 6.

²² Maiello (Francesco), *Histoire du calendrier : de la liturgie à l'agenda*, Paris, Éd. du seuil, 1996, p.294.

²³ Madelpuech-Toucheron (Florence), *Temporalité à la Renaissance. L'écriture du temps dans les «Églogues» et les «Élégies» de Garcilaso de la Vega*, Saint-Denis, Publibook, 2012, p.215.

²⁴ Madelpuech-Toucheron (Florence), *op. cit.*, p.216.

Comme le souligne Pétrarque : « tout notre être ne saurait être que transitoire. »²⁵ Contrairement à Dieu, il ne fait que passer, sa temporalité physique est éphémère. Les liens entre le sacré et le social sont imbriqués, la mesure du temps rappelle la linéarité de la vie, elle suit une direction définie, mais aussi son caractère cyclique, de perpétuels recommencements. Le temps religieux utilise le calendrier pour déterminer les étapes « De la naissance à la mort par des cérémonies d'initiation, de confirmation et de commémoration : de l'accueil à l'adieu »²⁶.

Depuis le XV^e siècle, l'émergence de la montre et du calendrier permet d'apprécier la valeur chronométrique du temps. L'œuvre de Rabelais est éclairante pour l'historien, à mi-chemin entre une culture médiévale et moderne, elle dépeint les mentalités d'une société en mutation. Il éprouve une aversion envers la matérialisation du temps qui s'écoule, il nomme cela « compasser »²⁷. Dans le livre II de *Gargantua*, il écrit à ce sujet : « La plus vraie perte du temps qu'il sceust estoit de compter les heures [...] et la plus grande resverie du monde estoit soy gouverner au son d'une cloche »²⁸. La mesure du temps renvoie au monde monacal, un lieu ordonné dans lequel chaque « heure » de la journée est dévolue à une tâche précise, pour servir Dieu. Comme l'expose Lucien Febvre, le « temps flottant » donne une indication, les Hommes l'évaluent, mais ne le mesurent pas encore. Néanmoins, le temps de la mort est une étape à laquelle F. Rabelais attribue de l'importance. La fin de la vie terrestre comme l'écrit l'auteur : « le temps matte (vainc) toutes choses : il n'est le marbre ne le porphyre, qui n'ayt sa vieillesse et decadence »²⁹ la même approche est observée chez l'auteur Maurice de Scève : « Toujours toute heure, et ainsi sans cesser. Faudra finir ma vie, et commencer en ceste mort inutilement vivre ».³⁰ L'image de la mort imprègne l'imaginaire, l'iconographie reflète cette angoisse à travers les danses macabres et le « vieillard temps ».³¹ Les individus commencent à distinguer une temporalisation de la vie. De son côté Michel de Montaigne considère que compter le temps empêche de profiter du moment présent « la forcenée

²⁵ Madelpuech-Toucheron (Florence), *op. cit.*, p.217.

²⁶ Vallet (Odon), « Temps et religion », *Autres Temps, Cahiers d'éthique sociale et politique*, n°57, 1998, p.25.

²⁷ Matoré (Georges), « Le temps au XVI^e siècle », *L'Information Grammaticale*, n°32, 1987, p.3.

²⁸ Matoré (Georges), *op. cit.*, p.3.

²⁹ Rabelais (François), *Gargantua*, t. 1, Chap. L.II, François Justel, Paris, 1534, 1782, p. 498.

³⁰ Matoré (Georges), *op. cit.*, p.4.

³¹ Il s'agit d'une représentation symbolique du temps analysé par Erwing Panosfky « ce personnage incarne à la fois la grandeur abstraite d'un principe philosophique et la voracité maligne d'un démon destructeur. » Extrait de Panosfky (Erwin), *Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967, p. 118.

curiosité de notre nature, s'amusant à préoccuper les choses futures, comme si elle n'avait pas assez à digérer les présentes. »³²

Toutefois, la construction du temps ne revêt pas qu'une dimension religieuse, elle est calquée sur le rythme de la nature. Les fêtes païennes sont remplacées par les célébrations chrétiennes. Elles ont en commun d'articuler le temps autour des saisons. Par ailleurs, la langue française est ambivalente, le mot désigne à la fois le temps chronométrique et le temps qu'il fait à l'extérieur (météo). Dans les autres pays, il existe des termes distinctifs pour séparer le temps comme unité de celui du climat *weather* et *time* en anglais et *wetter* et *zeit*³³ en allemand. La relation avec le monde agricole peut expliquer cette différence sémantique. Le linguiste Emile Benveniste met en lumière le lien qui unit ces deux réalités « le paysan ne fait rien sans consulter le ciel ; c'est l'état de l'atmosphère qui conseille ses travaux. Il décide d'après le 'temps' si le 'temps' est venu de telle ou telle occupation ». ³⁴ Dans les campagnes c'est la nature et son découpage saisonnier qui ponctuent la vie sociale comme l'illustrent les dictons de la Renaissance : « l'été où né le fils, le printemps où a débuté la peste ». ³⁵ Toute la vie des Hommes est orientée en fonction du naturel. Le calendrier matérialise les césures entre les saisons, rappelant les travaux attachés à chaque période de l'année. Le temps est solaire, les activités quotidiennes suivent son rythme : du lever au coucher. À la Renaissance, la conception du temps est au carrefour de la pensée médiévale, du sacré et celle en devenir, c'est-à-dire un temps individuel et pragmatique, qui commence à se détacher du religieux.

4. Contexte religieux et politique.

Dans le dernier quart du XVI^e, la vie est rythmée par les guerres civiles, ponctuées par les édits de pacifications ; les discordes religieuses sont teintées de colère politique³⁶, le cercle vicieux de la violence caractérise cette fin de siècle. L'Europe connaît des bouleversements majeurs sur les questions religieuses. La Réforme protestante s'implante en France dans le premier quart du XVI^e siècle, dorénavant, la suprématie de l'Église catholique est remise en question. Les tensions confessionnelles plongent le pays dans les violences, les conflits clôturent le « beau XVI^e siècle » et ouvrent un nouveau chapitre de l'Histoire du pays, celui des guerres intestines. Depuis 1559, date de la conjuration d'Amboise à l'Édit de Nantes, le sang et la haine se répandent dans les villes, les villages et les familles françaises. La fracture

³² Montaigne (Michel de), *Les Essais*, L.I, Chap. XI, Paris, Éd. Louis, 1801 p.132.

³³ Odon (Vallet), *op.cit.*, p.25.

³⁴ Odon (Vallet), *ibid.*, p.25.

³⁵ Matoré (Georges), *op.cit.*, p.4.

³⁶ Une référence au mouvement des Malcontents et plus tardivement à celui des Ligueurs.

est profonde, les gestes irréparables, le paroxysme est atteint la nuit du 24 août 1572 lors de la Saint-Barthélemy : l'horreur frappe indifféremment, les hommes, les femmes et les enfants. Ils sont massacrés sur l'autel de la vraie religion, scellant dans les mémoires l'un des événements les plus funestes de l'Histoire de France.

Contrairement à l'Espagne, qui a bloqué et réprimé le luthéranisme, ou bien à l'Empire, dont les États pouvaient être huguenots ou catholiques³⁷, deux pays ont adopté un modèle politique différent : les Pays-Bas et la France. L'histoire des Pays-Bas aboutit à la scission du territoire en deux espaces géographiques et politiques distincts : les Pays-Bas espagnols catholiques et les Provinces-Unies calvinistes. En France, il n'y a pas de séparation géographique entre les confessions, tous partagent le même espace, vivent les uns près des autres et chacun doit faire preuve d'abnégation. Néanmoins, il ne faut se méprendre sur la réalité vécue par les Français, la politique a certes favorisé la tolérance envers la minorité protestante, mais elle ne leur a pas épargné les violences. Les affrontements résultent d'une asymétrie dans les droits octroyés aux huguenots, la tolérance ne peut être que temporaire et doit aboutir à un retour vers l'unité religieuse. Dans l'historiographie française les guerres de Religion sont généralement divisées en deux grandes périodes : celle qui précède la Saint-Barthélemy entre 1562 et 1572, et celle qui succède le massacre et voit l'émergence de groupes contestataires tels les « malcontents » et les ligueurs, entre 1572 jusqu'à l'Édit de Nantes en 1598. Malgré la politique de tolérance et de pacification, pas moins de 8 guerres entachent les « efforts » de la couronne faisant du royaume le théâtre des violences confessionnelles, mais également un laboratoire du vivre ensemble.

Cependant, la réforme du calendrier se produit dans une période de calme relatif, la « paix des Amoureux » conclut la septième guerre de religion en 1580. L'édit de pacification est à mi-chemin entre l'édit de Beaulieu³⁸ et l'édit de Poitiers³⁹, dissous après la sixième et la septième guerre il reprend : « le contenu de 1577, mais en le précisant sur certains points litigieux tels que l'établissement des lieux de culte réformé, la célébration des mariages, l'emplacement des sépultures et le fonctionnement des chambres mi-parties »⁴⁰. Henri III maintient la politique en vigueur depuis une vingtaine d'années, prônant un équilibre entre tolérance envers les protestants, tout en rassurant les catholiques pour leur salut. Ce jeu de

³⁷ « *Cujus regio ejus religio* » dont la traduction littérale est : tel prince, telle religion.

³⁸ Le texte qui met fin à la sixième guerre de Religion le 6 mai 1576 est très avantageux pour les protestants, ce qui génère le mécontentement des catholiques.

³⁹ Cet édit, promulgué en septembre 1577, restreint le texte précédant en supprimant des droits aux protestants.

⁴⁰ Carpi (Olivia), *Les guerres de religions (1559-1598) un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012, p. 388.

bascule, à défaut de rassurer les sujets du royaume, génère une angoisse supplémentaire dans les deux camps. Les catholiques perçoivent ces mesures comme une trahison, le roi est le premier représentant de l'Église catholique, il devrait la défendre et non trouver des compromis. De leur côté, les protestants ne sont pas plus rassurés, ils ne ressentent pas les édits de pacification comme un moyen d'apaiser les tensions, mais comme une volonté d'encadrer et de régenter leur vie de croyant. De plus, des événements marquants : les massacres, la stigmatisation et la guerre ont entaché leur confiance. Leurs droits ont été discutés, les accords dissous, leurs conditions de vie décidées par des représentants catholiques. Comme le souligne Jérémie Foa : « le système pacificateur « réussit mieux que la guerre à contribuer à la reproduction de l'ordre dominant, c'est-à-dire l'étouffement des minorités, et ceci d'autant plus qu'il dissimule, aux yeux des huguenots, la fonction dont elle s'acquitte. »⁴¹ Néanmoins, entre 1580 et 1584, le royaume observe une période sans affrontement direct.

Contexte social et économique

En cette fin de XVI^e siècle, le pouvoir royal est affaibli. Les conflits confessionnels entraînent une perte de confiance envers la monarchie. En plus des guerres, le peuple doit faire face à des difficultés économiques : « les crises et les disettes de 1573-1574 et de 1586-1587 »⁴² ponctuent le règne d'Henri III. La production agricole est en baisse, notamment à cause des guerres, le prix du blé augmente précarisant les plus démunis. La situation est critique, le roi n'arrive pas à lever de nouveaux impôts « le malaise économique rendait insupportable le fardeau fiscal »⁴³. Le souverain profite du contexte pour demander un effort économique en favorisant l'argument de la défense de leur religion : « l'honneur de Dieu, sa loi et la couronne de leur roi »⁴⁴. Cependant, la réaction n'est pas celle souhaitée, les États provinciaux refusent d'accéder à la requête royale « de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne » tous « invoquent leurs privilèges pour rejeter les nouvelles taxes. »⁴⁵ En filigrane apparaît une crispation sociale, le peuple se demande s'il paie pour la reconquête de l'Église romaine apostolique ou s'il contribue au maintien fastueux de la cour du roi et de ses « mignons ». Malgré le refus général, en 1582, le roi lance une vérification des richesses du

⁴¹ Foa (Jérémie), *Le tombeau de la paix, une histoire des édits de pacifications (1560-1572)*, Limoges, PULIM, 2015, p. 485.

⁴² Constant (Jean-Marie), *La ligue*, Paris, Fayard, 1996, p. 82.

⁴³ Constant (Jean-Marie), *op.cit.*, p. 82.

⁴⁴ Constant (Jean-Marie), *ibid.*, p. 84.

⁴⁵ Jouanna (Arlette), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1998, p. 283.

royaume en vue d'instituer une réforme fiscale. En parallèle, on assiste à une reprise des « épidémies pesteuses ou apparentées »⁴⁶ dans les années 1580, ce qui a comme conséquence de nuire encore un peu plus au peuple. Pour finir, les perturbations climatiques affaiblissent l'économie et génèrent une angoisse eschatologique, les populations y voient un mauvais présage. Cette crainte se manifeste dès 1582 et plus particulièrement au début de l'année 1583, des processions sont observées dans tout le royaume. La réforme du calendrier intervient en cette période de troubles et d'incertitudes, officialisant une prééminence de l'Église catholique.

Histoire de la dernière tentative de réforme du calendrier

La correction du calendrier est un projet antérieur à 1582. L'objectif n'est pas de faire une liste exhaustive de toutes les tentatives précédentes, mais d'exposer une des plus importantes d'entre-elles. Les travaux du scientifique allemand Regiomontanus sont d'une importance capitale pour comprendre les évolutions techniques et technologiques au XV^e siècle. Cet astronome, mathématicien et astrologue originaire de Bavière donne un nouvel élan à la trigonométrie⁴⁷ en Europe. En 1475, le pape Sixte IV le convoque pour débiter la correction du calendrier julien. Cependant, la mort du scientifique met un terme au projet. Au début du XVI^e siècle, le chanoine Nicolas Copernic reprend les thèses laissées par Regiomontanus. Son constat est sans appel, le calendrier est rempli d'inexactitudes. En 1514 il est convoqué à une commission pontificale afin de donner son avis sur le calendrier. Il redéfinit la théorie héliocentrique dans laquelle le mouvement des planètes est organisé autour du soleil. La terre, comme les autres planètes sont mobiles. Cette thèse bouleverse, en étant aux antipodes des croyances « les théologiens, même les nouveaux protestants, étaient alors des réalistes fidèles à la Bible. »⁴⁸ En effet, l'Ancien Testament établit l'immobilité de la terre « Le soleil s'arrêta au milieu du ciel et ne se hâta pas de se coucher pendant presque un jour entier »⁴⁹ ou encore « Aussi le monde est ferme, il n'est pas ébranlé. »⁵⁰ La terre n'est plus le centre de l'univers. À travers cette idée, c'est toute la conception du monde chrétien qui est ébranlée. La réforme du calendrier est abandonnée après le cinquième concile de Latran. Ces

⁴⁶ Jouanna (Arlette), *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, Paris, PUF, p.622.

⁴⁷ In Larousse [En ligne]. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/trigonom%C3%A9trie/79645>, (Page consultée le 25 avril 2016) : « Branche des mathématiques, issue de l'astronomie, qui, en liaison avec la géométrie euclidienne, permet de calculer les mesures des côtés d'un triangle ou de ses angles, à partir de certaines d'entre elles. (On y utilise et étudie en particulier les fonctions circulaires et leurs réciproques.) »

⁴⁸ Rauner (Max), Hürter (Tobias), *Les Univers parallèles: Du géocentrisme au multivers*, Paris, CNRS, 2014, p. 38.

⁴⁹ Josué chapitre 10 versets : 12-13.

⁵⁰ Psaume 93.

exemples montrent la volonté de l'Église catholique d'améliorer le calendrier, sans pour autant réussir à s'accorder sur la méthode.

Accorder le temps dans le royaume de France : l'édit de Paris.

Cependant, définir le temps n'est pas qu'une prérogative de l'Église. La monarchie est consciente que le temps est un enjeu de pouvoir. Depuis le début du XVI^e siècle, la politique royale entreprend d'unifier le royaume, les frontières sont plus distinctes et la langue française est fixée pour tous les documents administratifs. Néanmoins, les coutumes restent plurielles, chaque région possède ses fêtes et surtout, elles ont une organisation temporelle différente les unes des autres. En 1563, la paix d'Amboise met fin à la première guerre de Religion. L'année suivante le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis entreprennent un tour du pays afin d'y découvrir le royaume qu'il administre. Il constate que la date du Nouvel An n'est pas la même dans l'ensemble du royaume, certaines villes le célèbrent en janvier tandis que d'autres changent d'année au mois de mars. Cette distinction implique une double datation pendant les trois premiers mois de l'année. A la même période, Michel de L'hôpital par l'intermédiaire du roi, décide d'uniformiser la date dans tout le royaume. Cette décision est fixée par l'Édit de Paris⁵¹ 1563. L'article 39 indique : « Voulons et ordonnons que tous actes, registres, instruments, contrats, ordonnances, édicts, lettres tant patentes que missives et toute escripture privée, l'année commence doresnavant et soit comptée du premier jour de ce mois de janvier. Si nous donnons en mandement etc. Donné à Paris au mois de janvier l'an de grace mil cinq cens soixante-trois et de notre règne le quatrième. »⁵² L'objectif de la mesure est d'affirmer le pouvoir du jeune roi, il dépasse les troubles confessionnels en homogénéisant la date du Nouvel An. Il choisit de situer l'événement le premier jour du nouveau mois précédant la naissance du Christ plutôt que de suivre le 25 Mars, date de la conception. Le roi impose un temps politique détaché des questions religieuses. Nous reviendrons sur la réaction qu'une telle décision a suscité auprès du parlement de Paris dans le développement du mémoire. Par ailleurs, la réception et l'application de l'article 39 de l'Édit de Paris ne constituent pas un objet de recherche.

Les tentatives de réforme entreprises par l'Église et le changement promulgué par le souverain Français ouvrent la porte à une correction approfondie du calendrier.

⁵¹ Tessier (Georges), « Parlement de Paris et style du 1er janvier », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1940, t. 101, p. 236.

⁵² Lenoble (Alexandre), « Note sur l'édit de Paris de 1563 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, École nationale des chartes, n°1, 1841, p. 287.

Contexte du Calendrier

Profitant de cette accalmie, le pape Grégoire met à exécution la réforme du calendrier julien. Il décrète la bulle *Inter Gravissimas* le 24 février 1582. Le changement est programmé pour le 4 octobre, passant du jeudi 4 au vendredi 15. Cependant en France des difficultés sont observées. Le privilège d'imprimer le calendrier est octroyé à la famille Lilio, récompensant à « titre posthume son principal concepteur, l'astronome Luigi Lilio »⁵³. Ce privilège est accordé en France après la demande du pape en personne à Henri III, ce droit étant valable pour les dix années à venir. Après des mois d'attentes, la version imprimée du nouveau calendrier n'est toujours pas réceptionnée. L'administration royale et ecclésiastique française redoute un retard dans l'adoption de la réforme, elle sollicite l'imprimeur et les représentants de l'Église romaine, afin de résoudre au plus vite le problème. En octobre, le constat est sans appel, la copie n'est pas arrivée à temps : « La France n'avait pu respecter les dates fixées par le pape »⁵⁴. La décision est prise de la reporter, mais là encore, il y a des divergences, l'interlocuteur français Paul de Foix souhaite que le changement s'effectue au début de l'année 1583, mais le pape insiste pour qu'elle ait lieu plus tôt. Tous s'accordent sur la nécessité de supprimer les dix jours, seulement la date doit être choisie avec la plus grande précaution, supprimer Noël est inconcevable. C'est entre la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre que se concentrent les discussions. Le 3 novembre une ordonnance est enregistrée au parlement de Paris, la réforme est annoncée, elle s'effectuera « entre le 9 et le 20 décembre »⁵⁵. Henri III, soucieux du bon déroulement de la réforme, fait imprimer un décret pour la suppression des dix jours et la « publication de l'ordonnance royale “ es lieu accoustumez “, c'est à dire sur les places et aux carrefours, se fit à Paris le 10 novembre »⁵⁶ puis dans les villes de Blois et de Lyon. L'annonce de la réforme fait peu à peu le tour des villes du royaume. « L'enregistrement de l'édit s'étala sur deux mois »⁵⁷ informant les populations de la marche à suivre. Les dix jours sont supprimés pendant l'avent, supprimant également la sainte Luce, mais préservant la fête de Noël. Dans l'ensemble la réforme est bien exécutée, même si quelques difficultés sont observées dans certaines régions. En parallèle, il faut attendre le mois d'octobre pour qu'une solution soit trouvée pour imprimer le calendrier. La négligence de l'imprimeur Lilio est sanctionnée par le pape, il perd

⁵³ Delatour (Jérôme), « Noël le 15 décembre : la réception du calendrier grégorien en France (1582) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol^o 157, n^o 2, 1999, p. 373.

⁵⁴ Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p. 374.

⁵⁵ Delatour (Jérôme), *ibid.*, p. 376.

⁵⁶ Delatour (Jérôme), *ibid.*, p. 380.

⁵⁷ Delatour (Jérôme), *ibid.*, p. 381.

le privilège d'imprimer et de vendre le calendrier « désormais, il était loisible à quiconque d'imprimer le calendrier. »⁵⁸ En France c'est Jacques Kerver qui bénéficie du droit d'imprimer le nouveau calendrier. Il est traduit en français par le garde de la librairie du roi Jean Gosselin. Le 9 décembre 1582, la réforme est enfin appliquée dans le royaume « très chrétien.»

5. Problématiques et plan.

Une étude portant sur la réforme du calendrier nous amène à analyser plusieurs univers, tous imbriqués, mais ayant des spécificités qui leur sont propres. Le contexte religieux et politique circonscrit le sujet : la date de la réforme n'est pas un hasard du calendrier, elle est la suite logique d'une construction entreprise depuis le concile de Nicée. L'Église romaine profite d'une accalmie pour effectuer la correction du calendrier, la paix d'Augsbourg en Allemagne et celle de la « paix des Amoureux » en France.

Même si cet événement se produit pendant les guerres de Religion, la période de 1580 à 1584 marque une trêve dans les campagnes militaires et les violences physiques entre catholiques et protestants. La paix est propice au changement, elle agit comme un laboratoire de recherche du vivre ensemble, définissant les conditions à respecter de chaque partie. Toutefois, l'exercice de la paix n'est pas neutre : elle accorde au vainqueur le droit de décider pour le vaincu. Cette asymétrie instaure l'impossibilité de maintenir la concorde. Au XVI^e siècle, les édits de pacification de par « leur caractère provisoire, exceptionnel, ne cesse d'ailleurs d'être invoqué par ceux qui entendent limiter la portée ou en demander l'abrogation pure et simple ».⁵⁹ Il n'est pas étonnant que dans une période où se construit la paix et/ou chacun tente de la conserver, plus particulièrement les minorités, une telle réforme ait pu voir le jour.

En parallèle, il faut questionner la place de la monarchie à cette période, la dernière réflexion autour du calendrier remonte à Charles IX en 1563. Cette mesure peut être perçue comme un moyen d'apaiser les tensions confessionnelles. La figure irénique royale, garante du bien-être de tous ses sujets favorise un temps plus neutre. Il ne faut pas omettre la forte dimension politique du message, le roi est au-dessus des dissensions, c'est lui qui corrige et homogénéise le royaume et par là même il réaffirme son autorité. Presque 20 ans plus tard,

⁵⁸ Lettre du cardinal de Côme à Giovanni Battista Castelli, s.I, 29 octobre /8 novembre 1582 : Correspondance du nonce, n°210, p. 434.

⁵⁹ Christin (Olivier), *la paix de religion, l'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1997, p. 50.

Henri III adopte un calendrier imposé par le Saint-Siège. Ce qui peut passer pour une intrusion ne semble pas offusquer la monarchie. Pourtant, imposer une réforme « catholique » pendant une trêve ne correspond pas à une politique de pacification. Comme l'indique Mark Greengrass sous le règne du dernier Valois le pouvoir politique était en lambeaux ; c'était un rêve perdu⁶⁰ d'autant plus que le modèle français du XVI^e siècle tenait à conserver ses prérogatives sur le pouvoir religieux.

Une autre dimension du temps doit être approfondie. Le calendrier est une construction religieuse organisant la vie sociale des croyants. Comme le définissait Jean Nicot, le temps du calendrier permet de distinguer les périodes de fêtes du reste de l'année. Son utilisation rythme le quotidien et codifie les relations humaines, les jours de célébrations les Hommes partagent cet événement et s'identifient à une communauté. Il en résulte une normalisation des comportements que nous analyserons à travers les calendriers et almanachs. C'est en prenant en compte le contexte, celui d'une trêve pendant les guerres de religion que nous allons développer notre réflexion.

L'objectif de ce mémoire est de reprendre les thèses rédigées par Jérôme Delatour et Francesco Maiello dans une perspective nouvelle. Nous axerons la problématique autour d'une contextualisation de la réforme du calendrier, ainsi nous pourrions construire une analyse, dans le continuum des travaux cités, tout en renouvelant les conclusions déjà formulées. J. Delatour, dans son article, dessine les contours chronologiques de la réforme, il reprend tous les éléments qui ont conduit à l'adoption du nouveau calendrier. Cependant, il ne traite pas le sujet en prenant appui sur le contexte singulier de la réforme. Les tensions, les crises, les dissensions politiques et religieuses ne sont pas au centre de son questionnement. Il écrit l'histoire de la réforme et non celle d'une époque en mutation adoptant un nouvel outil de propagande catholique. La monographie de F. Maiello diffère, c'est l'histoire du temps et de son marqueur temporel : le calendrier, qui est le thème central de son travail. Il démontre la relation et la perception du temps, les enjeux à le construire, mais tout comme J. Delatour, il ne met pas en lumière la situation du royaume de France en cette fin de XVI^e siècle.

En reprenant les sources déjà utilisées dans les ouvrages précédents, nous allons mettre en lumière la réforme dans son contexte politique, religieux et social. Les documents du corpus sont principalement des échanges épistolaires et des mémoires. Ces sources nous

⁶⁰ Mark Greengrass, « Gallia est omnis divisa...? », in : Wolfgang Kaiser (Éd.), *L'Europe en conflit : les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne, vers 1500-vers 1650*, Rennes, PUR, 2008, p. 51.

éclaircissent sur ce qu'ont pu penser les acteurs et spectateurs de la réforme, optimistes ou opposés à la mesure, ils formulent et racontent l'histoire telle qu'ils l'ont vécue. Les lettres et les mémoires sont rédigés par des hommes proches, ou du moins en relation avec les sphères de pouvoir. Ils rapportent les faits selon leurs critères, et y apposent la perception de la classe à laquelle ils appartiennent. Les mémoires sont rédigés a posteriori, souvent des années après l'événement, ce qui demande une grande précaution quant à la véracité des faits rapportés. Les correspondances posent le problème inverse, elles sont le fruit de l'instant, de l'immédiat. Les événements sont relatés sans recul, sans distance. Croiser ces deux types de sources permet de lire à travers les lignes, entre le vécu direct et le réfléchi. Dans les deux cas, il faut questionner les raisons qui poussent un individu à fixer des événements sur le papier, et prendre en considération la neutralité de celui qui rédige.

D'autres sources viennent compléter le corpus. Il s'agit de traités scientifiques, philosophiques et même d'harmonie musicale. Ces documents ne sont pas neutres pour autant, ils sont rédigés par des hommes d'Église et des laïcs, mais tous ont des convictions religieuses et politiques répondant aux impératifs de leur époque : les catholiques veulent reconquérir les âmes perdues et les huguenots réaffirment leur position face à Rome. C'est en confrontant tous les types de sources que nous allons tenter d'apporter des hypothèses sur la mise en place et l'acceptation ou non, de la réforme du calendrier. Pour mener à bien cette enquête, nous avons déterminé un découpage temporel en deux parties. Le premier s'articule sur un temps long, il s'agit de démontrer la place du calendrier à la Renaissance. Les sources sont des guides, des almanachs et des calendriers imprimés tout au long du XVI^e siècle. Le second concerne l'événement en lui-même ainsi que sa réception, de l'ordonnance en 1582 jusqu'au début du XVII^e siècle. Les documents utilisés sont des sources épistolaires, des traités scientifiques et littéraires.

Historiographie (présentation)

Dans l'historiographie française, la question du temps, de ses impératifs et enjeux, est surtout abordée comme un support méthodologique. Le « découpage de l'histoire en tranches » permet à l'historien, dont l'objectif est d'étudier les évolutions des groupes et individus, d'identifier les périodes de ruptures sur le plan religieux, politique et social. C'est sous cet angle que les travaux abondent au XX^e et au XXI^e siècle. Cependant, le temps et ses outils ne sont pas exploités comme objets de recherches, à l'exception des quelques travaux sur sa mesure. Cette lacune rend les recherches historiographiques particulièrement complexes et limitées.

Nous disposons de très peu d'ouvrages pour constituer l'historiographie du temps et plus particulièrement du temps calendaire. Néanmoins, certains historiens et sociologues se sont penchés sur la construction du calendrier, son rôle, ainsi que les conséquences sociales de cette organisation temporelle. Nous allons détailler et exposer les différents travaux produits, selon les périodes, pour mettre en lumière les hypothèses et les évolutions du sujet. Toutefois, le contexte historique dans lequel se produit la réforme, à savoir une trêve à partir de 1580, nous oriente vers l'historiographie de la paix.

Historiographie

L'histoire du calendrier

Le temps est un champ de recherche assez vaste. Depuis les années 1940, les sciences humaines ont questionné sa construction et ses usages. Son concept est particulier, il est à la fois objet et outil de recherche. Nicolas Offenstadt expose sa nature singulière : « Pour l'historien, le temps n'est donc pas une donnée, un déjà-là. Il est une représentation des acteurs qu'il étudie, mais aussi un outil de classification, un enjeu de rangement pour élaborer les cadres de sa recherche. »⁶¹ Le temps est la matière première de l'historien, il explique les mutations opérées dans le passé pour la restituer au présent. Cependant, il ne s'agit pas ici d'analyser le temps comme support, mais comme objet historique.

L'histoire du temps et du calendrier, telle qu'elle s'écrit dans les années 1940 est produite par l'École des Annales. À travers l'étude des mentalités se construit une histoire nouvelle, ce n'est plus l'événement qui prime, mais l'univers mental des Hommes. En 1942, l'historien Lucien Febvre analyse la relation que les Hommes de la Renaissance entretiennent avec le temps. Il développe l'histoire des sensibilités, c'est-à-dire l'histoire de « la vie affective et ses manifestations »⁶². Les sens « impliquent des rapports d'homme à homme, des relations collectives »⁶³. Il s'appuie sur l'œuvre de François Rabelais pour restituer les croyances en vogue à la fin de la période médiévale et au début de la première modernité. Depuis le XVIII^e et surtout au XIX^e siècle les critiques émises par François Rabelais sont perçues comme un signe d'athéisme. C'est en prenant ce postulat que Lucien Febvre démontre la place de la culture religieuse du XVI^e siècle, elle imprègne tellement la société qu'il est impossible d'être athée à cette période. Sur la question du temps, Lucien Febvre parle d'un temps « à la paysanne »⁶⁴ dans lequel « on se contente d'évaluer »⁶⁵ et non de le mesurer. Le calendrier concerne la noblesse, préoccupée par l'astrologie, tandis que le peuple

⁶¹ Offenstadt (Nicolas), *L'historiographie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2011, p.10.

⁶² Febvre (Lucien), « La sensibilité et l'histoire : Comment reconstituer la vie d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, t.3, n° 1-2, 1941, p.2.

⁶³ Febvre (Lucien), *op. cit.*, p.3.

⁶⁴ Febvre (Lucien) *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle : La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1942, p. 398.

⁶⁵ Febvre (Lucien), *op. cit.*, p. 398.

se repère grâce aux marqueurs temporels de la nature. Le temps est une notion abstraite qui ne concerne qu'une partie restreinte des Français.

Une nouvelle lecture est proposée en France dans les années 1960 par l'historien Robert Mandrou. Le contexte politique et social favorise l'émergence d'une histoire plus engagée politiquement. À travers l'exclusion et la violence d'État, les historiens abordent une histoire jusque là ignorée, celle des minorités. La culture, considérée comme une prérogative de l'élite, devient plurielle à partir des années 1970. Dès lors, les historiens traitent l'univers culturel des peuples. Dans son livre, Robert Mandrou analyse les imprimés produits au XVII^e siècle, dont le calendrier dans la culture populaire⁶⁶. Les plus célèbres étant *le Grand compost* ou *le calendrier des bergers*. Ils sont le fruit d'une culture savante au XVI^e siècle, produit par et pour ses besoins. Au fil des rééditions, les imprimeurs s'en servent comme modèle pour constituer le calendrier de la *Bibliothèque Bleue*. Il s'agit d'une collection littéraire reprenant les codes et les thèmes à la mode chez l'élite pour la restituer aux classes inférieures de la population. Il s'agit d'une transmission verticale, l'élite produit la culture et les « classes populaires » se réapproprient le savoir. La diffusion du calendrier dépasse la frontière de l'élite. Cette hypothèse exclut une culture populaire autonome.

La réponse des historiens, à la thèse de Robert Mandrou, est immédiate, un point crucial autour de la culture populaire est posé par Roger Chartier. Comme nous le verrons tout au long de notre réflexion, la question des lecteurs et de l'appropriation culturelle sont prégnantes. En 1970, le « courant révisionniste »⁶⁷ ouvre une nouvelle grille d'analyse. Roger Chartier questionne la classification des ouvrages dits « savant » ou « populaire ». Il relativise cette position binaire et propose de replacer la littérature de colportage comme un attribut de ces deux cultures. Dans une critique parue en 1970, il suggère que cette littérature n'est pas cantonnée à la seule classe populaire, il se demande « est-ce licite d'assimiler littératures de colportage et littérature de colportage et littérature populaire »⁶⁸. Par ailleurs, l'opposition d'une culture savante à une culture populaire est vivement débattue dans les années 1970.

⁶⁶ Mandrou Robert, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Éd. Stock, 1964, 222p.

⁶⁷ Nous pouvons citer la définition proposée par Viviane R. Gruder dans *Où va le révisionnisme ? Perspectives politiques sur l'Ancien Régime* : « Le "révisionnisme" est apparu avec l'interprétation sociale de la Révolution française d'Alfred Cobban, en 1964 » il « rejette l'interprétation des "classes" dans les poubelles de l'histoire » Gruder (Viviane R.) « Où va le révisionnisme ? Perspectives politiques sur l'Ancien Régime » *Annales historiques de la Révolution française*, n°310, 1997. pp. 567-584.

⁶⁸ Granger (Sylvie), Hubert (Benoit), *Souvenir d'un villageois du Maine*, Rennes, PUR, 2015 p.44.

Michel de Certeau rejette l'idée d'une culture uniquement répressive et acculturante de l'élite⁶⁹.

En ce qui concerne le calendrier, la discussion est relancée dans les 1990 par l'historien Francesco Maiello⁷⁰. L'idée d'une diffusion calendaire à grande échelle lui paraît peu probable. Dans un paragraphe intitulé « L'objet d'une élite », l'historien revient sur la conception du temps paysan au XVI^e siècle. Ils sont dépendants du prêtre pour connaître les fêtes et utilisent des dictons pour se repérer dans le temps. De plus, le phénomène dépasse les frontières rurales, en ville les citadins ne possèdent pas de calendrier avec l'énumération des jours, mais un calendrier de dictons.

En 1999, l'étude de l'historien Jean Vassort sur la culture paysanne⁷¹ nuance les propos de Francesco Maiello. Sa démarche participe d'un renouvellement historiographique, proche de la micro-histoire. Pour étudier la circulation des calendriers, il s'appuie sur des écrits du for privé, et restitue l'histoire d'un laboureur au XVIII^e siècle. Il démontre que le calendrier circule dans les campagnes, et qu'il est lu, y compris par les paysans.

Nous avons traité l'historiographie du calendrier, mais uniquement sous le prisme des imprimés antérieurs à la Réforme. Cependant, l'historiographie de la Réforme a produit des travaux sur le calendrier. C'est le cas des études proposées par l'historien Max Engammare. Il s'attache à démontrer la construction d'un temps protestant⁷². Il s'appuie sur des calendriers Franco-Suisse rédigés et publiés dès la moitié du XVI^e siècle, pour mettre en perspective une conception et une relation différente au temps. Ces versions, similaires dans la forme ne le sont plus dans le fond. Son analyse permet de comprendre en partie l'émergence d'une pensée scientifique plus rationnelle. Les calendriers protestants prônent l'autonomie du lecteur, après avoir fourni la méthode mathématique, il est libre de calculer la date de Pâques, ce qui diffère des versions catholiques.

Dans un autre domaine de recherche, le calendrier tient une place de choix. À la fin du XX^e siècle, les historiens de la Révolution française produisent un travail considérable, le bicentenaire est l'occasion de relancer les études autour de cet événement. Le calendrier fait partie de cet élan, notamment sa réception dans les campagnes. Les réactions suscitées par

⁶⁹ Certeau (Michel de), *La culture au pluriel*, Seuil, 1974 (3^e Éd. corrigée et présentée par Luce Giard en 1993), col. Points Essais, 228p.

⁷⁰ Maiello (Francesco), *Histoire du calendrier : de la liturgie à l'agenda*, Paris, Édition du seuil, 1996, 294p.

⁷¹ Vassort (Jean), *Les papiers d'un laboureur au siècle des Lumières*, Pierre Bordier : une culture paysanne, Seyssel, Champ Vallon, 1999, 240p.

⁷² Engammare (Max), *L'Ordre du temps. L'invention de la ponctualité au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2004, 260p.

l'adoption d'une nouvelle organisation du temps, avec le calendrier révolutionnaire, laissent des traces. En premier lieu, le calendrier est analysé comme une source de tension suscitant le rejet dans les campagnes. Les travaux de Michel Vovelle, sur la déchristianisation de l'An II⁷³ et sur la fête révolutionnaire⁷⁴, questionnent la place de l'Église, privée de ses prérogatives, dans le monde agricole. Dans son sillage, en 1998 Serge Bianchi analyse la réception du calendrier dans les campagnes, qui est perçue comme majoritairement catholique⁷⁵. La semaine de dix jours les prive du repos dominical. La population est traumatisée par cette privation, mais Serge Bianchi démontre qu'il faut nuancer les réactions. D'une région à une autre, le constat est différent⁷⁶.

Le temps et le calendrier en sociologie.

Les travaux sur le temps sont prolixes, contrairement à ceux consacrés aux outils de mesure comme le calendrier, notamment pour le XVI^e siècle. La recherche se focalise sur sa mesure dans un contexte précis comme la révolution, ou alors dans une approche générale structurant les relations sociales. Les sociologues font partie des premiers à s'interroger sur la question du temps, ils ont émis des hypothèses quant à ses usages, et surtout ils ont démontré la dimension coercitive de l'organisation calendaire. Les pionniers sont Norbert Elias en Allemagne et Émile Durkheim en France. Dans son ouvrage de référence en 1972⁷⁷, il décrit le temps comme le reflet d'une société à un moment donné, dans lequel « l'individu n'est pas autonome, libre de toute attache. »⁷⁸ Il s'agit avant tout d'une production sociale. L'usage du temps est dirigé par le calendrier, normalisant les activités humaines. Le temps n'existe que par la volonté humaine, celle de régir et de contraindre. L'auteur est connu pour ses études sur les violences d'État, sujet central dans les années 1960 et 1970. C'est dans cette logique qu'il rédige *Du temps*, le temps répond à une construction et fait partie intégrante de la socialisation : « L'individu n'a pas la capacité de forger à lui tout seul le concept de temps. Celui-ci, tout comme l'institution sociale qui en est inséparable, est assimilé par l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit dans une société où l'un et l'autre vont de soi. (...) Chaque enfant en grandissant devient en effet vite familier du "temps" en tant que symbole d'une institution sociale dont il éprouve très tôt le caractère contraignant. Si, au cours des dix premières années de son

⁷³ Vovelle (Michel), *Religion et Révolution, la déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976, 316p.

⁷⁴ Vovelle (Michel), *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, Aubier-Flammarion, 1976, 300p.

⁷⁵ Bianchi (Serge), « La bataille du calendrier ou le décadi contre le dimanche. Nouvelles approches pour la réception du calendrier républicain en milieu rural », *AHRF*, n° 312, 1998, pp. 245-264.

⁷⁶ Bianchi (Serge), *La Révolution et la Première République au village*, Paris, CTHS, 2003, pp. 469-485.

⁷⁷ Elias (Norbert), *Du temps*, Paris, Fayard, 1984 p. 223.

⁷⁸ Offenstadt (Nicolas), *L'historiographie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, N° 3933, 2011, p.6.

existence, il n'apprend pas à se conduire et à modeler sa sensibilité en fonction du temps, il lui sera très difficile, sinon impossible de jouer le rôle d'un adulte à l'intérieur de cette société.
»⁷⁹

En 1976, Pierre Bourdieu étudie le calendrier agro-pastoral des populations berbères d'Afrique du Nord. Le sociologue démontre comment la reproduction des activités, des gestes et des actions, en terme scientifique *l'habitus*⁸⁰, s'imbrique dans les esprits et formate les pratiques sociales. Il expose les dimensions restrictives du calendrier : « En raison de la fonction sociale de la plus haute importance qu'il remplit en orchestrant l'activité du groupe, le calendrier est sans doute un des aspects les plus codifiés de l'existence sociale. »⁸¹ Le calendrier participe à l'encadrement des mœurs, dont l'objectif est de normaliser les pratiques sociales bien plus qu'un objet de mesure.

Nous avons rapporté l'historiographie générale du calendrier. Les travaux plus spécifiques à notre sujet sont rares, nous disposons de cinq études sur la réforme du calendrier. Trois concernent la France, une l'Angleterre et la dernière l'Allemagne.

La réforme calendaire de Grégoire XIII

La réforme du calendrier de 1582 ne constitue pas un champ de recherches. Quelques ouvrages y font référence, ils évoquent son existence sans l'approfondir. L'un des premiers à l'avoir traité est Francesco Maiello en 1994. Cet historien propose une analyse au carrefour de l'anthropologie et de l'histoire. Il veut comprendre la relation des Hommes au temps à la fin du XVI^e siècle. À travers la réforme, il démontre un désintérêt des Français pour le calendrier, le temps « écrit » n'est pas une priorité. Seule une minorité d'individus possède un exemplaire, les autres se repèrent grâce à la nature. À l'exception de quelques actes de contestataires, rien ne permet d'appréhender le ressenti des Français. L'auteur rapporte dans son introduction que les sources, rares et lacunaires, ne lui permettent pas une analyse plus poussée de la réforme.

⁷⁹ Elias (Norbert), *op.cit.*, p.15.

⁸⁰ L'habitus est défini par Pierre Bourdieu dans le sens pratique comme : « les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes.

⁸¹ Bourdieu (Pierre), « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 1, février 1976, pp. 53-70.

En 1999, Jérôme Delatour restitue les grandes étapes de la réforme en France⁸². Il s'appuie en partie sur les échanges épistolaires entre les représentants de l'Église et ceux du monarque. Il met en lumière les difficultés d'impression du calendrier en 1582 ainsi que les tensions politiques suscitées par la réforme auprès du parlement de Paris. Il rapporte étape par étape, la mise en place du calendrier dans le royaume. Son investigation se poursuit autour de sa réception. Il constate également un manque de sources pour analyser la réaction qu'il suscite en France. Dans son ensemble, l'article permet d'appréhender le déroulement de la réforme.

Les pays protestants ou à forte mixité confessionnelle, tels que l'Angleterre et l'Allemagne, produisent des travaux sur la réception de la réforme. L'opposition au nouveau calendrier a laissé des traces écrites, les sources permettent de comprendre les enjeux religieux et politiques de cet événement. Contrairement à la France, la querelle du calendrier est un sujet d'étude. Dans les années 1990 et 2000, des travaux autour du calendrier émergent. Notamment ceux de Malcolm Freiberg sur la réception du calendrier grégorien en Angleterre et dans ses colonies⁸³. L'auteur hérite d'une tradition historiographique issue du rideau de fer, « les révisionnistes ». Dans les années 1960, l'Amérique construit une histoire nationale en opposition avec les pays de l'Ouest, elle a besoin de mythes fondateurs. Dans tous ses travaux, Malcolm Freiberg érige une histoire patriotique dans laquelle tous les acteurs ont été solidaires contrairement à l'Angleterre. Son analyse de la réforme de 1582 met en avant les dissensions anglaises uniquement : ils refusent d'adopter un calendrier produit par le représentant de l'Église Catholique. Le conflit est d'ordre religieux. A l'inverse, les colonies anglaises ne s'opposent pas à la réforme. Les scientifiques américains, au XVIII^e siècle, se sont distanciés de la religion pour plaider l'exactitude mathématique dans la correction du calendrier.

Les travaux récents sur la réforme en Allemagne sont produits par l'historien Christophe Duhamelle. Il propose une histoire de la coexistence confessionnelle, mais également une histoire sociale comparative franco-allemande⁸⁴. Ce mouvement est apparu à la fin des années 80, né d'une coopération entre historiens français et allemand. La démarche

⁸² Delatour (Jérôme), « Noël le 15 décembre : la réception du calendrier grégorien en France (1582) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 157, n° 2, 1999, p.369-416.

⁸³ Freiberg (Malcolm), « Going Grégorian, 1582-1752 », *Catholic Historical Review*, vol.86, n° 1, janvier 2000, pp.1-19.

⁸⁴ Duhamelle (Christophe), « Une frontière abolie ? Le rapprochement des calendriers catholiques et protestants du Saint-Empire en 1700 », in Bertrand Forclaz (dir.), *L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^es.)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisse, 2013, pp. 99-114.

consiste à mettre en avant les points communs et les différences dans la construction des états, des élites ou des conflits religieux, en comparant plusieurs espaces. L'article de Christophe Duhamelle analyse l'histoire allemande de la réforme. Si au départ, le calendrier est rejeté, c'est pour des motifs confessionnels, le pape est considéré, par les protestants au moment de la réforme, comme antéchrist. Au début du XVIII^e siècle la situation évolue, l'autonomisation de la pensée scientifique permet son adoption et démontre les prémices d'une sécularisation du calendrier.

Les études sur la transition du calendrier julien au calendrier grégorien sont peu développées en France. Pourtant, la coexistence confessionnelle questionne les relations entre les communautés religieuses. L'adoption du calendrier est une démonstration de force, elle réaffirme la place de l'Église catholique au détriment de la minorité huguenote. Pourtant, elle intervient dans un contexte de paix, les édits de tolérance et de pacification encadrent et protègent la mixité confessionnelle. Pour mieux comprendre cette dimension, nous allons présenter les ouvrages traitant la politique de tolérance et de pacification mise en œuvre depuis le milieu du XVI^e siècle.

Historiographie de la paix en France

La guerre prépare la paix, elle en définit les contours et impose une asymétrie dans les relations : les conditions de paix imposent au perdant de se plier aux règles du vainqueur. Pour comprendre cette situation, il faut puiser dans l'historiographie « des modes de pacifications et du pacifisme »⁸⁵.

Contrairement à l'histoire des conflits, la paix n'est pas le sujet le plus développé dans l'historiographie française. L'Angleterre et l'Allemagne, de par leur histoire et leur culture, sont sensibles à cette question. Dans les années 1950, l'Allemagne, encore sous le choc de la Seconde Guerre mondiale, renouvelle son approche en développant la *Friedensforschung*, littéralement « recherche historique sur la paix. »⁸⁶ Le même mouvement est amorcé dans les pays anglo-saxons à travers les *Peace Studies*. Les études se concentrent sur la création d'un espace politique et géographique de la paix, l'Europe. Il faut attendre les années 1990 pour voir apparaître une histoire de la paix à la fin du XVI^e siècle. L'historien Olivier Christin analyse les relations confessionnelles sous un autre angle. Jusqu'alors, le processus de paix ne constitue pas un champ de recherche à part entière. Il marque une pause entre les conflits.

⁸⁵ Offenstadt (Nicolas), *op. cit.*, p. 59.

⁸⁶ Causarano (Pietro), *Le XX^e siècle des guerres*, Ivry-sur-Seine, Éd. De l'Atelier, 2004, 448p.

Cependant, chaque édit de pacification impose à toutes les confessions de coexister dans le calme. Il y a un consensus qui permet de conserver la paix⁸⁷. Il démontre que la paix est une construction sociale dans laquelle tous les acteurs participent à son maintien⁸⁸. En parallèle, l'exercice de la paix passe par l'autonomisation de la politique, dépassant les frontières confessionnelles.

Plus récemment, à la fin des années 2000, l'historien Jeremy Foa analyse la politique irénique mise en place au lendemain de l'édit de Beaulieu en 1576. À travers les commissaires d'applications des édits, il démontre que la royauté française reste et demeure catholique⁸⁹. Malgré les tentatives d'apaisement, la volonté d'instaurer une tolérance envers la minorité huguenote est compromise. D'une part, les édits sont produits par un système défendant ses privilèges et d'autre part l'application des édits s'est faite au détriment des protestants. Les agents du roi ont toléré, corrigé et appliqué les édits selon la volonté royale, mais aussi selon la réalité des politiques locales souvent en défaveur des protestants.

⁸⁷ Christin (Olivier), « L'espace et le temps, enjeux de conflits entre les confessions » in : Boudon (J.-O.) Thélamon (F.) (éd), *Les chrétiens dans la ville*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2006, p. 167-180.

⁸⁸ Christin (Olivier), *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1997, 327p.

⁸⁹ Foa (Jérémie), *Le tombeau de la paix. Une histoire des édits de pacification (1560-1572)*, Préface d'Olivier Christin, PULIM, Limoges, 2015, 546p.

Corpus des sources

Pour étudier la réforme, nous disposons d'une documentation parcellaire, tant pour son application que pour sa réception. La plupart de ces sources ont déjà servi à produire des travaux historiques, dans le cadre d'une recherche sur l'histoire du calendrier ou sur l'histoire politique de la France au XVI^e siècle. Toutefois, elles n'ont pas servi à reconstituer le contexte et le climat particuliers de 1582. C'est sous cet angle que nous allons aborder notre corpus.

Lieux de conservation des sources et modalités d'accès aux sources.

Les sources que nous avons sélectionnées sont conservées à la bibliothèque nationale française à Paris et à la bibliothèque de Genève, de Zürich, de Bâle et de Berne en Suisse. Cependant, nous n'avons pu consulter les versions papiers, nous avons utilisé la plateforme Gallica pour avoir accès aux sources. Les documents qui constituent le corpus sont numérisés sur le site de Gallica. Il s'agit d'une des plus grandes bibliothèques numériques, elle est gratuite et accessible à tous. Elle propose plusieurs types de documents : des revues, des monographies, des articles de presse, mais aussi des manuscrits et des documents iconographiques. Le site a passé des accords avec des partenaires publics, c'est-à-dire avec d'autres bibliothèques et des centres de recherches universitaires pour augmenter son catalogue. De plus, comme le signale la page d'accueil du site : l'ensemble des bibliothèques nationales européennes et avec les éditeurs à l'édification d'Europeana, la Bibliothèque numérique européenne qui permet d'accéder, via Internet, à plusieurs millions de documents numérisés représentatifs du patrimoine historique et culturel de l'Europe. Certaines sources du corpus proviennent de la plateforme coopérative de la bibliothèque de Genève de ETH-Bibliothek Zürich, de l'Universitätsbibliothek Basel, de la Universitätsbibliothek Bern et de la Zentralbibliothek Zürich. Elles sont réunies sur le site e-rara.ch et bien entendu, les documents sont référencés sur Gallica.

Présentation des sources

I. Les Calendriers et Almanachs

Ces documents ont pour objectif de démontrer les liens qui unissent religion et organisation sociale au XVI^e siècle. Plus qu'une simple division du temps, le calendrier organise la vie terrestre et dirige les croyants vers la vie céleste. Cet outil est indissociable du monde religieux. Ils ont aussi des caractéristiques scientifiques, les modes de calcul du calendrier sont explicités, qu'ils soient fondés sur le nombre d'or ou sur les épactes. De plus, le calendrier a une dimension éducative en matière agricole, il conseille les bons moments pour travailler la terre.

- *Almanach pour l'an M.D.LXXIII. Avec la pronostication vraye infallible à jamais*, Genève, Fordrin (Olivier), 1573, 62p.
 - Cet almanach est édité par Olivier Fordrin en 1573, imprimeur originaire de Berneuil dans l'Oise. Il fuit la France en 1547 pour rejoindre Genève. Il décède le mois de la mise en place du calendrier de 1582. Le document s'ouvre sur les supputations des ans, il n'y a pas d'illustrations, à l'exception d'un dessin à la dernière page qui représente un animal mythologique et une femme. Par ailleurs, le document s'arrête à la page 42, les vingt suivantes sont blanches. Des références bibliques et historiques sont citées pour chaque mois de l'année.
- *Calendrier historial. Avec une table fort utile pour cognoistre la feste de Pasques, le nombre d'or et la lettre dominicale*, Estienne (François), Genève, 1568, 810p.
- *Calendrier historial et lunaire*, Estienne (François), Genève, 1569, 29p.
 - Ces calendriers sont imprimés en 1568 et 1569 par Estienne François. Il fuit la France avec son père et s'installe à Genève entre 1562 et 1582. Il publie des calendriers et traduit des ouvrages latins. Ces ouvrages comportent des planches illustrant les mois de l'année où sont représentés les signes les activités agricoles. De plus, l'auteur propose aux lecteurs la possibilité de calculer les fêtes mobiles grâce à des tables mathématiques. La version de 1568 a une reliure avec l'inscription : « Le nouveau testament, c'est-à-dire, la

nouvelle alliance de notre seigneur Jésus Christ ». Il est également inscrit « Resseu & corrigé sur le gr Grec par l'avis des Ministres de Geneve ». À travers le document, l'auteur rappelle l'histoire des réformés, il commence sa rédaction en énonçant la vie de Jean Calvin, puis cite les textes bibliques, vient ensuite un calendrier. La version de 1569 est différente, le titre est en noire et rouge, ce qui est une spécificité de certains calendriers protestants. Il s'ouvre sur la supputation des ans, l'auteur laisse un message au lecteur pour le guider dans le livre, après avoir détaillé les modes de calcul, le calendrier et ses illustrations clôturent le document.

- *Le grand calendrier et compost des bergers : composé par le berger de la grand montaigne, avec le compost manuel reformé selon le retranchement des dix jours et le calendrier grégorien. (Reprod.)*, Rouen, Costé (V.L), s.d. 224p.
- Anon, *Illustrations de calendrier et compost des bergiers. La grant danse macabre*, Troyes Nicolas le Rouge, 1531, 134p.
 - Il s'agit du célèbre *Calendrier et compost des bergers* édité au XV^e et XVI^e siècle. C'est une version savante du calendrier qui enseigne la science, mais aussi un code de conduite moral à destination des laïcs. Il est divisé en rubriques : découpe du temps, religion, astrologie et agriculture. Le calendrier est agrémenté de multiples illustrations : représentations en fonction du mois, arbre des vices et des vertus. Il est réimprimé à plusieurs reprises, toujours avec les mêmes planches illustratives, et au XVII^e siècle, il est simplifié et intégré à la collection de la bibliothèque bleue.
- Crescens (Pierre de), *Illustrations de Le livre des prouffitz champestres*, Paris, Imprimerie de la Veuve de M. Le Noir, 1516, 639p.
 - La version proposée par Gallica est celle de 1516. Cependant, ce document rédigé au XIII^e siècle est traduit pour la première fois en langue française en 1373, sous la demande du roi Charles V. L'auteur, Pietro de Crescenzi est né en 1230 dans la ville de Bologne. Il est très connu pour ses travaux sur l'agronomie, au point d'être réimprimé à plusieurs reprises. Le livre *des prouffitz champestres* montre comment la vie est organisée et rythmée par le travail agricole. Le document propose un calendrier des activités selon les périodes de l'année. Il y a une dimension technique, détachée des impératifs

religieux, il expose comment obtenir une récolte de qualité. Le calendrier de l'ouvrage est connu sous le nom de *Rustican*. Il est richement enluminé. Il fait partie des calendriers les plus édités à la Renaissance, plus qu'un indicateur temporel, il décrit les méthodes et les périodes propices pour travailler la terre et élever des animaux.

- Saily (Thomas), *Guidon et pratique spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique au Pays-Bas*, Anvers, L'imprimerie plantinienne, 1590, 436p.
 - Ce document n'est pas à proprement parlé un calendrier, cependant il traite de l'organisation du temps et de ses impératifs pour les soldats catholiques en terre protestante. Thomas Saily est né à Bruxelles le 23 avril 1553. Il est perturbé par la place grandissante des huguenots et décide de rejoindre la ville de Rome pour faire son noviciat. Dès 1582, il est chargé par Grégoire XIII d'une mission diplomatique auprès de l'empereur Rodolphe et du roi de Pologne Étienne Báthory. Sa santé ne lui permet pas de mener à bien cette requête. Pour autant, il n'oublie pas sa mission première, ce livre démontre la détermination de cet homme d'Église à enrayer la diffusion des idées huguenotes aux Pays-Bas. Ce guide a vocation d'encadrer la foi catholique des soldats. À travers un calendrier, il rappelle les fêtes qui doivent être observées et celles qui doivent être rejetées et ignorées. Le guide est ponctué d'illustrations, à la première page nous pouvons observer une représentation du Duc Farnèse, gouverneur des Pays-Bas espagnol, ou encore des dessins représentant les militaires sur le champ de bataille. L'auteur y évoque les raisons de sa rédaction : conserver la foi catholique en terre protestante, mais aussi les textes bibliques nécessaires pour les aider dans l'épreuve de la guerre.

II. Sources littéraires

1. Sources littéraires antérieures à la réforme

Ces sources permettent de comprendre ce qui a motivé ou retardé la réforme du calendrier. Elles sont primordiales pour appréhender les débats suscités autour de sa correction. Les documents sont surtout des critiques globales sur le calendrier et plus spécifiquement sur les liens entre la construction du temps et l'astrologie. Ces sources démontrent un changement des mentalités qui s'opère entre la fin de la Renaissance et la première modernité.

- Corneille (Agrippa Henri), *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, Paris, Durand (J), 1582, 566 p.
 - De son véritable nom Cornélis, cet homme de lettres d'origine allemande est un personnage atypique. Il est connu pour ses travaux ésotériques. En France, il crée une association où il expérimente l'alchimie. En 1523 il publie des calendriers astrologiques et s'installe l'année suivante dans la ville de Lyon comme médecin. Peu de temps après, il devient l'astrologue de la Reine Mère Louise de Savoie. En 1526, il opère un changement radical et rédige un texte virulent à l'encontre des astrologues et des faiseurs de calendriers accusés des pires maux. L'ouvrage est une critique de la société, il rejette le mode de vie de la cour, de la science et surtout de l'astrologie.
- Mexia (Pedro), *Les diverses leçons de Pierre Messie ... mises de castillan en françois par Claude Gruget, parisien, avec sept dialogues de l'auteur, dont les quatre derniers ont esté de nouveau traduits en cette quatriesme édition*, Lyon, Michel (C), 1526, 1095p.
 - Né à Séville en 1497, cet homme d'extraction nobiliaire, pétri de culture humaniste, étudie le droit et occupe plus tardivement une fonction administrative au service de Charles Quint. Cet ouvrage souligne les erreurs du calendrier julien. L'auteur énonce les scientifiques qui ont pensé sa correction. De plus, il fait le lien entre le religieux et le calcul du temps, notamment sur la question pascale. L'auteur est un exemple du courant humaniste, il analyse les savoirs antiques remaniés avec la culture de XVI^e siècle. Cette publication connaît un succès lors de sa parution, il est traduit en Français par Claude Gruget en 1526.

- Fail (Noël du), *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, M.D.LXXXVII., 530p.
- Fail (Noël du), *Propos rustiques, balivernerics, contes et discours d'Eutrapel*, Paris, Charles Gosselin, 1842, 420p.
 - Noël du Fail est le seigneur de la Hérisseye (1520-1591), juriste de formation. Mais c'est en tant qu'écrivain que nous nous intéresserons à son œuvre. Ces sources renseignent sur le mode de vie des Hommes de la campagne bretonne au XVI^e. En effet, l'auteur rapporte des informations sur ceux qui possèdent des calendriers et ceux qui le lisent. Les deux livres dressent le portrait de trois personnages aux caractères bien singuliers, ils représentent la vie de la petite noblesse rurale.
- Lalouëte (François de), *Impostures d'impiété des fausses puissances et dominations attribuées à la lune et planètes, sur la naissance, vie, meurs, étas, volonté et conditions des hommes et choses inférieures du ciel*, Sedan, Salesse (J), 1600, 98p.
 - Cette source est produite par un juriste, président de la cour de Sedan. Il rédige une critique de la politique en place, notamment le manque de fermeté de la monarchie envers la création de calendriers et d'almanachs. Il considère ces outils dangereux et en opposition à la foi chrétienne. Le livre est une sorte de critique du monde politique de la période.
- Rabelais (François), *Gargantua*, Tome 1, Chap. LII, François Justel, Paris, 1534, 1782, p.498
 - François Rabelais est né entre 1483-1494 et mort en 1553, est un écrivain et humaniste français. Cet auteur, souvent étudié et cité, laisse un témoignage de son époque entre la réception des savoirs antiques et les connaissances et mentalités du monde médiéval. La version utilisée date du XVIII^e siècle, elle est de bonne facture.

1.1 Sources littéraires à l'époque de la réforme

Les sources proposées dans cette rubrique sont plurielles. Il s'agit de monographies produites pendant la réforme et dans les années qui ont succédé. Elles permettent d'appréhender les réactions lors de sa promulgation ainsi que sa réception au lendemain de son adoption.

- Montaigne (Michel de), *Essais avec les notes de tous les commentateurs*, Tome cinquième, Paris, Crapelet, 1823, 402p.

- Montaigne (Michel), *Essais de Montaigne précédés d'une étude biographique et littéraire*, t. 2, Paris, Bry (J) aîné, 1859, 289 p.
 - Michel Eyquem de Montaigne, dit Michel de Montaigne, est un philosophe et moraliste Français. Pétri d'humanisme, ses écrits sont un reflet de la société du XVI^e siècle. Il rédige *les Essais* entre 1572 et 1592, date de sa mort. Son témoignage est contre l'adoption du nouveau calendrier. Il indique que la transition fut un événement difficile en France. Nous ne possédons la version originale des *Essais* et nous nous appuyerons sur des imprimés réalisés au XIX^e siècle. Les documents sont de bonnes factures, néanmoins ces versions sont à prendre avec précautions. Les textes sont modernisés et peuvent perdre leur sens premier. En effet, certaines versions utilisent des termes et des idées anachroniques, de fait nous avons sélectionné les versions qui nous ont semblé les moins problématiques.
- Pithou (Pierre), *Les libertez de l'Église Gallicane*, Paris, Mamert Patisson, 1594, 65p.
 - L'auteur est un érudit et avocat français né en 1539. Il fut calviniste jusqu'en 1573, date de son abjuration. Il devient juriste sous le règne du roi Henri IV. Dans ce document il dresse une liste des prérogatives royales et par opposition les limites que le Saint-Siège doit observer. Cette source est un exemple de la pratique politique mise en place, et peaufinée tout au long du XVI^e siècle.
- Ménages (Gilles), *Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet intitulé Jugemens des savans*, t. 1, 1688, 445p.
 - Gilles Ménage est un grammairien du XVII^e siècle. Ce document est postérieur à la réforme, il traite non la réforme de 1582, mais celle du Nouvel An en 1563. L'auteur raconte comment le président du parlement Jacques de Thou a accueilli la nouvelle. Cette source permet de faire une comparaison entre les deux réformes.
- Rosier (Simon du), *Antithese des faicts de Jesus Christ et du pape : mise en vers françois. Ensemble les traditions et decretz du Pape, opposez aux commandemens de Dieu. Item, la description de la vraye image de l'Antechrist, avec la genealogie, la nativité, et le baptesme magnifique d'iceluy. Le tout augmenté et reveu de nouveau*, Genève, Vignon (Eustache), 1584, 162p.
 - Le document numérisé est assez difficile à lire, il semble que le document ait souffert d'un problème de conservation.

- Thou (Jacques-Auguste de), *Histoire Universelle*, t. 4, Londres, Traduite sur l'édition latine de Londres, s.é., 1734, 724p.
 - Il s'agit d'un livre d'histoire rédigé par Jacques-Auguste de Thou. Il est le fils de Christophe de Thou, président du parlement de Paris. Ce document est numérisé et mis à disposition dans son intégralité sur Google Book. L'état de la version consultée en ligne est de bonne qualité. Dans l'*Histoire Universelle*, l'auteur relate la mise en place de la réforme et les crispations qu'elle a pu susciter au parlement. De plus, dans une démarche historique l'auteur souligne l'histoire du calendrier jusqu'à la réforme de 1582. Néanmoins ce document doit être nuancé, il existe un manque de neutralité de l'historien.

III. Sources épistolaires

Les correspondances sont des mines d'or, elles reflètent les mentalités d'une époque et fournissent des informations directes sur l'événement recherché. Cependant, elles doivent être analysées et croisées avec d'autres documents pour en vérifier la valeur historique. Les échanges ne sont pas neutres, ils répondent à des impératifs et à des orientations politiques et religieuses.

- Granvelle (Antoine Perrenot de), *Lettres inédites du cardinal de Granvelle, adressées à messire Jean Froissard, sieur de Broissia: 1582-1583*, Lons-le-saunier, Imprimerie de Damelet (H), 1864, 265p.
 - Antoine Perrenot de Granvelle est un homme d'Église, il devient le conseiller d'État auprès de la monarchie espagnole et Premier ministre des Pays-Bas espagnols. Cette correspondance rappelle les grandes étapes de la réforme, depuis la bulle *Inter gravissimas* jusqu'à sa diffusion et pour finir son application en Europe. L'auteur rapporte les difficultés qui ont entravé la réforme. Le reste de l'ouvrage est consacré à l'histoire politique et aux guerres qui parsèment la fin de ce siècle.
- Foix (Paul de), *lettre du 26 novembre /6 décembre 1582*, bibl. nat. De Fr, 16044, fol. 218v.
- Foix (Paul de), *12 /22 novembre 1582*, bibl. nat. De Fr, ms fr. 16044, fol. 211 v.
 - Paul de Foix (1528-1584), est un prélat français. Il est aux premières loges de la réforme du calendrier. Il s'agit d'un acteur central dans les échanges entre Rome et Henri III. Sa correspondance est une source primordiale pour étudier

la mise en place du nouveau calendrier. Les lettres sont conservées à la BNF et en accès libre sur le site de Gallica. Les documents sont en bon état, mais le niveau de compréhension est rendu difficile par l'écriture de la période.

- Médicis (Catherine de), *Lettres de Catherine de Médicis*, t. 8, publ. par M. le Cte Hector de la Ferrière, Paris, Imprimerie nationale, 1880, 644p.
 - La correspondance de la reine mère est une source éclairante, car elle ne formule pas la réforme et continue un temps d'annoter des lettres avec les dates du calendrier julien. Catherine de Médicis livre un témoignage des préoccupations royales en cette fin de XVI^e siècle. Les raisons ne sont pas explicitées, toutefois cette source peut signifier que les impératifs politiques de la réforme sont limités.
- Toupin (Robert), *Correspondance du nonce Giovanni Battista Castelli (1581-1583)*, Paris, Editions de Boccard, presse de l'Université Grégorienne, 1967, 598p.
 - Ce livre consigne la correspondance du nonce Giovanni Battista Castelli (1509-1569), tout comme Paul de Foix, c'est un personnage central dans la réforme calendaire. Par ailleurs, une grande part de sa correspondance est celle qu'il a tenue avec P. de Foix. Les sources sont consignées dans la thèse universitaire de Toupin Robert. Seuls des extraits de son travail sont en ligne sur internet, mais les quelques références sont utiles à la constitution de ce mémoire.

IV. Journaux et mémoires

Ces types de documents, tout comme la correspondance, permettent de comprendre les événements produits à une époque. Ils proposent une mise en perspectives des événements qu'ils soient politiques ou religieux. Néanmoins, il faut souligner qu'ils sont produits après les faits, parfois des décennies plus tard, il en résulte un caractère partiel ou biaisé. Les mémoires sont des constructions, elles mettent en avant des éléments plutôt que d'autres, et sont à nuancer.

- L'Estoile (Pierre de), *Mémoires-journaux : 1574-1611*, t. 2, Paris, Tallandier, 1875, 489p.
 - Né en 1546, Pierre de L'Estoile est un mémorialiste. Après des études de droit, il rédige les *Mémoires* du règne d'Henri III et Henri IV. Ce document met en

lumière les craintes de l'auteur sur l'application de la réforme du calendrier, notamment sur les questions économiques.

- Fosse (Jean de la), *Journal d'un curé ligueur sous les trois derniers Valois*, Paris, Didier, 1865, p.193.
 - Ce document est rédigé par un curé ayant adhéré à la ligue. Il porte un regard critique sur le roi Henri III, et rapporte la mort du premier président de Paris.

V. Annales et chroniques

Ces types de documents permettent d'appréhender les événements considérés comme importants par les chroniqueurs ou témoins. Ces sources se présentent sous la forme d'une liste triée par mois dans laquelle tous les faits marquants sont inscrits. Elles sont la mémoire d'une région ou d'une ville. Cependant, elles obéissent à une construction partielle et parfois subjective, spécialement lorsqu'elles privilégient un fait plutôt qu'un autre dans la constitution d'une mémoire collective. Il faut ajouter que la plupart de ces documents sont des extraits de minutiers notariaux. Les notaires ont consigné dans leurs registres des éléments importants de l'histoire des hommes et des femmes de la première modernité.

- Langlois (M.), *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, Société archéologique de Touraine, t.XIV, Tours, 1903-1904, 632p.
 - Ce document est un extrait du minutier de Jehan Foucher, notaire dans la ville de Tours en 1582. L'auteur consigne la réforme, et il enregistre un calendrier temporaire pour organiser la suppression des 10 jours. Pour ce faire, une table des nouvelles dates des célébrations est publiée. Le document est de bonne qualité, la table des fêtes est bien conservée et très lisible.
- Leblond (Victor), *Recueil mémorable d'aucuns cas advenus depuis l'an du salut 1573 tant à Beauvais qu'ailleurs : documents pour servir à l'histoire de Beauvais et du Beauvaisis*, Paris, H. Champion, 1909, 276 p.
 - Cette source est extraite du minutier de Jean Mollet et est conservée dans un recueil d'histoire du Beauvaisis. Nous pouvons apprendre grâce à ce document la réception du calendrier, en particulier sur le plan économique.
- Mutonis (Jean-Benoît) « Annales des Alpes. Recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes », *Hautes-Alpes, Archives départementales*, n° 1, 1905, pp.241-242.

- Ce document est une transcription de l'enregistrement de l'ordonnance royale auprès d'un notaire protestant Jean Benoit Mutonis, né à Gap en 1536. Cette source démontre son adoption par des huguenots français. De plus, elle éclaire sur les conditions d'application de la réforme, des mesures spécifiques encadrent le texte : parmi lesquelles un délai de dix jours est prévu pour les débiteurs.
- Vinel (Jean), *Revue Historique, scientifique et littéraire du Tarn*, Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, Albi, Vol 27, 1910, 482p.
 - Il s'agit d'une chronique de Jean Vinel, notaire royal de Rabastens. L'auteur relate la réforme calendaire de 1582. Il fait état de catastrophes climatiques suite à l'adoption du texte. Il précise, pour l'année 1583, que les conséquences sur les récoltes ont favorisé l'augmentation du prix du blé. L'intérêt du document est qu'il permet de comprendre les réticences et les peurs des populations face au nouveau calendrier.
- Gaufreteau (Jean de), *Chronique Bordolaise*, t. 1, Bordeaux, Lefévre, 1877-1878, 347p.
 - La chronique de l'année 1582 est intéressante, l'auteur revient sur la réforme. Il relate les angoisses suscitées après l'adoption du calendrier. La fin de l'année 1582 et le début de l'année 1583 sont ponctués par des dérèglements climatiques : inondation, vent, foudre, et comète. Ce document évoque le climat d'angoisse autour de la réforme du calendrier.

VI. Traités scientifiques

- Girault (Simon), *Globe du monde contenant un bref traité de ciel et de la terre*, Lengres, Jehan Des Preyz, 1592, 197p.
 - Ce document, rédigé sous forme de dialogues, explique les phénomènes et les manifestations célestes. Il y a une forte dimension pédagogique dans cette source, elle décortique la science du climat et des astres. De plus, l'auteur insiste sur l'apport du calendrier grégorien.
- Mersenne (Marin), *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, t.2, Paris, Cramoisy (Sébastien), 1636-1637, p.25
 - Cette source est postérieure à la réforme. Il s'agit d'un des premiers traités d'harmonie musicale rédigé par le religieux Marin Mersenne (1588-1698). Le

document imprimé datant du XVII^e siècle est en parfait état. L'œuvre est découpée entre une partie purement scientifique, où l'auteur fait l'apologie de la rigueur mathématique, et d'exemples musicaux à travers des partitions musicales. L'auteur revient sur la vie d'un des mathématiciens qui a permis le nouveau calcul du calendrier.

- Sacro Bosco (Johannes de), *Illustration de la sphère augmentée de nouveaux commentaires, et figures*, Paris, H. de Marnef, veufue G. Cavellat, 1584, 3p.
 - L'auteur, né au XIII^e siècle en Angleterre, est connu comme mathématicien et astronome. Il rédige des traités d'astronomie comme celui dont nous allons nous servir. Les documents numérisés montrent un état de conservation des sources d'une très grande qualité.

VII. Sources diverses

- Gosselin (Jean), *On peut voir en ce petit papier*, Paris, s.é. 1588, 3p.
 - Ce document est une demande de privilège de Jean Gosselin (1504-1604), libraire royal. Il souhaite imprimer le calendrier en version française. Il s'agit d'un feuillet très bien conservé, où est inscrit à la main la demande de privilège adressé au Roi Henri III. De plus, les autres pages sont des imprimés sur lesquels sont représentés des computs manuels.
- Sirey (Jean-Baptiste.), *Recueil général des Lois et des Arrêts, en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public*, Paris, Le cosse et J. Dumaine, 1836, p. 480.
 - Il s'agit d'un recueil des lois et des arrêts en vigueur à la fin du XVI^e siècle dans lequel est consignée la requête d'un avocat français pour obtenir des prix favorables aux plus démunis.
- *Médaille et son revers* [estampe], S.N., 1572.
 - Cette estampe est une commande effectuée par le nouveau pape investi Grégoire XIII en 1572. L'illustration représente sur la médaille de gauche l'effigie du pape et sur la droite un ange terrassant les ennemis de l'Église, les huguenots. Deux inscriptions en latin sont gravées sur le haut de la médaille. La première « GREGORIUS XIII. PONT MAX AN I » et la seconde : « UGONOT TORUM STRAGE 1572 ». L'estampe est en bon état.

Plan du mémoire

I. Le temps et le calendrier au XVI^e siècle	39
1. Usage du calendrier au XVI ^e siècle	39
2. Maintenir et organiser la vie des fidèles	47
II. La réforme du calendrier en France	55
1. Instauration du calendrier grégorien en France	55
2. Une mise en œuvre épineuse : les difficultés rencontrées	58
III. La réception du calendrier en France.....	66
1. Un climat d'angoisse	66
2. La réception du calendrier : des apologistes aux détracteurs	72
3. Le constat des érudits catholiques et protestants	77

Chapitre I - Le temps et le calendrier au XVI^e siècle

Le temps : un impératif religieux.

Le temps, comme nous l'avons vu, est imprégné par le sacré. Avant d'analyser la réforme en France, il est important de saisir les enjeux autour du temps et de son outil, le calendrier. C'est pourquoi nous décrirons brièvement dans cette partie la construction et les usages du temps à la Renaissance. À travers les calendriers et les almanachs, nous verrons que sa vocation dépasse la question du temps chronométrique. Il organise la vie sociale, encadre les activités des fidèles et rappelle les prérogatives de l'Église sur les croyants.

De plus, le contexte de la Réforme protestante met en lumière les impératifs à développer un temps en accord avec leur interprétation religieuse. Nous verrons que le calendrier est perçu comme un objet de pouvoir dans un pays exposé aux confrontations confessionnelles.

1. Usage du calendrier au XVI^e siècle.

Le Temps est encadré par le calendrier julien depuis l'an 46 av-J-C. Qu'il soit intégré dans des ouvrages à l'intention des religieux ou des laïcs, il est omniprésent dans la vie des fidèles à la fin de la période médiévale. Depuis le XIII^e siècle, les livres d'heures en contiennent une version, ils sont utilisés pour connaître les dates des fêtes, notamment celle de Pâques. Contrairement aux bréviaires, ils sont destinés aux fidèles laïcs leur permettant d'organiser leur vie de croyants. Divisés en livres de prières, comportant des psaumes ou des évangiles, ils définissent les horaires des messes et des offices. Certains exemplaires contiennent un calendrier richement enluminé où sont décrites les activités agricoles selon les saisons. L'apogée du livre d'heures est atteint au XV^e siècle. Néanmoins, son usage « ne participait pas à l'univers de la mesure et de la quantité, mais à celui des valeurs. »⁹⁰ Ces indications temporelles servent à connaître les événements religieux importants, telle la messe

⁹⁰ Maiello (Francesco), *op. cit.*, p.35.

dominicale, et non de se représenter le temps comme mesure. L'organisation du temps est un enchaînement de fêtes à respecter et de messes auxquelles participer⁹¹.

Il existe un point commun entre tous les calendriers produits au Moyen-âge et à la Renaissance : les représentations sont liées au travail agricole. Le calendrier de Pierre de Crescens est un exemple de la division du temps agricole réparti sur les douze mois de l'année. Il s'agit du premier traité d'agriculture où sont exposées les meilleures conditions pour travailler la terre. Chaque mois contient un certain nombre de tâches à accomplir,



Le calendrier le *Rustican* de Pierre de Crescens, 1306.

qu'elles soient agricoles ou spécifiques à l'élevage animalier.

Ce rapprochement entre le travail saisonnier et la division des mois perdure, et se renforce tout au long de la Renaissance. Comme nous pouvons le constater sur cette illustration datant du XIV^e siècle, les représentations sont celles des activités agricoles communes en Europe. Les récoltes céréalières, les soins apportés aux vignes,

l'élevage porcin sont autant de tâches classiques du monde paysan occidental. L'iconographie du calendrier agro-pastoral met en scène des situations particulières et choisies : moissons et labours, vendanges ou la tonte du bétail. En revanche, il est rare de représenter des terres en jachère ou en phase de défrichement. L'imagerie collective ne montre pas les heures sombres, les difficultés du métier, mais favorise les illustrations de réussite et de récolte fructueuse. Il ne faut pas omettre que cet imaginaire est produit par les plus riches de la communauté, les laboureurs et la petite noblesse rurale.

⁹¹ Le temps religieux est divisé en plusieurs périodes qu'on peut appréhender dans l'illustration du calendrier agro-liturgique. Annexe 1, *Calendrier agro-liturgique*, p. 100.

De plus, il y a une dimension politique dans ces représentations idéalisées du travail de la terre. Le paysan est au centre des illustrations et comme l'explique Georges Comet, il « apparaît comme celui dont le travail essentiel est de produire des richesses. Les aspects astreignants et pénibles de son travail sont gommés alors qu'est exalté le gratifiant : le résultat consommable »⁹². En effet, il y a un message sous-jacent, le paysan récolte les fruits de la terre et s'enrichit grâce aux blés et aux animaux de son exploitation. Les illustrations font figure de rappel : le temps calendaire est aussi celui des redevances et des taxes. Les terres qu'ils cultivent, les richesses qu'ils produisent « contribuent à justifier la ponction seigneuriale ».⁹³ À travers les images du calendrier nous pouvons conclure qu'elles correspondent à une construction de l'élite rurale dont l'objectif est aussi de rappeler à chaque membre de la communauté le rôle qu'il doit jouer : le paysan travaille la terre, en échange il rétribue son seigneur. Le découpage saisonnier des activités du calendrier évoque une évolution dans les mentalités que nous allons démontrer. L'analyse du calendrier de Pierre Bourdieu permet d'appréhender la relation qu'entretiennent les Hommes aux temps. Il faut préciser que l'auteur fait référence au calendrier agro-pastoral berbère au XX^e siècle, ce qui est éloigné géographiquement et chronologiquement de notre sujet, mais son pouvoir structurant et l'idéologie qu'il répand sont similaires.

Il y a sur ce point une dichotomie entre deux univers distincts, celui de la conception et celui de l'usage du calendrier « De même, tandis que la plupart des paysans n'ont du calendrier agraire que la maîtrise pratique qui leur est nécessaire pour ajuster leur pratique aux rythmes collectifs, les lettrés sont portés à honorer leur statut en s'assurant une maîtrise demi-savante des savoirs traditionnels qu'ils réinterprètent ».⁹⁴ La situation n'est pas différente dans la France du XVI^e siècle, les paysans expérimentent le temps : celui des saisons en accord avec les activités agricoles ; tandis que les lettrés redéfinissent et réadaptent le calendrier pour renforcer leur intérêt : religieux et politique. Les évolutions dans la division du temps saisonnier sont visibles à travers la sémantique, l'apparition de nouveaux termes montre que le temps notamment en lien avec les activités agricoles est un enjeu central pour l'élite.

⁹² Comet (Georges), *op. cit.*, p. 8.

⁹³ Comet (Georges), *ibid.*, p. 8.

⁹⁴ Bourdieu (Pierre), *Le sens pratique*, p. 5.

1.1. Linguistique et conception du temps à la Renaissance.

C'est la notion même de saison qui évolue au XVI^e siècle. Avant le XV^e siècle, le temps se divisait en deux grandes saisons : l'été et l'hiver. Elles-mêmes subdivisées en deux sous saisons : le printemps et l'automne. L'adjectif printanier ne provient pas du latin et serait une construction française datant du XVI^e siècle. Le mot printemps désigne le début de l'été, cette saison n'est pas autonome, du moins pour les paysans. Pour les linguistes, le nom « de l'automne a été emprunté au latin *autumnus* par les savants du Moyen-âge »⁹⁵. Georges Gougenheim explique que : « les noms des saisons reflètent le conflit entre la conception populaire et pratique de deux saisons et la conception savante de quatre saisons. »⁹⁶ Les savants, pour la plupart issus du monde religieux, participent à la création d'un renouvellement de l'agriculture et de fait, ils repensent le découpage du calendrier. Cette pensée est au carrefour d'une « culture savante et culture populaire, entre élites intellectuelles et communautés paysannes »⁹⁷ cependant, comme nous l'avons vu dans l'introduction, la perception du temps est plurielle. Le calendrier est-il un objet populaire qui se transmet et était-il lu par les populations au XVI^e siècle ?

La place du calendrier dans la vie des Français à la Renaissance est difficile à déterminer, le manque de sources en est la cause principale. Néanmoins, quelques documents produits à cette période permettent de questionner son utilisation. L'avocat Simon Marion indique en 1583 : « Les simples prestres, les gens de mestier, les laboureurs, les femmes, les enfants, et en un mot tout le menu peuple, qui n'en peut juger, et néanmoins contraint d'en avoir, voire tant qu'un nombre infini de ceux-là mesmes qui ne scavent pas lire, tiendront à indécence d'estre sans heures. »⁹⁸ Les calendriers des livres d'heures sont répandus, même si la population alphabétisée est réduite, chacun possède un exemplaire. Il faut tout de même nuancer ce propos, ceux qui possèdent cet ouvrage appartiennent à « la bourgeoisie » à « la noblesse de robe »,⁹⁹ mais aussi à la catégorie des « artisans ». Une autre source est à prendre en considération, celle de Noël du Fail dans *Les balivernes d'Eutrapel*. Le calendrier n'est pas qu'un objet de l'élite si l'on en croit ses écrits, il est présent dans le mobilier de l'élite rurale « sur le dressouer ou buffet à deux étages la sainte Bible de la traduction comandée par le Roy

⁹⁵ Gougenheim (Georges), *Les mots Français dans la vie et dans l'histoire*, Paris, Éd. J. Picard, 1962, p. 116.

⁹⁶ Gougenheim (Georges), *op. cit.*, p. 117.

⁹⁷ Moriceau (Jean- marc), *Du ciel à la terre : un clergé agriculteur, XVI^e - XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 357-360p.

⁹⁸ Sirey (Jean-Baptiste.), *Recueil général des Lois et des Arrêts, en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public*, Paris, Le cosse et J. dumaine, 1836, p. 480.

⁹⁹ Francesco Maiello, *op. cit.*, p.35.

Charles le Quint, [...] le calendrier des bergers »¹⁰⁰. Les riches paysans possèdent une copie, ils sont laboureurs ou appartiennent au petit clergé. Toujours selon Noël Du Fail, il rapporte le cas d'un certain Roger Bontemps qui « tenoit l'école en cette paroisse ; mais, changeant son premier métier, est devenu vigneron »¹⁰¹. Il décrit cette personne partageant ses savoirs auprès de la population, notamment en proposant une lecture du calendrier. L'auteur évoque la liste des ouvrages lus à cette période à travers le personnage de Roger Bontemps, il expose : « toutefois, qu'il ne se peut passer encore, au fêtes, de nous apporter de ces vieux livres, et nous en lire [...] comme le calendrier des bergers. »¹⁰² Cet exemple peut indiquer que malgré le faible taux d'alphabétisation le savoir se partage et se diffuse par l'intermédiaire des lettrés du village.

1.2. Quels sont les lecteurs du calendrier ?

La question de la présence de lecteurs à cette période est très épineuse. R. Mandrou soulève la déception de certains historiens¹⁰³ face aux manques de sources et à l'absence de certitudes. En effet, les populations lisaient-elles et comment le savoir ? R. Mandrou s'appuie dans un premier temps sur des actes notariés lors des successions pour déterminer le nombre de lecteurs potentiels¹⁰⁴. Cependant, il note que les ouvrages dont la production s'accroît disparaissent des inventaires. Au départ ces ouvrages sont d'une grande qualité et donc accessibles à un nombre restreint. Ils se démocratisent à partir du XVII^e et XVIII^e siècle et deviennent bon marché.

Ces sources du XVI^e siècle fournissent des éléments de réponse : dans les « 98 inventaires d'artisans » possédant des ouvrages « 52 n'en n'ayant qu'un dont 32 un livre d'Heures, on trouve 12 Légendes dorées et quelques livres d'une large audience : Calendrier des Bergers, Danse macabre, Arthus de Bretagne, quatre romans indéterminés, un Ysopet, un Trésor des pauvres, deux recueils historiques... »¹⁰⁵ Il paraît donc évident que nous ne pouvons nous borner aux seules informations des actes notariés pour constituer un corpus pertinent. La présence de ces ouvrages, le calendrier des Bergers et les livres d'Heures dans

¹⁰⁰ Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, M.D.LXXXVII. p. 281.

¹⁰¹ Noël du Fail, *Propos rustiques, baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*, Paris, Charles Gosselin, 1842, p. 30.

¹⁰² Noël du Fail, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰³ Jean-Luc Marais désigne R. Chartier et D. Roche. Marais Jean-Luc. Littérature et culture « populaires » aux XVII^e et XVIII^e siècles. In: *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 87, numéro 1, 1980. pp. 65-10.

¹⁰⁴ R. Mandrou, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles : la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Stock, 1964, p. 26-27.

¹⁰⁵ Marais J.L., *Annales de Breagnes et des pays de l'Ouest*, « Littérature et culture » http://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1980_num_87_1_3011.

les inventaires attestent d'une circulation et de la présence de ces derniers plus seulement dans le cercle restreint d'une élite. D'ailleurs les moyens de diffusion des ouvrages et calendriers sont révélateurs d'une pratique spécifique du XVI^e siècle : la littérature de colportage¹⁰⁶.

Le thème du calendrier transparaît sous de multiples formes, dont les manuscrits, l'un des plus célèbres étant les « Très Riches Heures ». C'est un exemple de la période médiévale, de plus très souvent, c'est l'église elle-même qui à travers « des portails sculptés »¹⁰⁷ transmet les informations du calendrier. L'avènement de l'imprimerie transforme la diffusion des savoirs avec le Calendrier des Bergers publié dès 1491, au détriment des gravures ornementales et des fresques sur les façades des lieux de culte. G. Comet indique que « cet ouvrage qui a tenu une place à part dans la littérature de colportage »¹⁰⁸ comporte un caractère populaire dans le sens d'une réception par un « large public »¹⁰⁹. Ce dernier est défini par l'historien, il s'agit du « peuple qui se rend dans les églises au Moyen-âge »¹¹⁰ et à « tout celui qui est touché aussi par la littérature de colportage »¹¹¹. On assiste à une privatisation des savoirs, le temps du calendrier n'est plus uniquement un savoir collectif il devient peu à peu individuel par l'intermédiaire des supports livresques (almanachs, calendriers) « Le thème touche de nouveau un public populaire »¹¹². Il faut souligner que son usage n'est pas d'indiquer le temps qui s'écoule, mais d'encadrer et de circonscrire les activités en accord avec les préceptes de l'Église, tout en organisant la vie sur le rythme de la nature.

La division saisonnière dans la construction du calendrier devient la norme au XVI^e siècle. Le temps des hommes et celui de la nature sont imbriqués et « rythme la vie des individus et des communautés grâce au calendrier agro-liturgique »¹¹³. Les étapes de la vie profane et religieuse se concentrent autour d'un découpage marqué par le « sceau du

¹⁰⁶ Cette littérature se caractérise par son mode de diffusion et sa présentation matérielle. Attesté dès le xvi^e siècle le colportage des livres prospéra jusqu'au XVIII^e s. malgré une législation répressive. Des merciers ambulants se sont peu à peu spécialisés dans la vente de livres, passant dans les maisons, cabarets, cafés ou installant leur étalage dans la rue. Rendu libre par la Révolution, le colportage fut plus contrôlé sous la Restauration et le second Empire. Moyennant ces conditions, on estime officiellement le nombre des livres ainsi diffusés à 9 millions d'exemplaires. Un fait commercial devint ainsi un fait culturel, doublement marginal à la culture dominante, mais dont il est difficile de mesurer l'impact exact. Source : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/litterature/colportage/172488>

¹⁰⁷ Comet (Georges), *Le temps agricole d'après les calendriers illustrés*, actes des congrès de la société médiévistes de l'enseignement supérieur public, 1982, vol^o 13, p. 4.

¹⁰⁸ Comet (Georges), *op.cit.*, p.4

¹⁰⁹ Comet (Georges), *ibid.*, p.4

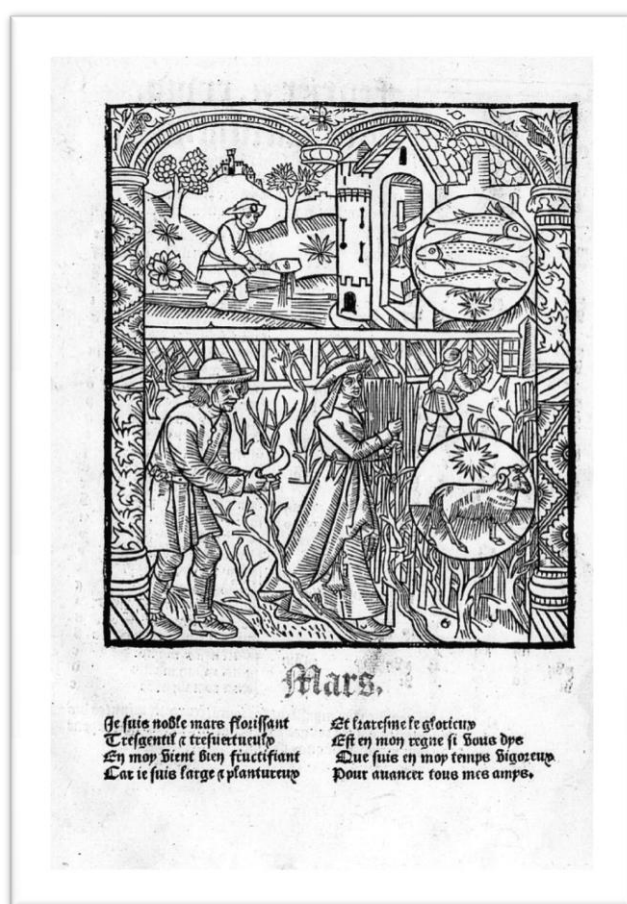
¹¹⁰ Comet (Georges), *ibid.*, p.4

¹¹¹ Comet (Georges), *ibid.*, p.4

¹¹² Comet (Georges), *ibid.*, p.4

¹¹³ Quenet (Grégory) *Les tremblements de terre aux XVII^e et XVIII^e siècles: la naissance d'un risque*, Paris, Champ Vallon, 2005, p. 381.

christianisme. »¹¹⁴ On ne peut parler du calendrier sans souligner sa dimension religieuse. Le temps est découpé entre des périodes de restrictions, tels le carême ou l'avent, et des périodes de relâchement comme le Mardi gras. Par ailleurs, les fêtes païennes célébrant la nature au travers des changements de saisons sont intégrées au calendrier religieux. Calquée sur le cycle de la nature, la vie est ponctuée par les travaux agricoles et les fêtes religieuses tout au long des saisons. L'Église organise et dirige la vie des fidèles, le calendrier n'est pas un indicateur du temps qui passe, mais un guide spirituel.



Le grand calendrier et compost des bergers, Troyes
Nicolas Le Rouge, 1531, illustration du mois de mars.

1.3. Le temps : l'exemple du grand calendrier et compost des bergers.

Le calendrier le plus diffusé à la Renaissance est : *le grand calendrier et compost des bergers*. Il connaît un grand succès à la fin du XV^e siècle, il est réédité tout au long du XVI^e au XIX^e siècle. Il tire son nom en partie « en souvenir de la naissance de Jésus et de l'adoration des bergers, à qui, comme le rapporte Saint Luc, l'ange est apparu (Luc, 2, 8-18) »¹¹⁵ ce calendrier hétéroclite propose : « une sorte d'encyclopédie à l'usage de ceux qui ne sont pas clercs »¹¹⁶, il est à destination des « simples gens » c'est-à-dire des croyants laïcs. Le document contient des

données utiles, il renseigne sur l'astronomie, l'astrologie et la climatologie. Plus qu'un calendrier, il s'agit d'un guide, « on y trouve des conseils d'hygiène et de diététique, fondés

¹¹⁴ Pelus-Kaplan (Marie-Louise), *L'Europe du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1998, 160p.

¹¹⁵ Ribémont (Bernard), « *Calendrier des bergers*, préface de Max Engammare », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2008, mis en ligne le 20 novembre 2008, consulté le 06 mai 2016. URL : <http://crm.revues.org/10543>.

¹¹⁶ Deschaux (Robert), « La piété populaire à la fin du XV^e siècle, vue à travers le Calendrier des Bergers » in : *La prière au Moyen Âge : Littérature et civilisation*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 1981 (généré le 06 mai 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pup/2803>>. ISBN : 9782821835917.

sur le rapport entre les saisons. »¹¹⁷ Comme l'illustre l'image ci-dessus, le calendrier indique les activités agricoles, les signes astrologiques du mois, ainsi qu'un dicton mettant en évidence les caractéristiques du mois concerné, la première édition de cette illustration du *Grand calendrier compost des bergers* remonte à 1491. « Il y a de nombreuses variations dans les détails du titre, mais les illustrations sont toujours les mêmes »¹¹⁸. Les planches représentant les mois demeurent identiques dans toutes les versions disponibles. Elles reprennent le modèle impulsé par Pierre de Crescens, à savoir une activité agricole pour tous les mois de l'année, soit douze planches. Un texte accompagne l'image en rappelant non seulement le travail associé au mois, mais également les fêtes à observer. Pour le mois de mars « le très gentil et vertueux » met à l'honneur le jeûne du carême.

"Je suis noble Mars florissant,
Tres gentil et tres vertueux ;
En moy vient bien fructifiant
Car je suis large et planctueux.
Et Caresme le glorieux
Est en mon regne, si vous dis
Que suis en mon temps vigoureux
Pour avancer tous mes amys."¹¹⁹

La dimension religieuse est prégnante dans les calendriers, les Écritures saintes sont là pour rappeler aux croyants les obligations morales et religieuses. Les journées servent à connaître les fêtes, chaque jour est affilié à un saint ou à une sainte, que l'on doit honorer dans la prière. Pour aider les fidèles à identifier les dérives qu'ils peuvent commettre, la liste des péchés capitaux est relatée. En connaissance de cause, le pécheur peut obtenir le pardon en se confessant au plus vite. Le calendrier avertit le lecteur des règles à suivre, mais aussi des risques encourus si l'on se détourne de la parole de l'Église. L'arbre des vertus¹²⁰ fait place à l'arbre des vices¹²¹, rappelant que la vie éternelle ne se gagne qu'après avoir observé une vie au service de Dieu. Cette relation étroite entre le monde religieux et le calendrier ne répond

¹¹⁷ Deschaux (Robert), *op. cit.*, p. 212.

¹¹⁸ Comet (Georges), *op. cit.*, p.11.

¹¹⁹ Anon, *Illustrations de calendrier et compost des bergiers. La grant danse macabre*, Troyes Nicolas le Rouge, 1531, p. 28.

¹²⁰ Annexe 2, *L'arbre des vertus*, p. 101.

¹²¹ Annexe 3, *L'arbre des vices*, p. 102.

pas à une exigence de mesurer le temps, comme le souligne Francesco Maiello « le lien direct entre les saints et le calendrier [...] constituent l'exemple le plus clair de l'indifférence envers l'instrument de mesure du temps »,¹²² car au XVI^e siècle le calendrier ne remplit pas la fonction de mesure. Pour mieux comprendre le caractère structurant du calendrier, il faut questionner son utilité : à quelles exigences répond-il, et dans quel intérêt ? Pour obtenir des éléments de réponse, il faut se pencher à nouveau sur les travaux de Pierre Bourdieu. Dans *le sens pratique* il met en exergue l'utilité du calendrier « l'organisation des pratiques n'est pas confiée en ce cas aux seules schèmes pratiques de l'habitus et elle fait l'objet d'injonctions explicites et de recommandations expresses, dictons, proverbes et interdits, qui remplissent une fonction analogue à celle des règles »¹²³. Comme le souligne le sociologue, il s'agit d'une codification et d'une normalisation des pratiques et des comportements individuels et collectifs. L'exemple du *grand calendrier et compost des bergers* illustre cette idée. En reprenant la représentation du mois de mars, le calendrier rappelle au fidèle qu'il doit respecter le carême. Mais les interdits ne s'arrêtent pas à l'alimentation, la sexualité des laïcs est proscrite pendant les grandes fêtes religieuses. La vie des Hommes est organisée par des règles strictes. À travers le calendrier apparaissent les normes que les sociétés construisent pour ordonner et maintenir les bonnes mœurs. Désobéir aux réglementations c'est refuser l'autorité, s'affranchir des injonctions et s'émanciper du pouvoir en place. C'est ce qui se produit dès le milieu du XVI^e avec l'émergence des calendriers protestants. L'élite catholique riposte face à ces nouveaux calendriers moins contraignants. En effet, les huguenots ayant supprimé des célébrations, et les pressions qui vont avec, ils pourraient séduire de nouveaux membres et affaiblir l'hégémonie romaine. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les calendriers des guides spirituels, nous nous attacherons à décrire l'un d'entre eux.

2. Maintenir et organiser la vie des fidèles.

Comme nous l'avons expliqué, le calendrier n'est pas un outil de mesure au XVI^e siècle. Il s'agit plutôt d'un guide permettant à l'Église de dicter les valeurs chrétiennes à observer. Les troubles confessionnels ravivent cette dimension, le temps et son organisation sont un enjeu de pouvoir que nous allons détailler. Nous avons choisi d'illustrer le caractère

¹²² Maiello (Francesco), *op. cit.*, p. 54.

¹²³ Bourdieu (Pierre), *op.cit.*, p. 5.

idéologique du calendrier en s'appuyant sur une littérature nouvelle, prônant les vraies valeurs chrétiennes à savoir celles de l'Église apostolique et romaine.

Dans le dernier quart du XVI^e siècle, les tensions confessionnelles en Europe donnent lieu à deux possibilités de cohabitation : celles qui définissent clairement leur position confessionnelle, comme l'Angleterre, ou qui morcellent le territoire comme l'empire, et enfin celles qui prônent la tolérance dans un espace commun. Le cas de la France est ambigu. Les guerres de Religion ont été longtemps traitées sous le prisme de l'histoire militaire, pourtant la dimension religieuse est prégnante et doit être une grille d'analyse pour comprendre les conflits. C'est en prenant ce postulat que nous allons étudier la littérature tridentine produite dans un esprit de reconquête.

La construction du bon « soldat chrétien » se battant pour défendre la vraie religion contre les hérétiques voit le jour. L'Église investit l'espace militaire pour reconquérir les territoires protestants et réaffirmer son autorité. Depuis le concile de Trente, la papauté focalise son action sur le modèle du soldat au service de l'Église romaine. L'objectif est d'organiser et d'« orienter toute la conception de la guerre et de la discipline aux armées déployées par la Contre-Réforme en Europe. »¹²⁴ L'engagement du pape Pie V contre l'hérésie, en accord avec le Roi Très-Chrétien Charles IX, passe aussi par l'établissement de règles religieuses à suivre pendant les campagnes militaires. Des guides sont rédigés pour aider et discipliner les soldats en exercice. Sous forme de manuels, ils se diffusent dès 1569 sur les champs de bataille. Ils contiennent un calendrier avec les fêtes à célébrer et surtout celles à ignorer, c'est-à-dire les fêtes juives.

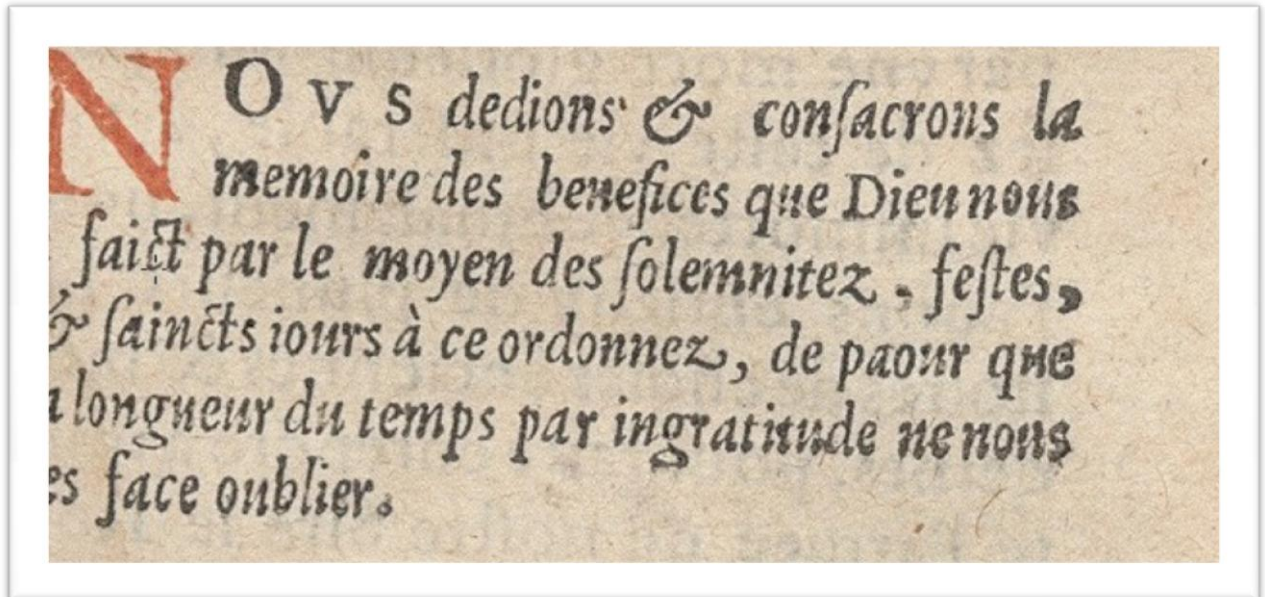
Le *Guidon et practicque spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique* est un exemple remarquable, il est rédigé par le jésuite Thomas Sailly et diffusé à Anvers en 1590. Le temps catholique, véhiculé par le calendrier du guidon, expose dès le début les motifs de sa rédaction : « nostre Sire le Roy Catholique, l'antiquité & certitude de nos Festes, & lui offer l'occasion d'user des calendriers des Calvinistes, qui fentes plustost le judaisme, que la pure doctrine Catholique. Car eux ayas effacé la mémoire de nos solennitez Chrétiennes, ilz y ont remis ou les festes judaiques, ou les Trespas execrables de leurs abuseurs predicans, ou bien quelques histoire prophane »¹²⁵. Le

¹²⁴ Boltanski Ariane, « Forger le “soldat chrétien”. L'encadrement catholique des troupes pontificales et royales en France en 1568-1569. », *Revue historique* 1/2014 n°669, pp. 51-85.

¹²⁵ Sailly (Thomas), *Guidon et practicque spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique au Pays-Bas*, Anvers, L'imprimerie plantinienne, 1590, 436p.

calendrier est plus qu'un guide, il répond à une volonté d'oblitérer et de combattre les hérésies. Ce genre littéraire est apparu lors des premières guerres civiles en France et dans les territoires administrés par les protestants en Flandre et aux Pays-Bas.

Par ailleurs, dans cet ouvrage pour chaque mois de l'année sont spécifiées les fêtes chrétiennes à célébrer, mais aussi les événements politiques et religieux les plus marquants.



Sailly (Thomas), introduction du *Guidon et pratique spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique au Pays-Bas*, 1590, p. 15.

La première illustration du document est une représentation du Duc de Farnèse envoyé au front pour défendre la vraie religion¹²⁶. Le calendrier devient un objet de mémoire au service de la religion. En général, il s'agit des dates énumérant les victoires de l'Église romaine sur les communautés réformées luthériennes et calvinistes. Jusqu'alors le calendrier rapporte les événements bibliques, mais le calendrier de Thomas Sailly propose de conserver la mémoire des guerres, mais aussi les faits politiques qui marquent l'auteur. Nous pouvons citer l'exemple du mois de janvier dans lequel l'auteur indique à la date du 17 : « Ce jour furent defaictes les troupes du Duc d'Anjou par les Bourgeois d'Anvers »¹²⁷ ou lorsqu'il évoque le réformateur M. Luther « l'an 1525, durant le siege de Pavie, s'eleva grande mutination en Allemagne par les preche de Martin Luther apostat »¹²⁸. L'histoire catholique est consignée à travers le calendrier, et l'énumération des jours ; elle doit donner la force nécessaire aux soldats lors des batailles et les rassurer sur le rôle qu'ils jouent. La guerre,

¹²⁶ Annexe 4, Duc de Farnèse, p. 103.

¹²⁷ Sailly (Thomas), *op. cit.*, p.18.

¹²⁸ Sailly (Thomas), *ibid.*, p. 22.

aussi néfaste soit-elle, est nécessaire pour « la défense de la justice & de la religion catholique, doibt estre de tous honoré & estimé. Aussi, voit on la sainte Église célébrer la mémoire de plusieurs soldats glorieux »¹²⁹. La mémoire rappelle le sacrifice, mais aussi la récompense « la gloire celeste, & les uns la palme du martyr »¹³⁰. Ils ne se battent pas contre n'importe quels ennemis, il s'agit de vaincre l'hérésie.



Illustration extraite du *Guidon et pratique spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique au Pays-Bas*, de Sailly (Thomas), 1590, p. 41.

Cette illustration conclut le calendrier. Elle représente les deux armées sur le champ de bataille. À gauche du dessin, les catholiques portent la bannière du Christ sur la croix, ils sont protégés par le Saint-Esprit. À droite, les huguenots sont terrassés, à la fois par l'armée, mais aussi par les flammes de l'enfer représenté par la bouche d'un monstre dévorant les hérétiques.

Comme l'écrit le jésuite « Que la guerre de foy n'est qu'une verge de Dieu, & a son origine & commencement que du peché, comme un certain malheur, nay parmy les hommes, & engendré du premier excès [...] pour fôûtter & punir les peuples & pays, qui l'ont deservy »¹³¹. Les militaires au service de l'Église romaine doivent se conformer aux modèles du guerrier de Dieu. La guerre est la conséquence de la dissension d'une minorité ne sachant

¹²⁹ Sailly (Thomas), *op. cit.*, p. 54.

¹³⁰ Sailly (Thomas), *ibid.*, p. 54.

¹³¹ Sailly (Thomas), *ibid.*, pp. 43-44.

respecter les règles divines. Les soldats de Dieu ne font que réparer l'affront, du moins c'est ainsi que T. Sailly expose la mission des hommes sur le champ de bataille.

Comme nous l'avons évoqué, ce manuel est à destination des soldats, et plus spécifiquement « tourné vers la noblesse de guerre » dont l'objectif est de « convertir à l'orthodoxie tridentine »¹³². Il faut souligner que la noblesse a adhéré très tôt à la Réforme, et qu'elle est ciblée par cette littérature. L'objectif est de court-circuiter toute tentation d'adhérer aux idées nouvelles. Pour l'auteur, il s'agit avant tout d'une « Sorte d'armure spirituelle » pour résister en terre protestante. Rien d'étonnant alors, de rappeler que l'organisation du temps est une manifestation du pouvoir religieux. Par conséquent, le *Guidon spirituel* et son calendrier possèdent un double objectif : celui d'organiser les pratiques cultuelles et surtout protéger la foi du guerrier de Dieu.

2.1. Le temps protestant

L'utilisation d'un calendrier à destination des soldats catholiques soulève l'existence d'une organisation temporelle différente pour les protestants. Il faut questionner la conception du temps sous le prisme d'un renouvellement de la pensée religieuse. La comparaison entre les calendriers catholiques et les calendriers protestants éclaire sur les divergences, tant religieuses que politiques, et met en évidence les conséquences sociales qui en découlent.

Comme nous l'avons abordé dans la partie consacrée à l'analyse du modèle agroliturgique, le calendrier organise la vie autour de normes qui doivent être respectées par la société et les fidèles. Or, les protestants ne se reconnaissent plus dans le modèle dominant imposé par les catholiques. Ils s'affranchissent d'une des manifestations les plus contraignantes de la religion, à savoir celle du temps. Le XVI^e siècle ouvre une réorganisation temporelle, les protestants se réapproprient sa construction en produisant des calendriers. Ils sont proches des calendriers catholiques par la forme, mais différents dans le fond « expurgeant le contenu des ces 'superfluité' »¹³³. Le calendrier de François Estienne, publié en 1562, et dont nous avons l'intégralité pour les années 1568 et 1569¹³⁴, apporte son lot de nouveautés. Les saints et les saintes sont supprimés et les noms des réformateurs sont clairement inscrits dans le document. Les illustrations¹³⁵, qui ponctuent la version catholique, font place à une liste d'événements marquants bibliques, tout cela débutant avec la « création

¹³² Boltanski (Ariane) *op. cit.*, p. 51-85.

¹³³ Cabanel (Patrick), *Histoire des protestants en France*, Paris, Fayard, 2012, p. 141.

¹³⁴ Annexe 5, *Calendrier François Estienne*, p. 104.

¹³⁵ Dans sa première version, par la suite le calendrier possède des illustrations.

du monde jusqu'au déluge. »¹³⁶ Les réformateurs remplacent « les saints catholiques romains, entre autres, les grandes figures des réformes protestantes, marquant le jour de leur mort dans le cours de l'an »¹³⁷. La dimension mémorielle est aussi prégnante que dans les versions catholiques. L'auteur indique « au lecteur » qu'il propose de calculer « Nombre d'or, l'Indiction Romaine l'Épacte et le cycle solaire declarans ce que sont & signifient ces moes qu'on met chacun an aux calendriers. »¹³⁸

Il y a une dimension très technique, mais aussi pédagogique dans ce calendrier. Il doit être compris par le plus grand nombre de lecteurs et « l'effort d'explication se comprend par le développement de la chronologie biblique [...] selon le calcul de M. Luther »¹³⁹. Plus qu'une mesure du temps, le calendrier diffuse les savoirs religieux, ceux de la bible, tout en rappelant les distinctions émises envers la confession catholique, c'est avant tout un objet idéologique.

Par ailleurs, il y a un rapprochement entre les protestants et les Juifs rendu visible à travers le calendrier de François Estienne. Comme le souligne Patrick Cabanel les « vignettes représentant les mois »¹⁴⁰ ainsi que les dates « sont celle du peuple d'Israël, exemple parmi d'autres de cette 'israélisation' du monde protestant. »¹⁴¹ Le calcul des journées s'effectue comme « les juifs commencent les heures en ceste manière, les faisans grandes ou petites. »¹⁴² Cet héritage cristallise une des grandes divergences entre catholiques et protestants : les huguenots souhaitent revenir à une Église primitive, plus proche des évangiles, ce qui marque une frontière avec la conception du temps catholique.

Dans le détail du calendrier, les mois sont illustrés par des représentations de la vie quotidienne et les signes astrologiques sont indiqués en bas de page. Néanmoins le calendrier protestant se distingue par le décompte du temps qu'il propose, en effet l'aspect mathématique est prégnant. Max Engammare souligne que l'une des différences entre la construction du calendrier catholique et protestant diffère dans son rapport à l'explication technique du calcul. Il ajoute que les calendriers catholiques « présentent bien le nombre d'or de manière succincte, puis en détail, mais restent silencieuses sur l'épacte ou l'indiction

¹³⁶ *Calendrier historial*, Estienne François, Genève, 1568, p. 11.

¹³⁷ Engammare (Max), *L'ordre du temps, l'invention de la ponctualité au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2004, p.129.

¹³⁸ *Calendrier historial*, Estienne François, Genève, 1568, p. 15.

¹³⁹ Engammare (Max), *op.cit.*, p.147.

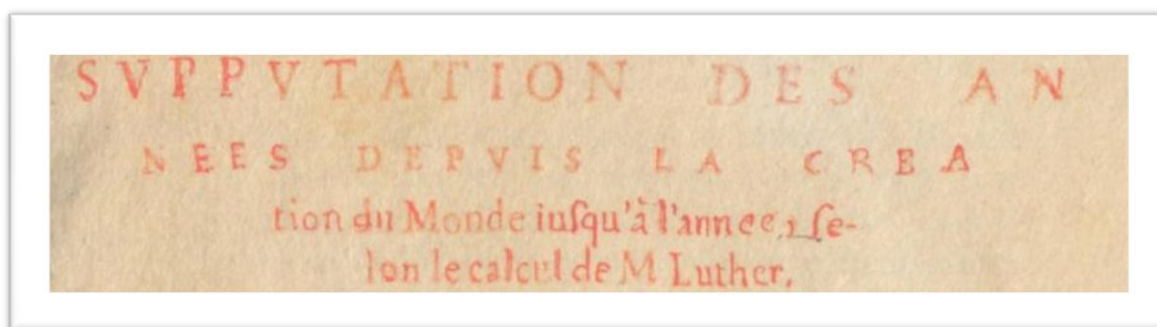
¹⁴⁰ Cabanel (Patrick), *op. cit.*, p.142.

¹⁴¹ Cabanel (Patrick), *ibid.*, p.142.

¹⁴² *Calendrier historial*, Estienne François, Genève, 1568, p. 11.

romaine »¹⁴³. À l'inverse, comme nous pouvons le constater dans l'annexe 5, consacrée au calendrier de François Estienne, reconnaissable par ses couleurs noires et rouges¹⁴⁴, les modes de calcul sont décrits d'une manière explicite et détaillée. En somme, ce qui les différencie n'est pas l'ouvrage de référence, la bible, mais l'interprétation du temps qui en est fait.

Nous apprenons le point de départ du calcul de l'origine du monde dans le calendrier de historial¹⁴⁵ de F. Estienne de 1569. Il débute la supputation des ans par la création du monde jusqu'à « M. Luther » :



Par cet acte, les protestants confèrent une valeur nouvelle en imposant un calcul chronologique dont le départ serait la création du monde. Ce qui, comme le souligne Max Engammare signe « ainsi dans le monde protestant la valeur du calcul, dans le monde catholique, son caractère hérétique »¹⁴⁶. Cette conception est en opposition avec le mode de pensée de l'Église romaine.

Les Almanachs et calendriers sont imprimés à Genève par des protestants français exilés. Même si certains exemplaires parviennent à traverser la frontière la diffusion est sévèrement punie. Comme toute production littéraire provenant des réformés, elles se heurtent à la censure religieuse et politique. Pour exemple, en 1560 une ordonnance de Charles IX « frappe d'interdiction l'impression des almanachs sans l'autorisation préalable des autorités religieuses. »¹⁴⁷ Plus précisément celle-ci défend « d'imprimer ou exposer en vente aucuns almanachs et prognostications, que premierement ils n'ayent esté visitez par l'archevêque ou évêque, ou ceux qu'il commettra »¹⁴⁸. Dix neuf ans plus tard, c'est Henri III dans un Édikt de

¹⁴³ Engammare (Max), *op.cit.*, p. 147.

¹⁴⁴ Annexe 5, *Calendrier François Estienne*, p. 104.

¹⁴⁵ Estienne (François), *Calendrier historial*, Genève, 1569, p.13.

¹⁴⁶ Engammare (Max), *ibid.*, p.147.

¹⁴⁷ Biémont (Emile), *op. cit.*, p. 79.

¹⁴⁸ « Ordonnance d'Orléans » de janvier 1560, article 26, in : Isambert, Taillandier et Decrusy, *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, Paris, Belin-Leprieur, 1829, vol. 14, p. 71.

1579¹⁴⁹ qui confirme l'encadrement de la rédaction et de l'imprimerie des almanachs en France en ces termes « que premierement n'ayent esté vûs et visitez par l'archevêque, évêque, ou ceux qu'ils auront députez expressément à cet effet, approuvez par leurs certificats et signez de leurs mains, et qu'il n'y ait aussi permission de nous ou de nos juges ordinaires ». ¹⁵⁰ Les mesures politiques sont doubles, non seulement elles veulent éviter la diffusion d'hérésie à travers le calendrier, avec l'astrologie illicite, mais aussi bloquer la circulation des calendriers protestants. Rédiger le calendrier confère le pouvoir de normaliser les relations que les Hommes entretiennent avec le monde religieux et social.

Comme nous l'avons détaillé tout au long de ce premier chapitre la construction du calendrier est un enjeu de pouvoir. Après le monopole catholique du calendrier, les calvinistes et luthériens proposent une organisation temporelle indépendante de la tradition romaine. Dans une volonté de reconquête catholique, la papauté depuis le 5^e concile de Latran réfléchit à un moyen de corriger les erreurs du calendrier. Le point central qui cristallise la réforme est la célébration de la fête de Pâques. Au fil des siècles le décalage avec l'équinoxe de printemps, permettant de situer le jour à célébrer, ne fait que croître. Malgré de multiples tentatives de réforme du calendrier julien, il faut attendre l'arrivée du Pape Grégoire XIII pour mettre en œuvre une refonte du système calendaire.

¹⁴⁹« Ordonnance rendue sur les plaintes et doléances des Etats-généraux assemblés à Blois » en novembre 1576, relativement à la police générale du royaume, mai 1579, in : Isambert, Taillandier et Decrussy, *Recueil général des anciennes lois française depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, Paris, Belin-Leprieur, 1829, vol^o 14, pp. 390-391.

¹⁵⁰ Fragnito(Gigliola), Tallon (Alain), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publication de l'École de Rome, 2015, p.107.

Chapitre II - La réforme du calendrier en France.

Maintenant que nous avons établi le lien entre la construction du temps et la religion, nous pouvons exposer les motivations et l'organisation de la réforme du calendrier en 1582. En effet, la volonté d'unifier tous les chrétiens sous le même calendrier, avec comme mot d'ordre : remettre la fête de Pâques à sa place légitime, c'est-à-dire le premier dimanche suivant l'équinoxe de printemps. « Mais le jour de cette pleine lune, calculée d'après le calendrier et non d'après l'observation des astres, s'éloignait sans cesse de sa date véritable »¹⁵¹. Cette question est au centre des préoccupations comme nous le verrons dans les sources à venir.

Dans ce chapitre, nous allons évoquer ce qui a motivé la réforme ainsi que son application dans le royaume de France et pour finir les difficultés qui ont ponctué sa mise en place. C'est à travers l'événement que se dessinent les enjeux religieux et politiques que nous allons décrire et analyser.

1. Instauration du calendrier grégorien en France.

Prémices d'une réforme.

La question de la correction du calendrier remonte bien avant la réforme de Grégoire XIII, au début du XVI^e siècle. Hommes d'Église et scientifiques remettent en cause la pertinence du calendrier julien. C'est le cas de Mexia Pedro en 1526 dans *Les diverses leçons de Pierre Messie*. Ce livre, traduit en français par Claude Gruger en 1552, est un traité de vulgarisation des savoirs scientifiques de l'Antiquité mis en relation avec les savoirs de la Renaissance¹⁵². Dans une leçon intitulée *De nostre Seigneur Jesus Christ*, il revient sur l'histoire du calendrier julien et pointe les dysfonctionnements du système. Il met en lumière les raisons du décalage. Il s'agit d'un mauvais calcul entre la révolution solaire et le calendrier, ce qui induisait « souvent que Pasques & les autres festes mobiles font solemnisées à autres jours qu'on ne les doit celebrer, à cause des regles & ordres que les anciens ont tenuës

¹⁵¹ Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p.13.

¹⁵² Il s'agit d'accorder la pensée des philosophes antiques avec les prérogatives de l'Église romaine.

en faisant les Calendriers & Almanachs »¹⁵³. En effet, la date réelle ne concorde plus, ce qui pose un problème de taille, car cette fête « représente la clé du salut, le sacrifice qui permet le rachat de toute l'humanité »¹⁵⁴. Consciente du problème, l'Église propose la correction depuis le « Concile general. »¹⁵⁵ Néanmoins, aucune correction n'est adoptée, pourtant comme le souligne l'auteur de la source, des travaux sont entrepris par des mathématiciens et astronomes, « Il se trouve que beaucoup d'hommes notables en ont écrit plusieurs traités »¹⁵⁶. Ce que l'auteur tient à démontrer c'est qu'il n'y a plus le lien sacré entre la fête de Pâques et sa célébration, la date ne correspond plus à la résurrection du Christ rendant sa valeur caduque. Les fêtes mobiles sont un casse-tête, autant pour les rédacteurs d'almanachs que pour l'Église, auxquelles la réforme du calendrier doit apporter une réponse.

Sur ce point l'historien Jacques Auguste de Thou livre dans son *Histoire Universelle* un récit similaire à celui de Mexia Pedro. Il écrit que 100 ans avant la réforme du pape Grégoire XIII, le pape Innocent VII avait convoqué un grand astronome pour apporter une correction au calendrier. Il rappelle qu'une multitude d'hommes d'Église s'était penchée sur « la manière de régler l'année solaire. »¹⁵⁷ Aucune des propositions n'a satisfait jusqu'alors l'Église. Comme nous venons de le voir, les erreurs du calendrier sont connues par les élites savantes du XVI^e siècle. La dernière tentative en date est celle proposée par Nicolas Copernic en 1515. Cependant les thèses qu'ils évoquent ne sont pas en accord avec la conception cosmologique de l'Église.

1.1. Des circonstances favorables.

Quelques décennies plus tard, le contexte politique et religieux est propice à une concertation autour de la question du temps. Le pape Grégoire XIII souhaite depuis son élection en 1572, remettre de l'ordre, au sens religieux du terme, en corrigeant le calendrier julien. Son aversion pour les protestants est clairement établie comme le démontre cette médaille commandée par le pape Grégoire XIII en l'honneur du massacre de la Saint-

¹⁵³ Mexia (Pedro), *Les diverses leçons de Pierre Messie ... mises de castillan en françois par Claude Gruget, parisien, avec sept dialogues de l'auteur, dont les quatre derniers ont esté de nouveau traduits en cette quatriesme édition*, Lyon, Michel (C), 1526, p. 381.

¹⁵⁴ Maiello (Francesco), *op. cit.*, p. 157.

¹⁵⁵ Mexia (pedro), *op. cit.*, p. 381.

¹⁵⁶ Mexia (pedro), *ibid.*, p. 381.

¹⁵⁷ Thou (Jacques-Auguste de), *Histoire Universelle*, t.4, Londres, Traduite sur l'édition latine de Londres, s.é., 1734, p. 655.

Barthélemy où l'on peut lire *Ugnottorum Strages* traduit littéralement par Massacre de huguenots¹⁵⁸.



Nous pouvons lire : à gauche : « GREGORIUS XIII. PONT. MAX. AN. I. » à droite : « UGONOT TORUM STRAGES 1572 »¹⁵⁹

Le nouveau pape veut instaurer une cohésion entre tous les chrétiens catholiques d'Europe, qu'ils puissent partager les fêtes et plus spécifiquement celle de Pâques au même moment. Par ailleurs la volonté de l'Église est de séparer la Pâque Juive –Pessa'h– de la Pâques chrétienne. Réaffirmer les dogmes catholiques et se distancier de l'héritage juif est une des composantes du calcul de la date de Pâques.

Depuis la Réforme protestante, les guerres ponctuent la vie en Europe. En France, plus qu'ailleurs, une angoisse eschatologique imprègne les mentalités. La réforme du calendrier apparaît comme une volonté salvatrice en reconnaissant le temps de la « vraie religion » en opposition de celui des hérétiques protestants. Le déroulement de la réforme a laissé des traces que nous allons exploiter tout au long de ce chapitre.

Le pape Grégoire XIII, assisté de scientifiques de renoms tel l'astronome Luigi Lilio, redéfinit le calcul du calendrier. Les prémices de la réforme sont contées par J.A. De Thou : « Il [le pape] écrivit au Sénat de Venise pour le prier d'engager les Sçavans de l'Université de Padouë à donner fur cela leurs avis »¹⁶⁰. De leurs concertations ressortent les mêmes conclusions déjà évoquées : il y a 10 jours excédentaires à l'équinoxe de printemps. Malgré

¹⁵⁸ Cabanel (Patrick), *op. cit.*, p. 272.

¹⁵⁹ *Médaille et son revers* [estampe], S.N., 1572.

¹⁶⁰ Thou (Jacques-Auguste de), *op. cit.*, p.656.

les tentatives précédentes, notamment celle du concile de Nicée, de reculer la date de l'équinoxe, la situation n'était pas pour autant résolue. S'ajoutent à tout cela les observations de Copernic « ayant comparé les observations avec celles des Anciens, avait découvert qu'il y avait de l'inégalité dans les années solaires. »¹⁶¹ Après de multiples échanges les mathématiciens et astronomes s'accordent sur la suppression de 10 jours.

Néanmoins, même validée, cette mesure ne convient pas à tout le monde, une fois de plus la date de célébration de Pâque est problématique, car : « il arriverait infailliblement qu'on célébrerait quelquefois la fête de Pâque à contretems. »¹⁶² Des voix s'élèvent contre la correction et rejettent le calcul proposé par Lilio, une querelle de mathématiciens débute. C'est le cas des publications d'un professeur de l'université de Tübingen, mais aussi de Joseph Scaliger qui fait une nouvelle proposition, basée sur les calculs des Anciens dans la réception des travaux de N. Copernic. Malgré toutes les critiques émises contre les nouveaux calculs, le pape Grégoire XIII « donne une Bulle à Frescati datée du vingt-quatre février pour la publication de son nouveau Calendrier »¹⁶³ de l'année 1582. En résumé, il faut supprimer trois bissextiles tous les quatre cents ans en plus des 10 jours pour rattraper le retard depuis le concile de Nicée en 325.

Nous pouvons constater une évolution de la pensée catholique, l'héliocentrisme et le géocentrisme avaient bloqué la réforme précédente, la question du calendrier fut abandonnée, mais en 1582 la correction du calendrier est enfin effectuée. De plus, les modes de calculs du calendrier, qui n'étaient pas explicités à l'exception des versions protestantes, sont enfin décortiqués dans les nouvelles versions. Toutefois, la réforme n'est pas adoptée en France à la même date que ses voisins catholiques. Nous verrons comment ce projet est porté par la royauté et exposerons sa diffusion à travers le royaume. Pour finir, nous détaillerons les embûches qui ont ponctué son instauration.

2. Une mise en œuvre épineuse : les difficultés rencontrées.

Comme nous venons de le présenter, le pape impose la réforme du calendrier, même si le nouveau calcul n'est pas optimal. La réforme est adoptée dans les pays européens catholiques. Cependant, la diffusion du calendrier s'est heurtée à des difficultés logistiques et politiques que nous allons détailler.

¹⁶¹ Thou (Jacques-Auguste de), *op.cit.*, p. 657.

¹⁶² Thou (Jacques-Auguste de), *ibid.*, p.659.

¹⁶³ Thou (Jacques-Auguste de), *ibid.*, p.660.

Une source particulièrement éclairante nous renseigne sur la mise en place de la réforme en France. Il s'agit de la correspondance du cardinal de Granvelle. Cet ecclésiastique au service de la couronne d'Espagne rapporte semaine après semaine l'instauration de la réforme non seulement pour le royaume de France, mais aussi pour les autres pays européens. Le pape Grégoire XIII offre le privilège d'imprimer le calendrier à la famille du défunt astronome à l'origine de la correction, Lilio. Après avoir fait la demande auprès d'Henri III d'accepter à son tour ce privilège, le royaume attend sa version afin d'imprimer et de vendre le nouveau calendrier. La soustraction des dix jours doit s'effectuer au mois d'octobre 1582, du 4 au 15 octobre.

Cependant, aucune copie de l'imprimeur Lilio ne parvient en France, causant un retard pour l'adoption de la réforme du calendrier. Le royaume « Très chrétien » de France ne réussit pas à être dans les délais, tandis que l'Espagne et l'Italie effectuent la suppression des dix jours. À la suite de ce désagrément, Henri III expose au pape les raisons de l'échec de la France à adopter la réforme. Le cardinal de Granvelle résume cette situation en rappelant que « les lettres du Roy despatchées par la voye de monsieur Foncq sont arrivées, et la déclaration que sa sainteté a fait, afin que l'on puisse librement imprimer le calendrier, nonobstant le privilège qu'elle avoit despatché pour un Lilio. »¹⁶⁴ Dorénavant, c'est le monarque qui attribue le privilège d'imprimer le calendrier, il choisit de confier cette mission à son imprimeur officiel : Jacques Kerver.

Le calendrier peut donc être imprimé et la suppression des dix jours doit être repoussée à une date ultérieure pour parachever la réforme. Cette question épineuse demande la concertation du roi et de ses représentants pour trouver le moment opportun de retirer les journées excédentaires. L'ambassadeur du roi à Rome, Paul de Foix, s'entretient avec le Pape pour trouver une solution. Sur ce point, le Cardinal de Granvelle livre : « L'intention du pape estoit d'accourir le carnaval »¹⁶⁵ c'est-à-dire après le carême, en 1583. Paul de Foix rapporte la même version, il souhaite que la soustraction s'effectue « au temps de la desbauche qui se fait auprès de Caresme prenant ».¹⁶⁶ De plus, cette date permet de célébrer le carême et Pâques à la même date que les pays ayant déjà adopté la réforme.

¹⁶⁴ Granvelle (Antoine Perrenot de), *Lettres inédites du cardinal de Granvelle, adressées à messire Jean Froissard, sieur de Broissia: 1582-1583*, Lons-le-saunier, Imprimerie de Damelet (H), 1864, p.46.

¹⁶⁵ Granvelle (Antoine Perrenot de), *op. cit.*, p.78.

¹⁶⁶ Paul de Foix lettre du 26 novembre /6 décembre 1582, bibl. nat. De Fr, 16044, fol. 218v.

Ce point litigieux est tranché le 21 octobre par Henri III dans une lettre à destination de Paul de Foix « Votre majesté avoit arresté que ce seroit pour le moys de decembre prochain. »¹⁶⁷ La lettre du cardinal de Granvelle datée du 14 décembre 1582 souligne la décision prise par le roi de France permettant aux Français de célébrer Pâques à la même date dans les pays catholiques « je tiens que par delà au plustard l'on mettra lors en usage ledict calendrier, et que vous aurez au mesme temps la feste de Pasques que quand nous l'avrons. »¹⁶⁸ C'est au mois de décembre que le changement semble le plus propice, reste et demeure une difficulté, il faut déterminer le jour exact de l'application de la mesure. La fête de Noël doit également s'aligner avec la date de célébration à Rome. Il n'est pas concevable de fêter la naissance du Christ dix jours après l'Espagne et l'Italie, et encore moins de supprimer Noël. En prenant en compte les fêtes précédant le 25 décembre, la décision se fixe sur le début du mois. Malgré la suppression de la fête en l'honneur de Sainte Luce, aucune célébration notable n'est constatée. C'est pour cette raison qu' « Ilz les ont coppé ausditz Avantz pour les faire plus courtz, et par moyen avront Noel aussy tost que nous et vos aultres dix jours plus tard »¹⁶⁹. Ainsi la France choisit « d'abbévier les Advantz en faveur de ceulx qui les jeunent »¹⁷⁰ Le conseil en commandement ordonne à la fin du mois d'octobre que la France soustrait les dix jours du 9 au 20 décembre 1582. La mesure est aussi appliquée par le frère du roi, le duc d'Alençon et duc de Brabant, dans la ville d'Anvers. Le 15 décembre, accompagné de ses proches, il célèbre Noël dans l'Église de Saint-Michel, soit dix jours plus tôt que la date habituelle, en accord avec la France et Rome.

En parallèle, une telle mesure demande une organisation permettant d'effectuer le retranchement des journées excédentaires. Henri III fait la demande expresse d'encadrer la suppression des dix jours, tant sur le plan de l'information, les évêques devaient expliquer aux populations, que sur le plan financier en retardant les échéances des remboursements. L'ordonnance royale prévoit la transmission des informations « et la faire proclamer et lire aux prones des Eglises de votre diocese, comme nous enjoignons presentement à nos courts de Parlement, Ballifs et seneschaux faire en l'estendue de leur ressort et jurisdiction à fin que nul n'en puisse prétendre cause d'ignorance »¹⁷¹. Depuis l'enregistrement de l'ordonnance le 3 novembre à Paris, elle se diffuse donc en France propageant la correction du calendrier « de

¹⁶⁷ Lettre de Paul de Foix, 12 /22 novembre 1582 : bibl. nat. De Fr, ms fr. 16044, fol. 211 v 1.

¹⁶⁸ Granvelle (Antoine Perrenot de), *op. cit.*, p.46.

¹⁶⁹ Granvelle (Antoine Perrenot de), *ibid.*, p.46.

¹⁷⁰ Granvelle (Antoine Perrenot de), *ibid.*, p.38.

¹⁷¹ Société archéologique de Touraine, Bulletin de la Société archéologique de Touraine, Tours, Georget-Joubert, Guillaud-Verger, t. 4, 1903, pp. 192-193.

notre saint père le Pape, mais aussi de l'Église universelle et de l'intention du Roy »¹⁷². Par exemple, une fois la prise en compte de l'ordonnance royale, l'évêché de Touraine réorganise la liste des fêtes en supprimant les dix jours comme nous pouvons le constater dans l'annexe 6¹⁷³. À Paris, le roi envoie cinq hommes pour lire les lettres patentes sur les grandes places et le texte est placardé dans les lieux de passage. Un peu partout dans le royaume des crieurs informent le peuple, quand ce n'est pas le cas, ce sont les autorités religieuses qui informent les fidèles lors des messes.

Un effort de pédagogie est amorcé pour que le plus grand nombre comprenne les motivations du roi à adopter le calendrier du pape. En effet, une fois le privilège accordé à Jacques Kerver, la Reine Mère souhaite que le texte soit traduit en français. C'est l'ancien libraire du roi, Jean Gosselin qui répond à cette demande. Passionné d'astronomie il fait une requête de privilège auprès d'Henri III.¹⁷⁴

La question des règlements auprès des créanciers est une source d'inquiétudes comme le souligne Pierre de L'Estoile, Henri III avait pris des dispositions pour éviter d'acculer les « débiteurs peusent estre contraints par leurs créanciers, sinon qu'autant de jours après le terme escheu qu'il y en auroit eu de perdus et délaissés, et sans aussi que ladite abbréviation »¹⁷⁵. En effet, les risques d'abus liés au retranchement sont réels, le roi garantit, du moins dans les textes la protection économique et financière du peuple. Nous avons vu comment la réforme s'est peu à peu installée dans le Royaume de France. Néanmoins, il faut mettre en lumière les tensions suscitées par l'adoption du calendrier.

2.1. La légitimité du pape : tension et gallicanisme

Ce qui pose un problème majeur, c'est l'instigateur du projet. Toutes les tentatives précédentes de réformer le calendrier proviennent du Saint-Siège. Cependant, nous allons voir que la légitimité du pape est sujette à controverse, des voix s'élèvent contre l'adoption du texte. Cette remise en question n'est pas nouvelle comme nous pouvons le constater avec l'ouvrage rédigé par Henri Corneille Agrippa de Nettesheim. L'auteur est assez original, après avoir écrit des calendriers et travaillé comme astrologue auprès de Louise de Savoie, il se ravise et s'oppose à la conception d'un nouveau découpage du temps. Il expose dans son

¹⁷² Société archéologique de Touraine, *op. cit.*, pp. 192-193.

¹⁷³ Annexe 6, *Calendrier société archéologique de Touraine*, p. 105.

¹⁷⁴ Annexe 7, *En ce Petit bout de papier*, Jean Gosselin, p. 106.

¹⁷⁵ L'Estoile (Pierre de), *Mémoires-journaux : 1574-1611*, t. 2, Paris, Tallandier, 1875, p. 96.

chapitre intitulé *Des Ceremonies*, l'histoire que la papauté entretient avec la volonté de corriger le calendrier pour replacer la célébration de Pâques à la bonne date « Depuis lon s'est tellement arrêté sur l'obturation de ce iour de Pasques, que plusieurs decrets saicts par les Papes, plusieurs supputatios de comptes, que lon appelle ecclesiastiques, calculés par les peres »¹⁷⁶ Ce texte rédigé en 1525 et traduit en français en 1582, rappelle ce qui est établi dans la première partie du mémoire, à savoir le lien étroit entre la construction du temps et la religion chrétienne. Toutefois, l'ancien astrologue émet un avis très critique sur la rédaction du calendrier et souligne d'une part qu'il faut cesser de vouloir en faire la correction, et d'autre part, ses propos sont acerbes sur la légitimité des évêques. Il met en lumière des points de désaccord à l'égard de l'Église romaine « A vostre advis n'estoit ce pas chose qui meritast que l'eglise fus mise en si grand peril de naufrage par l'opiniatreté superstitieuse d'un seul Evesque de Romme ? »¹⁷⁷ L'auteur questionne surtout l'intérêt pour le Clergé de se préoccuper de « la reparation du calendrier »¹⁷⁸. Cette œuvre critique, antérieure à la réforme, met en lumière les interrogations sur la légitimité du Saint-Siège à corriger le calendrier. Pour Henri Corneille Agrippa, la foi et la théologie supplantent les impératifs scientifiques. Pour autant, c'est le principe même du calendrier qui est critiqué et non les prérogatives de l'Église.

La situation est bien différente en 1582, c'est la reconnaissance même du pouvoir spirituel sur les questions temporelles qui est rejetée. Jacques-Auguste de Thou produit l'un des rares témoignages sur la question. L'auteur, fils de l'ancien président de Paris, Christophe de Thou, évoque que le Pape a pris seul la décision de corriger le calendrier sans avoir « consulter les Princes de l'Europe ; mais il vouloit que la décision de quelque côté qu'elle vint, parut de lui »¹⁷⁹. Cette mesure suscite la colère dans les pays à forte concentration protestante où cette mesure s'apparente à un coup de boutoir « contraire à l'esprit de la paix d'Augsbourg »¹⁸⁰. Pour ne pas porter atteinte à la politique de l'Empire, elle devait « prendre des mesures pour éviter les reproches de negligence dans une affaire qui regarde la dignité & la majesté de l'Empire »¹⁸¹. L'objectif est de garder le calendrier julien et de conserver liberté et distance à l'égard de Rome.

¹⁷⁶ Corneille (Agrippa Henri), *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, Paris, Durand (J), 1582, p. 247.

¹⁷⁷ Corneille (Agrippa Henri), *op. cit.*, p. 247.

¹⁷⁸ Corneille (Agrippa Henri), *ibid.*, p. 247.

¹⁷⁹ Thou (Jacques-Auguste de), *op. cit.*, p. 658.

¹⁸⁰ Christin (Olivier), *La paix de religion, l'autonomisation de la raison politique au XVI^e* Paris, Seuil, 1997, p.116.

¹⁸¹ Thou (Jacques-Auguste de), *ibid.*, p. 661.

2.2. Le parlement de Paris : défense du modèle gallican.

Néanmoins, la royauté française ne rechigne pas à accepter la réforme. Les raisons sont multiples, mais parmi les plus importantes Henri III entreprend depuis plusieurs années de rétablir son image auprès des fidèles catholiques. J.-A. de Thou révèle que l'affaire du calendrier « ne fut nullement examinée »¹⁸² ni par le roi ni par le conseil à l'exception du premier président du Parlement de Paris, qui n'est autre que le père de l'auteur. Il se serait opposé à Henri III « qui avoit parlé au Roi avec beaucoup de vivacité sur cet article »¹⁸³ et ajoute que c'est la mort du président qui a permis l'enregistrement de l'édit royal pour l'adoption du nouveau calendrier. Par ailleurs, l'auteur implique que le retard pris par la France résulte de ce conflit, à la suite du décès du président, le roi fait enregistrer le texte le 3 novembre 1582. Jérôme Delatour rapporte que la « coïncidence des dates est troublante »¹⁸⁴ d'autant plus que le président du parlement est connu pour ses prises de position. Déjà en 1564, il se serait « vigoureusement opposé à l'adoption du style du 1^{er} janvier ».¹⁸⁵ En effet, le changement, la réforme « ne fut observée au parlement de Paris que le 1er janvier 1567 »¹⁸⁶ à partir de cette date « Scévole de Sainte Marthe & le président de Thou ont û égard à la façon de conter les années de leur temps. »¹⁸⁷

Les résistances et oppositions entre le président du parlement de Paris et les derniers rois de la branche des Valois sont connues. Or il faut prendre un peu de distance pour analyser le manque de neutralité de son fils dans le portrait qu'il dresse d'Henri III. J.-A. de Thou porte un regard critique sur la famille royale, pour lui le roi a « une attitude peu digne de sa condition royale. Il ne respecte pas les traditions, introduit des nouveautés, ruine l'État et vit dans la mollesse, les plaisirs et la volupté. Par ce comportement, il s'est rendu odieux à son peuple »¹⁸⁸. Il ne reconnaît aucune valeur à Henri III ni à son frère Charles IX, la responsabilité est imputée à la reine mère Catherine n'ayant su former de bons souverains. On retrouve l'image de la mauvaise gouvernance des femmes en politique, voulant s'accaparer le pouvoir de ses fils. La thèse d'une dispute est également évoquée dans les *mémoires* de Pierre

¹⁸² De Thou (Jacques-Auguste), *op. cit.*, p. 662.

¹⁸³ De Thou (Jacques-Auguste), *ibid.*, p. 662.

¹⁸⁴ Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p. 393.

¹⁸⁵ Delatour (Jérôme), *ibid.*, p. 393.

¹⁸⁶ Ménages (Gilles), *Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet intitulé Jugemens des savans*, t. 1, 1688, p. 266.

¹⁸⁷ Ménages (Gilles), *op. cit.*, p.266.

¹⁸⁸ Grouas (Estelle), « Aux origines de la légende noire des derniers Valois : l'Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou », in Daussy (Hugues) et Pitou (Frédérique) (dir.), *Hommes de loi et politique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, collection « Histoire », 2007, pp. 75-87.

de L'Estoile « On attribuoit l'occasion de sa maladie et de sa mort à une colère dont il s'aigrist contre le Roy, qui lui fist faire beaucoup de chose contre son gré »¹⁸⁹ cependant, le désaccord ne concerne pas la réforme du calendrier, mais « la condamnation de Salcède¹⁹⁰ »¹⁹¹. Cette situation a entraîné « quelques rudes propos, ce bon vieillard les aiant pris à cœur, la fascherie avec les ans le mirent au tombeau »¹⁹². Un autre témoignage confirme les précédents, celui de Jean de la Fosse dans son journal : « On dict qu'il morut de marisement parce qu'il ne voulut adhérer à plusieurs esdicts que le roy vouloit faire passer et de fait le roy luy aytn dict quelques paroles assez atroces »¹⁹³. Les raisons de cette incartade ne sont pas certaines, cependant une chose est sûre, le roi a attendu la mort de Christophe de Thou pour enregistrer l'Édit au parlement de Paris.

Par ailleurs, il est coutumier pour le parlement de Paris de faire pression grâce à ses pouvoirs législatifs et de bloquer l'enregistrement des édits qui ne le satisfaisait pas. Il retarde l'enregistrement des édits dont le but est « souvent un moyen d'alerter le pape sur les conditions et l'application de ses décisions. »¹⁹⁴ Nous pouvons souligner l'héritage de la tradition parlementaire et « la défense des 'libertés de l'Église gallicane' »¹⁹⁵ mise en avant par son premier président. L'objectif est de maintenir de manière plus au moins équitable le pouvoir du pontife sur celui du roi « en dressant une sorte de mur de défense »¹⁹⁶. Car, *in fine*, c'est le souverain royal qui dicte la politique en France.

Maintenant que nous avons exposé les grandes lignes de la réforme, nous pouvons questionner l'unique publication sur le sujet, à savoir l'article de Jérôme Delatour. L'auteur rapporte dans le détail les éléments chronologiques de son adoption : de la bulle à l'application. Il livre un récit richement documenté. Néanmoins, il ne propose pas de contextualiser l'événement, les guerres de Religion, les Édits de tolérance et de pacification qui ne sont pas intégrés à sa réflexion. La contre-réforme et le climat eschatologique sont autant d'indices pour replacer la démarche du souverain pontificale et du monarque français. Cette limite est tout à fait logique, il s'agit d'un article et non d'une monographie, l'auteur ne

¹⁸⁹ L'Estoile (Pierre de), *op. cit.*, p.88.

¹⁹⁰ Nicolas de Salcède gentilhomme au service d'Henri III, jusqu'à ce qu'il se rallie au Guise et tente d'assassiner le frère du roi François de France. Il est jugé par le parlement de Paris et exécuté en octobre 1582.

¹⁹¹ L'Estoile (Pierre de), *op. cit.*, p. 88.

¹⁹² L'Estoile (Pierre de) *ibid.*, p. 88.

¹⁹³ Fosse (Jean de la), *Journal d'un curé ligueur sous les trois derniers Valois*, Paris, Didier, 1865, p.193.

¹⁹⁴ Fragnito(Gigliola), Tallon (Alain), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publication de l'École de Rome, 2015, p. 37.

¹⁹⁵ Fragnito(Gigliola), Tallon (Alain), *op. cit.*, p. 37.

¹⁹⁶ Fragnito(Gigliola), Tallon (Alain), *ibid.*, p. 37.

peut développer une argumentation prenant en compte toutes les dimensions du sujet. Cette carence informative est une difficulté pour la suite de la rédaction. Pour comprendre la réception de la réforme, il faut prendre de la hauteur, c'est-à-dire chercher du côté de l'histoire de la Réforme et de la ligue pour comprendre le climat dans lequel est né le nouveau calendrier.

Pour revenir à l'histoire de la réforme du calendrier, elle est effective en cette fin d'année 1582. Malgré les difficultés observées : retard de l'enregistrement du parlement de Paris ou la non-réception du calendrier par les imprimeurs français, la réforme ne suscite pas de réaction particulière lors de son adoption. Seule ombre au tableau comme nous venons de le voir, la réaction Christophe de Thou. Le parlement agit comme un régulateur, mais ne peut bloquer indéfiniment les mesures, notamment lorsqu'elles émanent du souverain. De plus, la politique royale met en œuvre une diffusion de la réforme dans son royaume, à l'intérieur des églises comme sur les places des villes par les crieurs et l'affichage des textes pour informer le plus grand nombre. Pour parachever cette dimension pédagogique, le calendrier est traduit en français. Maintenant que nous avons mis en lumière la réforme, il faut analyser la réception du calendrier, du peuple aux élites savantes. Avant cela il faut expliciter le contexte, particulièrement oppressant, pour comprendre les réactions des sujets de la Couronne. Entre dépit et angoisse, nous verrons comment est vécu ce changement de calendrier.

Chapitre III - La réception du calendrier en France

Mi-décembre 1582, le calendrier corrigé est enfin imprimé par Jacques Kerver en latin et traduit en français par le libraire du roi Jean Gosselin. Après son adoption, avec plus de deux mois de retard, les 10 jours excédentaires sont « syncopés ». Le roi Henri III souhaite réaffirmer son appartenance à l'Église romaine en faisant preuve de zèle, notamment avec l'adoption du calendrier et en procédant à de multiples processions qui ponctuent le royaume depuis 1580. Néanmoins, la tâche n'est pas aisée, la coexistence confessionnelle ternit la confiance des catholiques et met à rude épreuve les nerfs des protestants qui sentent bien que leur statut est fragile. Il faut ajouter à cela une crainte particulière, une angoisse eschatologique dont le déchaînement des éléments naturels est perçu comme une preuve supplémentaire de l'échec de la politique « irénique » mise en œuvre depuis une vingtaine d'années. Le contexte climatique et économique désastreux plombe la confiance et entraîne une plus grande méfiance vis-à-vis de la Couronne, le cercle vicieux de la peur et du ressentiment s'accroît dans les années qui précèdent la réforme du calendrier.

C'est en prenant en compte ce contexte que nous allons développer ce chapitre III. D'une part nous verrons comment se retranscrit cette appréhension face au nouveau calendrier, puis nous analyserons plus en détail sa perception à la suite de son introduction en France et pour finir nous mettrons en exergue l'accueil qui lui est réservé dans les élites savantes.

1. Un climat d'angoisse.

Avant d'exposer plus en détail la réception du calendrier, il faut rappeler la situation politique et religieuse du royaume. Depuis la fin de la septième guerre de religion en 1577, la France vit dans un semblant de paix, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'affrontement direct. Néanmoins, la pacification d'un État ne se décide pas uniquement sur une décision politique. Épuisés par des décennies de conflits, les Français connaissent des périodes où ils expérimentent le « vivre ensemble ». La royauté prône la politique du compromis, dans laquelle chaque partie doit faire preuve d'abnégation, afin d'enrayer la violence. Il en résulte une dichotomie, entre une volonté d'apaisement de la monarchie et une angoisse

eschatologique du peuple, c'est ce que Denis Crouzet nomme « les imaginaires antagonistes »¹⁹⁷. Nous pouvons souligner que ces deux imaginaires résultent de deux expériences distinctes, l'une prend sa source dans la figure néoplatonicienne du roi, au-dessus des conflits, apportant la paix pour tous, l'autre est celle du peuple, ancrée dans la réalité d'un quotidien chargé d'une forte appréhension. La politique d'apaisement entre les communautés confessionnelles en France a un caractère exceptionnel, en ce sens où elle est contradictoire. Tolérer les huguenots sans leur reconnaître un statut égal aux catholiques ainsi que pacifier le royaume en forçant une partie des sujets à oublier les violences subies ne permet pas l'apaisement souhaité. Comme le souligne l'historien Pierre Jean Souriac « D'un côté, les autorités monarchiques soucieuses de pacification et de coexistence tentèrent, contre vents et marées, de les rejeter dans un oubli salvateur pour le bien général du royaume »¹⁹⁸. Ce jeu d'équilibre entre la protection du plus grand nombre, quitte à imposer la paix, et sa réception auprès des populations est discutabile à travers l'adoption du calendrier en 1582 et en 1583.

Comme nous l'avons exposé, nous ne pouvons parler dans le cas de la France d'une « Querelle du calendrier ». Du moins, en comparant notre histoire à celle de l'empire ou de l'Angleterre, les réactions n'ont pas eu une aussi grande envergure. Toutefois, il ne faut pas négliger les spécificités du royaume et encore moins omettre que les manifestations de mécontentements sont protéiformes. Afin d'en comprendre les subtilités, il faut rappeler le climat dans lequel la réforme s'opère.

1.1. Une peur eschatologique.

Pour illustrer les craintes des populations, nous disposons de sources éclairantes, notamment des mémoires et annales dont la plupart sont conservés dans les chroniques des villes. Mais pour commencer, nous allons exploiter à nouveau les *mémoires* de Pierre de l'Estoile. Pour exemple, l'auteur rapporte plusieurs événements climatiques perçus comme un signe néfaste. À la fin du mois d'octobre « sur les cinq heures du soir, apparust au ciel, devers le midi, une grande et espouvantable lumière, brillante et s'eslançante comme un éclair de tonnerre et dura deux bonnes heures, ce qu'on interpreta à mauvais présage »¹⁹⁹ ou en « le samedi 5^e de ce mois de novembre, il tonna bien fort »²⁰⁰. Quand les avertissements ne venaient pas du ciel, ce sont les eaux qui menaçaient les habitants « En ce mois de novembre,

¹⁹⁷ Crouzet (Denis), *La nuit de la Saint-Barthélemy, un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994, 689p.

¹⁹⁸ Souriac (Pierre-Jean), « Guerres religieuses, histoire et expiation : autour de l'émeute toulousaine de mai 1562 », *Chrétiens et sociétés. XVI^e-XXI^e siècles*, 3 décembre 2013, n° 20, p. 31.

¹⁹⁹ Pierre de l'Estoile, *op. cit.*, p.109.

²⁰⁰ Pierre de l'Estoile, *ibid.*, p.113.

la rivière de Seine fut furieusement débordée, à cause des longues pluies précédentes, et les eaux furent si grandes qu'on pensoit estre revenu à un second Déluge. »²⁰¹ Tous ces exemples trahissent un malaise, les catastrophes naturelles sont un moyen de mesurer la colère divine. Plus les éléments se déchaînent, plus les peuples se méfient des décisions prises par les autorités politiques et religieuses. En effet, les craintes en cette fin de siècle sont paroxystiques, le nouveau calendrier contribue à renforcer ce climat. Le registre du notaire Jean Vinel, rédigé en 1583 rapporte la mise en place de la réforme et ajoute que pendant cette période il « ne fist que pleuvoir avec force ténèbres. Et à Bordeaux, la vehle de la Noel, [la foudre] tomba sur le clochier dez Carmes et le rompist »²⁰² chaque événement est analysé, décortiqué pour trouver un sens à ces manifestations climatiques. Le changement de temps, à travers le calendrier grégorien, fait écho au temps extérieur. Le symbole de la foudre qui s'abat sur un clocher la veille de la fête de la nativité sonne comme un avertissement.

Or, pour comprendre, en partie, la réception du calendrier en France, il faut remonter quelques années plus tôt. L'angoisse eschatologique « est présente dans les tréfonds de la conscience catholique »²⁰³ au lendemain de la Saint-Barthélemy. La nature devient un reflet de « l'ire divine » ainsi les événements climatiques sont transformés en signes qu'il faut traduire en une réalité. Le ciel est un espace d'informations, plusieurs comètes sont observées entre les années 1572 et 1582, comme celle rapportée par en 1580 dans le Périgord par Jacques Gaches « tout le monde crut qu'il présageait quelque grand mal »²⁰⁴. Ces discours de fin du monde augmentent dans les années précédant la réforme, le jugement dernier serait proche. Le début de l'année 1583 est placé sous de mauvais auspices, la prédiction d'Antoine Crespin confirme les angoisses. Il fait état « d'un grand déluge et d'une pestilence qui surpasseront toutes les calamités du temps passé »²⁰⁵. L'adoption du calendrier est à la fois un moyen de réaffirmer et de rassurer les fidèles catholiques, afin d'endiguer le courroux divin, mais aussi une source d'angoisse que nous allons décrire.

Ces appréhensions nourrissent l'imaginaire des Français, mais à y regarder de plus près les faits énoncés sont incombés aux « simples gens »²⁰⁶ baignés dans l'ignorance et la superstition. En effet, les sources sont rédigées par une élite, qui cherche à se distancier des

²⁰¹ Pierre de l'Estoile, *ibid.*, p.118.

²⁰² Vinel (Jean), *Revue Historique, scientifique et littéraire du Tarn*, Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, Albi, Vol. 27, 1910, p.110.

²⁰³ Crouzet (Denis) *Les Guerriers de Dieu - La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Champ Vallon, Coll. Epoques, 2 vol., Seyssel, 1990, p. 334.

²⁰⁴ Crouzet (Denis), *op. cit.*, p. 337.

²⁰⁵ Crouzet (Denis), *ibid.*, p. 332.

²⁰⁶ Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p. 403.

préoccupations du peuple, en portant un regard assez critique. Ce que les Hommes redoutent ce sont les années bissextiles, ils y voient un signe de mauvais augure. Jean de Gaufreteau parle des « paisants et villagois, voir même des autres ignorants de latins »²⁰⁷ ne sachant prononcer correctement le mot bissextile, le nomme « bisset » ou « bizces ». Cette journée intercalaire est perçue comme une année de malheur où « presque toujours quelque inconvenient prejudiciable aux fruicts de la terres ».²⁰⁸ Cette peur est connue de tous, bien des années après la réforme du calendrier un ouvrage pédagogique est rédigé pour rassurer le lecteur autour de cette question.

1.2. L'appréhension des années bissextiles.

Dans un chapitre intitulé, *Du Bissexte* Simon Girault propose une explication rationnelle sur les années bissextiles. Rédigé sous forme de dialogue entre deux personnages, nommés Charles et Marguerite, il expose la nécessité d'ajouter des journées intercalaires tous les quatre ans, le fameux « bissexte ». Une fois la démonstration effectuée, c'est à travers la réponse du second personnage que nous pouvons appréhender les craintes du peuple « Je pensois que Bisesxte fut quelque malheur pendãt lannee »²⁰⁹. Les années bissextiles sont perçues comme dangereuses pour les récoltes comme le souligne le dicton populaire « En l'année bissextile, garde du blé pour l'an qui suit »²¹⁰. L'approche de S. Girault donne une dimension scientifique, elle l'emporte sur la superstition. Néanmoins, l'ouvrage n'est pas destiné à ceux qui redoutent les années bissextiles, à savoir les populations illettrées, mais à une part restreinte, les doctes ou du moins les lettrés. La circulation des informations est horizontale, ce qui suscite au pire des craintes, au mieux, comme nous allons l'exposer, un désintérêt du peuple.

Nous venons de décrire le climat particulièrement anxiogène pour les hommes et les femmes en cette fin de XVI^e siècle. Par ailleurs, il faut préciser que les années 1581 à 1583 marquent le retour, ou plutôt une reprise importante d'épidémies pesteuses dans tout le royaume. Un autre élément renforce l'idée d'une peur eschatologique dans les années 1580, la multiplication des processions. La présence des huguenots et les problèmes économiques causés par les événements climatiques sont autant d'éléments qui justifient ces grandes processions. Si l'origine des maux provient de la colère divine, contre les hérésies commises

²⁰⁷ Gaufreteau (Jean de), *Chronique Bordolaise*, t. 1, Bordeaux, Lefévre, 1877-1878, p. 236.

²⁰⁸ Gaufreteau (Jean de), *op. cit.*, p. 236.

²⁰⁹ Girault (S), *Globe du monde contenant un bref traité de ciel et de la terre*, Lengres, Jehan Des Preyz, 1592, p. 16.

²¹⁰ Cosson (Gabriel), *L'almanach des dictons météorologiques*, Paris, Broché, 2003, 192p.

sur terre, la piété des marcheurs s'apparente à une réparation. C'est une démonstration de la dévotion, un moyen de se racheter. Il est important de le souligner, car le calendrier fait partie de cette reconquête, c'est un contexte d'expiation collective qui se met en place. La fin de l'année 1582 ouvre la grande vague processionnelle impulsée par la famille royale, Pierre de L'Estoile y fait référence, pour le mois de décembre « le jeudi premier décembre, le Roy fis faire à Paris une procession générale [...] et y assista le Roy avec les Roines, sa mère, sa femme, et sa seur de Navarre ; la Cour de Parlement y marcha en corps et en robes rouges »²¹¹. Cependant, la compréhension du nouveau calendrier n'est pas si évidente, surtout quand on voit les erreurs commises après son adoption. Les dates des événements citées dans les *Mémoires* de Pierre de L'Estoile sont erronées « elle se rapporte toute à l'année 1583. »²¹²

1.3. Le portrait du souverain.

Le souverain, tout comme les dévots catholiques, fait preuve d'une grande piété. Et pour cause, Henri III sait qu'il n'est pas apprécié de ses sujets. Une légende noire s'est construite autour du roi, et cela depuis une dizaine d'années : « les pamphlets, de plus en plus nombreux et de plus en plus violents font du roi un monstre, un hypocrite, un magicien amateur de messes noires, un assassin d'enfants, coupable de toutes sortes de « prodiges » (tempêtes, orages, inondations...) observés çà et là en ces temps troublés »²¹³. Le roi donne à penser au peuple que sa nouvelle dévotion ne peut être qu'une manigance, une façade, pour les tromper. La procession citée par Pierre de L'estoile est donnée en faveur du couple royal, afin qu'il puisse obtenir la grâce divine de prolonger la lignée familiale « à ce qu'il pleust à Dieu donner à la Roine sa femme lignée, qui peust succéder à la couronne de France : dont il avoit singulier désir »²¹⁴. En effet, la stérilité du couple est considérée comme une punition divine, démontrant le caractère outrageant du monarque face aux préoccupations religieuses. Le personnage d'Henri III est ambivalent, il peut manifester une dévotion totale comme il peut « passer pour un homme de plaisir vivant dans l'immoralité »²¹⁵, c'est du moins l'image qu'il renvoie au français. Néanmoins, dès la fin de l'année 1582, il entre dans une phase mystique au service de l'Église romaine. Le contexte de la réforme du calendrier participe à cette volonté, le roi accepte une mesure provenant du Saint-Siège pour remettre tous les

²¹¹ L'Estoile (Pierre de), *op. cit.*, p. 95.

²¹² Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p. 407.

²¹³ Duprat Annie, « La caricature, arme au poing : l'assassinat d'Henri III. », *Sociétés & Représentations*, 2000, n° 10, pp. 103-116.

²¹⁴ L'Estoile (Pierre), *ibid.*, p. 95.

²¹⁵ Constant (Jean-Marie), *La ligue*, Paris, Fayard, 1996, p. 96.

chrétiens sous le même temps. La réception du calendrier n'est pas évidente à décrire, les sources proviennent d'une élite formée et informée sur la réforme.

Un point reste à éclaircir sur sa réception auprès du peuple, nous avons vu le rapprochement effectué entre les mauvais « signes » de la nature et l'adoption du calendrier. Sur ce point, il y a des réactions concrètes et violentes rapportées en France : des habitants dégradant des affiches informatives sur la réforme ainsi qu'un prêtre molesté par des villageois dans une ville près d'Orange. Toutefois, il faut expliciter les réactions concrètes des populations. Le roi a pris des dispositions pour encadrer les questions financières, les créanciers ne peuvent demander l'argent aux débiteurs sans y ajouter un délai équivalent aux journées perdues. Sur cette question, l'historien Francesco Maiello²¹⁶ pensait trouver des conflits, des difficultés dans le remboursement des sommes d'argent dû. Mais presque rien ne ressort des sources de notre corpus comme de celui de Francesco Maiello. Serait-ce parce que la décision royale fut appliquée à la lettre ? Pour revenir au témoignage de Jean de Gaufreteau, il indique qu'il « Est à noter aussi, qu'au commencement, cette reformation causa plusieurs procès et differents à cause des dates des contrats precedent à ladicte reformation. »²¹⁷ Il y aurait donc eu des difficultés inhérentes à la transition, les dates devant être modifiées pour ajouter les journées supprimées. Dans un recueil mémorable du Beauvaisis, des extraits du registre de délibérations de l'Hôtel de Ville de Beauvais, le chroniqueur Jean Mollet rapporte des arrangements entre créanciers et débiteurs. Il relate qu'en décembre 1583 « le chapitre accorde à l'un de ses meuniers remise de 10 muids de blé, 'à cause des 10 jours retranchés du mois de décembre dernier par édit du Roi' »²¹⁸. En effet, un an après la réforme certains bénéficient d'un répit compensatoire pour les journées supprimées. La question économique reste en suspens, il faut mettre en place une enquête approfondie dans les archives du pays pour vérifier les fonds disponibles. La réception du calendrier auprès des populations, sa dimension économique et sociale, demande une recherche plus poussée. Il en ressort des informations lacunaires et partielles qu'il est difficile d'exploiter. Ce qui soulève une interrogation supplémentaire, la réforme a-t-elle laissé des traces dans les écrits du XVI^e siècle ou alors est-elle passée inaperçue ?

²¹⁶ Maiello (Francesco), *op. cit.*, p. 12 « Ceux relatèrent qui cette coupure de dix jours ne parlèrent ni des problèmes liés à l'échéance des dettes »

²¹⁷ Gaufreteau (Jean de) *op. cit.*, p. 250.

²¹⁸ Leblond (Victor), *Recueil mémorable d'aucuns cas advenus depuis l'an du salut 1573 tant à Beauvais qu'ailleurs : documents pour servir à l'histoire de Beauvais et du Beauvaisis*, Paris, H. Champion, 1909, p.146.

2. La réception du calendrier : des apologistes aux détracteurs.

Comme nous venons de le voir, il est difficile de mesurer la réception du nouveau calendrier, car les sources, déjà peu nombreuses, proviennent d'une élite savante. À l'exception d'une peur eschatologique générale, qui gagne toutes les couches de la société, et de quelques références à l'angoisse des journées intercalaires, peu d'écrits rapportent l'avis du peuple. Concernant la ville de Toulouse, pour Pierre de Belloy raconte que le « commun populaire de nostre ville de Tholose »²¹⁹, même s'il n'en comprend les subtilités, ne s'oppose pas à l'adoption du nouveau calendrier. Cependant, il ne faut pas s'y tromper, l'auteur fait partie de ceux qui voient dans le nouveau calendrier plus qu'une correction des erreurs mathématiques, mais une possibilité de « reunir au giron de l'Eglise les desvoyez »²²⁰. En effet, ce changement participerait à un renouvellement de la pensée de l'Église romaine, en favorisant un calendrier plus en accord avec la réalité des célébrations religieuses, dont l'épicentre est la fête de Pâques.

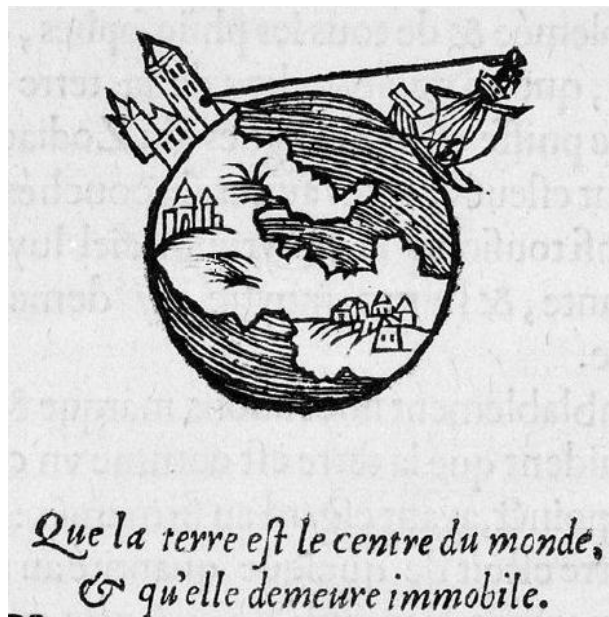
En aval de la réforme, les intellectuels théorisent l'apport du nouveau calendrier, en rappelant la nécessité de le corriger, et exposent le bien-fondé d'une telle mesure. Pour la plupart, il s'agit de mathématiciens et d'astronomes, en somme des scientifiques, même si nous verrons qu'il existe des discordances que nous énumérerons par la suite. Avant de détailler les prises de position en faveur du nouveau calendrier, il faut faire la lumière sur la relation qu'entretient la science avec la religion. Jusqu'au XVI^e siècle, science et religion sont indissociables, c'est à travers la théologie qu'elle s'exerce. Saint Thomas d'Aquin expose que « tout ce qui, dans ces sciences, se trouverait contredire la vérité exprimée par la science sacrée doit être condamné comme faux »²²¹. Dieu est créateur de l'univers et de la terre, de fait, seul ce qui émane de sa parole est vérité. Cette vision évolue à la Renaissance, notamment grâce au courant humaniste. La philosophie antique prend une place importante dans le renouvellement de la pensée scientifique. La culture des anciens fournit une approche nouvelle, même si elle est adaptée aux spécificités de l'Église catholique. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les textes bibliques encadrent les analyses scientifiques. La terre est au centre de l'univers, et reste immobile, ceci est attesté par l'illustration de 1584.

²¹⁹ Maiello (Francesco), *op. cit.*, p.12.

²²⁰ Belloy (Pierre de), *Briefve explication de l'an courant, selon le calendrier gregorian, extraite de certaine lettre missive escrite a Monsieur M. François Chapuys, juge mage en la seneschaussee et siege présidial de Tholose, par M. P. Beloy, conseiller audict siege*, Paris, Henry le Bé, 1583 (privilege du roi sans limite d'années, Paris, 4 janvier 1583).

²²¹ Belhoste (Bruno), *Histoire de la science moderne. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2016, 288p.

Cependant, il faut souligner que depuis le début du XVI^e siècle, les travaux de Copernic, eux-mêmes hérités de Johannes Müller von Königsberg (Regiomontanus), commencent à imprégner les mentalités. Auparavant, les autres tentatives de réforme du calendrier sont rejetées, les thèses du géocentrisme et de l'héliocentrisme²²² sont contraires à la cosmologie religieuse. Mais en cette fin de siècle, la pensée scientifique opère une mutation, héritière d'une longue tradition encadrée par l'Église ; elle s'ouvre lentement à une « sécularisation ».



Sacro Bosco (Johannes de): *Illustration de la sphère augmentée de nouveaux commentaires, et figures.*

Une précision doit compléter cette idée, bien entendu la religion reste prégnante comme nous le décrivons avec les partisans et les opposants de la réforme du calendrier, mais la notion de mesure et de valeur quantitative prend une place de choix. Ce qui au fil des siècles a produit une distanciation entre ces deux univers. Et comme le résume Brunot Belhoste, ce n'est pas la foi en Dieu qui s'estompe au XVI^e et XVII^e siècle, mais bien « la perte de foi dans l'autorité, dans celle de la tradition et des églises »²²³.

²²² Voir la définition dans le glossaire.

²²³ Belhoste (Bruno), *op. cit.*, p.147.

2.1. Accorder l'exactitude mathématique à la rigueur religieuse : l'exemple de Jean Dorat et de Simon Girault.

Maintenant que nous avons exposé la relation entre le sacré et la science nous pouvons aborder notre premier texte. Il s'agit du poème rédigé par Jean Dorat en l'honneur de la réforme du Pape Grégoire XIII. Tout comme ses contemporains, l'auteur s'inquiète « de la discordance entre l'horloge cosmique et la science du découpage du temps »²²⁴ et grâce à cette source, dont nous allons fournir des extraits, nous percevons un peu mieux la relation décrite au préalable, entre la réception de la philosophie antique et la pensée scientifique du XVI^e siècle. En effet, Jean Dorat prône un équilibre entre le monde céleste et les activités terrestres. Cette volonté d'accorder le temps divin à celui des Hommes, annonce les prémices de la science moderne où exactitude et rigueur mathématique l'emportent sur les questions religieuses. Toutefois, pour éviter les anachronismes il faut préciser que c'est la notion de mesure du temps qui apparaît, sans altérer la relation au divin. Dans son poème, l'auteur souligne la nécessité de supprimer le calendrier julien au profit d'un nouveau dont l'objectif est « de dépasser les pontifes païens et en théologie et en astronomie, voici venir, grâce à Dieu, Grégoire XIII qui célèbre à présent les rites pieux »²²⁵ l'auteur confirme son adhésion auprès de la réforme, tout autant que celui qui en est l'initiateur.

Un autre ouvrage met en évidence la dimension scientifique qui entoure la correction du calendrier, il s'agit du traité de Simon Girault. Nous avons déjà exploité ce document pour rapporter l'angoisse suscitée par les années bissextiles auprès du peuple. Dans une partie intitulée « L'astronomie est une science », l'auteur souligne son intérêt pour l'astronomie « Je maintien que l'astronomie est tres necessaire pour l'entendement du genre humain : car sans icelle on confondroit les saisons, & ne scauroit-on certainement à quel jour ni mois vuiroit ». ²²⁶ La mesure du temps est un impératif pour l'auteur. Nous avons débuté ce mémoire en questionnant le rapport qu'entretiennent les hommes et les femmes au temps en cette fin de siècle, cette source nous donne un élément de réponse. Il est impossible de déterminer les mentalités d'une population à partir d'un seul témoignage, néanmoins Simon Girault est un représentant de sa période. Il ne peut être le seul à considérer qu'il est primordial d'utiliser les sciences pour comprendre le cycle de la nature. Le courant humaniste, à travers les auteurs antiques, a enrichi la pensée des modernes. Par ailleurs, l'auteur appuie sa réflexion sur les

²²⁴ Pantin (Isabelle), « Dorat et la poésie de la nature, du ciel et du nombre », in : Girot (Jean-Eudes) et (Buzon Christine de) (éd.), *Jean Dorat poète humaniste de la Renaissance*, Genève, Droz, 2007, p. 356.

²²⁵ Pantin (Isabelle), *op. cit.*, p. 357.

²²⁶ Girault (Simon), *op. cit.*, p.77.

célèbres vers d'Ovide « En contrebas, Dieu à l'homme a donné la face haute et lui a ordonné de regarder l'excellence des cieux et d'élever aux étoiles les yeux »²²⁷. L'Homme peut et doit se servir du ciel pour déterminer le temps qui s'écoule : les saisons pour semer et celles pour récolter.

2.2. L'expérience du quotidien face aux théories scientifiques.

La méconnaissance de l'astronomie aurait des répercussions dans la vie des paysans, ne pas connaître les lois de la nature entraîne « plusieurs fautes en l'agriculture, semat & coupat trop tost les fruis de la terre »²²⁸. Grâce à ce texte, nous apprenons bien des années après la réforme du calendrier que les paysans ont continué à cultiver la terre sans prendre en compte le nouveau découpage du temps. L'auteur rapporte qu'ils, les laboureurs, n'obtiennent pas de bonnes récoltes « à cause qu'il cote les feftes come du paffé, ne prenant garde aux dix iours qu'on a précoté, pour aduacer les faifons de l'année qu'eftoiet mal à propos reculles ».²²⁹ Se pourrait-il que la réforme n'ait pas suscité de vives réactions, car elle n'aurait pas été, dans certaines régions, respectée par tous les membres de la communauté villageoise ? À cette question, nous ne pouvons apporter de réponses précises, mais ce document soulève bien des interrogations sur la mise en place et la diffusion de la réforme calendaire.

Cependant, nous pouvons nuancer les propos de Simon Girault, sa vision du monde paysan peut être déformée par les préjugés de l'Élite lettrée. En effet, dans les campagnes les Hommes observent également le ciel même s'ils sont plus proches des signes terrestres de la nature. Pour Mélancthon le découpage scientifique du temps n'est pas une préoccupation, comme il le rapporte dans son texte : « mes paysans savent parfaitement distinguer la nuit, l'hiver de l'été, et même déterminer quand il est midi sans même aucune connaissance de ce type »²³⁰ et quand bien même, les Hommes ont observé les astres depuis des millénaires. Ils n'ont pas attendu la réforme du calendrier pour cultiver leurs terres. Néanmoins, il ne s'agit pas ici de traiter la dichotomie entre la culture savante et la culture populaire, mais de rappeler qu'il faut prendre la distance nécessaire sur ceux qui produisent le savoir.

²²⁷ Wenceluis (Léon), *L'esthétique de Calvin*, Paris, Les Belles Lettres, 1937, p.392. La citation latine : *Nam quum reliqua animantia Deus abj.*

²²⁸ Girault (Simon), *op. cit.*, p. 167.

²²⁹ Girault (Simon), *ibid.*, p. 167.

²³⁰ Maiello (Francesco), *op. cit.*, p. 61.

2.3. Les *Essais* de M. de Montaigne, une source critique.

Nous venons de voir qu'une partie du monde lettré et savant a encouragé et soutenu la réforme du calendrier. Néanmoins des voix discordantes s'élèvent, catholiques comme protestantes, ne comprenant pas l'intérêt d'un tel changement. Le témoignage le plus connu est celui de Michel de Montaigne dans ses *Essais*. En effet, l'auteur écrit que la réforme fut difficile à mettre en place dans le royaume « Ce feut proprement remuer ciel et terre à la fois »²³¹. Toutefois, comme l'on déjà signifié d'autres contemporains de la réforme du calendrier, une fois la mesure appliquée « rien n'est qui bouge de sa place ; mes voisins treuvent l'heure de leurs semences, de leur récolte, l'opportunité de leurs negoces, les iours nuisibles et propices »²³². En effet, une fois les dix jours supprimés la vie s'organise comme avant, les fêtes et les saisons restent les mêmes. Mais cette correction n'est pas du goût du M. de Montaigne constatant une mutation dans la pensée, il questionne ce changement « Ce que dit Plutarque, qu'encores de son temps l'astrologie n'avoit sceu borner le mouvement de la lune ? Nous voylà bien accommodez »²³³ signifiant pour ces derniers mots, selon le commentateur : « nous voilà bien savants »²³⁴. Ce qu'il reproche c'est cette distance entre la science et la vie quotidienne, elle décide sans prendre en compte le ressenti des Hommes « les effects nous touchent ; mais les moyens, nullement »²³⁵.

Pour l'auteur, la science cherche à comprendre les causes et non la vérité. Cette critique met en lumière la division entre ceux qui détiennent le savoir et, de fait décident, de ceux qui en subissent les conséquences. Michel de Montaigne ne comprend pas l'intérêt du nouveau calendrier, l'ancien style était en vigueur depuis l'Antiquité et s'il convenait aux Romains, il n'y avait pas de raisons qu'il ne convienne plus aux Français. Il ne fut pas le seul à ne pas comprendre cette réforme. Le calendrier ne fait pas l'unanimité même au sein du monde scientifique. Les nouveaux modes de calcul, privilégiant l'épacte au nombre d'or, sont remis en question.

²³¹ Montaigne (Michel de), *Essais avec les notes de tous les commentateurs*, t.5, Paris, Crapelet, 1823, p. 430.

²³² Montaigne (Michel de), *op. cit.*, p. 430.

²³³ Montaigne (Michel de), *ibid.*, p. 432.

²³⁴ Montaigne (Michel de), *ibid.*, p. 432.

²³⁵ Montaigne (Michel de), *ibid.*, p. 433.

3. Le constat des érudits catholiques et protestants.

Une fois le calendrier mis en place dans le royaume, les mathématiciens regardèrent de plus près la correction effectuée par Luigi Lilio. La suppression des dix jours est perçue comme une erreur, le nouveau calendrier corrige uniquement les journées excédentaires depuis le Concile de Nicée ; mais il dépasse la révolution solaire, de peu certes, mais assez pour susciter de vives réactions. Pierre de Belloy rapporte que des reproches sur le retranchement des jours excédentaires étaient formulés par des évêques « Il estoit besoin de la faire jusques a 13 ou 14 jours, pour remettre les saisons de l'Église en leur bonne santé »²³⁶ les mathématiciens protestants en profitent à leur tour pour démontrer les failles du calendrier grégorien, c'est le cas de François Viète qui rédige *Relatio Kalendarii vere Gregoriani*. Comme l'indique J.A de Thou il « a proposé fous le regne de Henri IV. & long temps après la réception du calendrier Grégorien, une nouvelle manière de régler l'année solaire : il a fait même des tables conforme à l'usage de l'Eglise Romaine »²³⁷.

Le mathématicien et astronome d'Henri IV publie sa propre version du calendrier corrigée en 1600. Pour obtenir une plus grande visibilité François de Viète emploie « les mêmes caractères d'imprimerie que ceux utilisés par le Saint-Siège dans son édition du Calendrier grégorien. »²³⁸ La ressemblance est telle que les deux versions sont à peine différenciables l'une de l'autre. Néanmoins, la valeur mathématique de cette version est également contestée par le milieu scientifique. Une fois de plus, la rigueur mathématique et surtout l'exactitude du temps font partie des critiques à l'encontre du calendrier. L'exemplaire de F. de Viète était une prouesse technique détachée du sens pratique et « des commodités d'usage »²³⁹ même s'il ne faut pas omettre la dimension religieuse et confessionnelle dans ces « querelles de mathématiciens », il émerge une approche nouvelle, qui prône la valeur du calcul autant que la valeur du divin. La réception du calendrier en France est difficile à exposer, il y a une carence documentaire. De plus, les sources produites sont issues de l'élite livresque et savante de la fin du XVI^e siècle, ce qui laisse peu de place à l'avis général des Français. Comme nous l'avons déjà énuméré, ces écrits ne peuvent être neutres.

²³⁶ Belloy (Pierre de), *op. cit.*, p. 38.

²³⁷ Thou (Jacques-Auguste de), *op. cit.*, p. 217.

²³⁸ Grisard (Jean), « François Viète : homme du XVI^e siècle, mathématicien du XVII^e ? », *Baroque* [En ligne], 7 | 1974, mis en ligne le 26 avril 2013, consulté le 08 mai 2016. URL : <http://baroque.revues.org/443>

²³⁹ Delatour (Jérôme), *op. cit.*, p. 413.

3.1. La réaction des protestants français : la limite du corpus.

Les grands oubliés de la réforme du calendrier sont les protestants français : comment l'ont-ils vécue ? Dans notre corpus nous ne possédons qu'un document rédigé par un protestant, il s'agit d'un minutier appartenant au notaire B. Mutonis. L'auteur note la prise en compte de la réforme en ces termes : « Il est à noter que, en la présante année 1582, ont esté retrnachés dix jours, et l'antien klendrier, pour ce regard, changé et reformé en ung nouveau par le pape de Rome, par les raisons et moyens amplemant déclarés en plusieurs almanacz et livres sur le faitz pour la procheyne année 1583, conformément à telle refformation, suyvant laquelle le Roy, nostre souverain seigneur, a envoyé mandement, enregistré au baillhage de Gappençoys, de la teneur que s'en syut »²⁴⁰. Le document qui suit l'introduction est l'ordonnance royale pour l'établissement du nouveau calendrier. Le notaire protestant consigne le document dans son registre sans y annoter la moindre information. Cependant, nous pouvons nous questionner : dans une ville à forte mixité confessionnelle comme Gap nous aurions pu nous attendre à ce qu'il rejette une mesure provenant du Pape.

Cette question reste en suspens, du moins dans le cadre de ce master 1. Une fouille minutieuse des archives françaises doit être effectuée pour connaître les fonds disponibles. Cependant, nous pouvons imaginer que le changement du calendrier, en période de paix, a dû être perçu comme une violence supplémentaire. Celle d'un pape qui ne pouvait supporter la présence huguenote, et celle d'un roi prêt à accepter une réforme de grande envergure pour racheter la confiance de ses sujets catholiques. Comment comprendre une mesure impulsée par la papauté, et dont l'objectif est de réunir tous les chrétiens, c'est-à-dire ceux de la vraie religion, dans un contexte politique de tolérance et de pacification ?

La suprématie de l'Église romaine est réaffirmée grâce, entre autres, à la réforme du calendrier. Le temps est un enjeu de pouvoir, imposer un calendrier catholique aux huguenots c'est leur rappeler qu'ils sont une minorité tolérée et qu'ils doivent se soumettre au pouvoir. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cet outil, les dates des fêtes mixtes comme celles de Noël et Pâques sont déterminées par le calcul de Rome. Et les célébrations religieuses donnent place à de grandes processions dans l'espace urbain, lui-même mixte. La privation de l'espace et du temps est entérinée par l'article 20 de l'Édit de Nantes en 1598, il indique que : « Seront tenus aussi garder et observer les fêtes indictes en l'Église catholique, apostolique et romaine,

²⁴⁰ Mutonis (Jean-Benoît) « Annales des Alpes », *Recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes*, Hautes-Alpes, Archives départementales, n° 1, 1905, p. 241.

et ne pourront ès jours d' icelles besogner, vendre ni étaler à boutiques ouvertes, ni pareillement les artisans travailler hors leurs boutiques et en chambres et maisons fermées, esdits jours de fêtes et autres jours défendus, en aucun métier dont le bruit puisse être entendu au dehors des passants ou des voisins, dont la recherche néanmoins ne pourra être faite que par les officiers de la justice. »²⁴¹ Coexister sous le même temps s'est forgé au détriment des protestants, devant respecter des règles strictes contraires à leur croyance. Le calendrier fait avant tout office de normalisation des mœurs, il agit comme un régulateur moral et obéit à un besoin d'unité dans le royaume.

²⁴¹ Édit de Nantes article XX.

Conclusion

La fin du XVI^e ouvre des perspectives nouvelles, entre tradition et modernité, les Hommes redéfinissent les concepts du temps et de l'espace. Interroger la construction du nouveau calendrier c'est appréhender sa dimension religieuse et politique. Au XXI^e siècle, le calendrier nous semble neutre, c'est un outil de mesure, il ne sert plus uniquement à connaître le temps passé et présent, mais à nous projeter dans le futur. Depuis, le XVIII^e siècle, les agendas font partie du quotidien. Cette évolution prend sa source à la Renaissance et se renforce tout au long de la période moderne.

La valeur quantitative du temps débute à cette période, « l'essor des horloges de ville à partir du dernier quart XIV^e siècle, mais surtout les modifications temporelles au XVI^e siècle marquent durablement l'ordre du temps européen »²⁴² en effet, même si l'organisation du temps concerne toujours la vie en communauté, il émerge une dimension temporelle plus individuelle. Les calendriers muraux des Églises sont remplacés par une version papier, laissant une plus grande autonomie aux fidèles. Cette période charnière, la première modernité, malgré les guerres et les désaccords religieux, a produit les prémices d'une autonomisation de la pensée scientifique. Certes, la religion est omniprésente dans tous les domaines de l'existence, mais les tensions que nous avons soulevées portent sur la légitimité du souverain pontife à corriger le calendrier ainsi que sur les différentes interprétations du comput grégorien. C'est l'exactitude et la rigueur qui sont au cœur des dissensions.

Nous avons débuté notre investigation en nous questionnant sur la place du calendrier sur les populations : était-il un objet de mesure ou un moyen de véhiculer un message religieux ? Après avoir étudié les sources du corpus, nous pouvons émettre deux hypothèses, qui par ailleurs ne sont pas contradictoires : il s'agit d'une part d'un objet idéologique permettant la diffusion des idées religieuses, mais aussi d'un moyen de repérer le temps qui s'écoule. Sur la question de l'accessibilité du calendrier, il est difficile de savoir qui possède un exemplaire ou de connaître les lecteurs. Néanmoins, nous savons que les calendriers circulent, dans les livres d'heures ou dans sa version savante avec *le grand calendrier et compost des bergers*. La compréhension du document auprès d'une population illettrée soulève une question : ne pas savoir lire signifie-t-il forcément de ne pas comprendre le

²⁴² Engammare (Max), *la ponctualité au XVI^e siècle*, p.8.

document ? La plupart des versions du calendrier, qu'elles soient protestantes ou catholiques, possèdent des illustrations détaillées des activités agricoles. Les descriptions représentant chaque mois de l'année indiquent au lecteur le temps qui s'écoule. Bien entendu, leur perception ne doit être comparée à la nôtre, mais il ne faut pas sous-estimer leur relation au temps à travers le calendrier.

Le temps n'est pas un champ d'études vaste, pourtant on pourrait reconsidérer sa place « et se demander si la question de l'identité n'est pas avant tout une question temporelle c'est-à-dire une interrogation sur soi à travers le temps, que l'on est amené à renégocier à intervalles réguliers à la faveur d'un ou plusieurs événements. »²⁴³ En effet, la construction du temps devrait être analysée pour mieux comprendre les événements qui se sont joués à la fin du XVI^e siècle. L'adoption du calendrier marque une forme de défaite de la minorité protestante. Comme nous l'avons esquissé à la fin du chapitre III, le temps a des répercussions sur le partage de l'espace commun. Les célébrations catholiques, les fêtes et autres processions ponctuant le calendrier privent une partie de la communauté de vivre sereinement ses croyances.

L'Édit de Nantes entérine l'obligation des protestants à se soumettre au calendrier de Grégoire XIII. En France, s'il a suscité quelques protestations, force est de constater qu'il est assez vite intégré par les populations, il devient même une vitrine de l'histoire catholique. Cette mémoire est conservée dans certains écrits du XVII^e, nous en avons sélectionné un pour étayer notre propos. En 1636, le religieux Marin Mersenne publie l'*Harmonie Universelle*, il s'agit d'un traité d'harmonie musicale. De prime abord ce document ne semble pas concerner notre sujet, or l'auteur revient sur l'événement en ces termes, en parlant du mathématicien Christophorus Clavius : « ce grand homme défendant le calendrier grégorien, & la supputation de l'Église contre tous les hérétiques, elle prie que Dieu nous conserve long temps incomparable auteur de la doctrine des temps, afin qu'il defende la Chronologie & la doctrine »²⁴⁴. L'auteur revient indirectement sur le calendrier en mettant à l'honneur l'un de ses protagonistes. Il précise qu'il s'agit d'une mesure « contre les hérétiques », afin de rétablir et de réaffirmer le temps juste et véritable : celui de l'Église romaine.

²⁴³ Zaki (Laïdi). « Elias et le “ retour “ du temps », *Revue française de science politique*, vol. 47 n°6, 1997, pp. 828-829.

²⁴⁴ Mersenne (Marin), *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, t.2, Paris, Cramoisy (Sébastien), 1636-1637, p.25.

L'instauration du calendrier en France est un sujet qu'il faut approfondir dans le cadre d'un master 2 . Nous n'avons pu répondre à la question de la réception du calendrier auprès des protestants français. De plus, une inspection approfondie des archives de la région permettra de vérifier d'éventuels procès mettant en cause le nouveau calendrier. Les questions financières restent également en suspens. En somme, il faut s'interroger sur le bouleversement qu'a pu induire le nouveau calendrier dans la vie des hommes et des femmes de la première modernité dans le cadre d'un travail plus abouti.

Table des matières de la bibliographie et des sources

Bibliographie commentée

I. Ouvrages spécialisés (monographie et ouvrage collectif et contribution de chapitre)	84
II. Articles de périodiques et revues	91
III. Études sociologiques	93
IV. Dictionnaires et manuels	94

Bibliographie des sources

I. Sources manuscrites	95
II. Sources imprimées	95
III. Sources éditées	97

Bibliographie commentée

I. Ouvrages spécialisés (monographie et ouvrage collectif et contribution de chapitre)

- Belhoste (Bruno), *Histoire de la science moderne: De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2016, 288p.
- Bernard (Mathilde), « “C’est un peuple” : représentations du peuple parisien dans les *Registres-Journaux* de Pierre de L’Estoile », in : Turcot (Laurent), Belleguic (Thierry) (dir.), *Les histoires de Paris*, actes du colloque international de Laval (septembre 2010) Paris, Hermann, 2012, pp. 343-356.
- Bianchi (Serge), *La Révolution et la Première République au village. Pouvoirs, votes et politisation dans les campagnes d’Île-de-France, 1787-1800*, Paris, Éd. CTHS, 2003, p. 958p.
- Biémont (Émile), *Rythmes du temps : Astronomie et calendriers*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2000, 394p.
- Boudet (Jean-Patrice), « L’astrologie, la recherche de la maîtrise du temps et les spéculations sur la fin du monde au Moyen Âge et dans la première moitié du XVI^e siècle », in : Ribémont (Bernard) (dir.), *Le temps, sa mesure et sa perception au Moyen Âge*, Actes du colloque d’Orléans (12-13 avril 1991), Caen, Paradigme, 1992, pp. 19-35.
- Bourdin (Bernard), *La genèse théologico-politique de l’État moderne : la controverse de Jacques Ier d’Angleterre avec le cardinal Bellarmine*, Paris, PUF, 2004, 280p.
- Burke (Peter), *The renaissance of Sense of the past*, Londres, Éd. E. Arnold, 1969, 154p.
- Cabanel (Patrick), *Histoire des protestants en France*, Paris, fayard, 2012, 1500p.
- *Calendrier des bergers*, préface de Max Engammare, Paris, PUF, coll. Sources, Fondation Martin Bodmer, 2008, 248p.
 - Il s’agit du fac-similé du compost des bergers de 1498. Ce document décrit la cosmologie religieuse : découpe du temps et des saisons. La préface, rédigée par Max Engammare permet de connaître l’histoire de ce document ainsi que la méthode pour le comprendre.

- Carpi (Olivia), *Les guerres de Religion (1559-1598) un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012, 718p.
- Causarano (Pietro), *Le XX^e siècle des guerres*, Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2004, 448p.
- Certeau (Michel de), *La culture au pluriel*, Paris, Seuil, 1974 (3^e Éd. corrigée et présentée par Luce Giard en 1993), coll. Points Essais, 228p.
- Chevallier (Pierre), *Henri III, roi shakespearien*, Paris, Fayard, 1985, 746p.
 - Cette biographie revient sur les moments clés de la vie d'Henri III. L'auteur réhabilite l'histoire de ce roi si durement décrié. Le portrait dressé par ses opposants, dont le plus connu est celui de J-A de Thou, ont laissé une image sombre du monarque. Cependant, l'historien Pierre Chevallier réhabilite et déconstruit les mythes autour du dernier Valois. L'influence de ses travaux est indéniable, il a ouvert la porte à de nouvelles études sur le roi de France. L'ouvrage permet de comprendre les décisions du roi au moment de la réforme du calendrier.
- Christin (Olivier), *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1997, 327p.
- Christin (Olivier), « L'espace et le temps, enjeux de conflits entre les confessions » in : J.-O. Boudon et F. Thélamon (Éd.), *Les chrétiens dans la ville*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2006, pp. 167-180.
- Constant (Jean-Marie), *La ligue*, Paris, Fayard, 1996, 520p.
- Cosson (Gabriel), *L'almanach des dictons météorologiques*, Paris, Broché, 2003, 192p.
- Crouzet (Denis), *La nuit de la Saint-Barthélemy, un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994, 689p.
 - Il est primordial de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit la réforme du calendrier. Ce livre permet de s'immerger dans la période qui précède le changement de calendrier. La violence de la Saint-Barthélemy est la manifestation de deux « imaginaires antagonistes » : celui de la concorde, prônée par le roi, et celle de la peur eschatologique, des sujets catholiques comme huguenots. L'auteur revient sur les idéaux de la Renaissance : la réminiscence de l'Antiquité. La philosophie platonicienne, mais aussi la science des astres et du ciel imprègnent l'éducation de Charles IX. L'auteur propose le concept de « crime d'amour » pour qualifier la responsabilité du souverain lors de cette sanglante nuit. L'échec de la politique des Valois dépasse l'événement du 24 août, ce sont les idéaux de la

Renaissance qui sont remis en cause. Outre le traumatisme de la Saint-Barthélemy, l'auteur propose de comprendre les mentalités des Hommes en cette fin de siècle. Une peur eschatologique se répand dans le royaume. Il résulte d'une incompréhension entre l'idéal du monarque et la réalité vécue par son peuple. Nous retrouvons cet imaginaire en 1582 sous le règne d'Henri III. Le peuple craint pour son salut tandis que le roi continue de mener une politique qui ne convient à ses sujets.

- Crouzet (Denis) *Les Guerriers de Dieu - La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Éd. du Champ Vallon, Col. Époques, 2 vol., Seyssel, 1990, 793 et 788p.
- Daubresse (Sylvie), « modalités et procédures des actes romains au XVI^e siècle, l'exemple du parlement de Paris », in : Tallon (Alain) (dir.), *Hétérodoxies croisées et controverses doctrinales entre France et Italie XVI^e-XVII^e siècles* », Actes de colloques organisé par l'Université Paris IV-Sorbonne et l'École française de Rome, Rome, le 31 mai 2008, Éd. l'École française de Rome, 2015, pp-28-38.
- Daubresse (Sylvie), *Le parlement de Paris ou la voix de la raison (1559-1589)*, Genève, Droz, 2005, 576p
 - Ce livre propose une nouvelle histoire du parlement de Paris. Il met en lumière la relation que le parlement de Paris entretenait avec le monarque. L'auteur s'attache à définir le rôle de cette institution, notamment pendant les guerres de religion. De compromis en opposition, le parlement tente d'imposer son autorité malgré la perte de pouvoir qu'il subit pendant les conflits confessionnels. Le travail de Sylvie Daubresse restitue les dissensions entre le président du Parlement et Henri III, notamment pour l'année 1582.
- Delumeau (Jean), *La peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles). Une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, 486p.
- Deschaux (Robert), « La piété populaire à la fin du XV^e siècle, vue à travers le Calendrier des Bergers » in : *La prière au Moyen Âge : Littérature et civilisation*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 1981 (généré le 06 avril 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pup/2803>>. ISBN : 9782821835917.
- Descimon (Robert), « Les de Thou au miroir des archives notariales du XVI^e siècle. Les chemins de la haute robe », in : Smet (Ingrid de) (dir.), *Jacques Auguste de Thou*.

Écritures et condition robine, Cahiers V. L. Saulnier n°24, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2007, pp. 13-35.

- Dohrn-van Rossum (Gerhard), « Die Geschichte der Stunde. Uhren und moderne Zeitordnung, München » in : Hanser (C) (dir.) 1992, *L'histoire de l'heure: L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Éd. Maison des Sciences de l'Homme, 1997, trad. de l'allemand par Olivier Mannoni, 464 p.
- Drévilion (Hervé), *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Éd. Champ Vallon, 1996, 286p.
 - Ce livre retrace l'histoire de l'astrologie, du règne de Louis XIII à celui de Louis XIV. Toutefois, l'auteur propose une analyse antérieure au XVII^e siècle. À la Renaissance, l'astrologie n'est pas encore considérée comme une hérésie, il l'indique aux pages 14 et 64, mais comme une science. L'ouvrage permet de comprendre la place qu'occupe l'astrologie dans la société du XVI^e ainsi que sa relation avec les cercles de pouvoir : l'élite laïque et religieuse. De plus, Hervé Drévilion démontre qu'il y a deux réceptions de l'astrologie, celle de l'élite et celle du peuple.
- Duhamelle (Christophe), « Une frontière abolie ? Le rapprochement des calendriers catholiques et protestants du Saint-Empire en 1700 », in : Bertrand Forclaz (dir.), *L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2013, p. 99-114.
 - L'article traite la réforme du calendrier dans le Saint-Empire en 1700. L'auteur revient sur les conflits qui ont opposé les protestants et les catholiques à la fin du XVI^e siècle. La réaction, Outre Rhin, pour le nouveau calendrier est nette : c'est le rejet. L'auteur met en lumière les tensions qu'ont suscitées la réforme, par opposition, le contraste avec la situation française est saisissant. Au XVIII^e siècle, les enjeux ne sont plus les mêmes, le calendrier se sécularise même si la dimension religieuse est toujours présente.
- Dumas (André), *Protestant*, 2e Éd., Lyon, Olivétan, 2007, 96p.
- Engammare (Max), *L'Ordre du temps. L'invention de la ponctualité au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2004, 260p.
- Engammare (Max), Mise en page des calendriers réformés (mi XVI^e siècle-fin XVII^e siècle), in : Charon (Annie), Diu (Isabelle) (dir.), *La mise en page du livre religieux XIII^e - XX^e siècle*, Paris, École des Chartes, 2004, pp.27-60.

- Febvre (Lucien), *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle : La Religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1947, 549p.
- Foa (Jérémie), *Le tombeau de la paix, une histoire des édits de pacifications (1560-1572)*, préface d'Olivier Christin, Limoges, PULIM, 2015, 545p.
- Fragnito (Gigliola) (dir.), Tallon (Alain) (dir.). *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*. Nouvelle édition [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome, 2015 (généralisé le 28 mai 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/efr/2823>>. ISBN : 9782728311446
- Franklin (Alfred), *Paris et les Parisiens au seizième siècle : Paris physique, Paris social, Paris intime*, Paris, Emile-Paul frères, 1921, 536p.
- Genet (Jean-Philippe) et Lottes (Gunther) (Éd.), *L'État moderne et les élites (XIII^e - XVIII^e siècles), Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1996, 492p.
- Gougenheim (Georges), *Les mots Français dans la vie et dans l'histoire*, Paris, Éd. J. Picard, 1962, 264p.
- Granger (Sylvie), Hubert (Benoit), *Souvenir d'un villageois du Maine*, Rennes, PUR, 2015, 514p.
- Greengrass (Mark), « Gallia est omnis divisa...? », in : Wolfgang Kaiser (Éd.), *L'Europe en conflit : les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne, vers 1500-vers 1650*, Rennes, PUR, 2008, p. 37-60.
- Grouas (Estelle), « Aux origines de la légende noire des derniers Valois : l'Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou », in : Daussey (Hugues), Pitou (Frédérique) (dir.), *Hommes de loi et politique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, collection « Histoire », 2007, pp. 75-87.
 - Cet article revient sur l'image politique, construit par Jacques-Auguste de Thou, de la monarchie des derniers Valois. Dans son *Histoire Universelle*, il dresse un portrait sombre de Catherine de Médicis et de ses enfants. Charles IX et Henri III sont présentés comme des souverains sans pouvoir et sous une double influence, celle des Guises et celle de leur mère. C'est sur cette source que l'auteur de l'article interroge la construction d'une image négative de la couronne. Les relations de la famille de Thou avec le pouvoir royal ont souvent été conflictuelles, notamment celle du père de l'auteur, Christophe de Thou, Président du Parlement de Paris. *L'Histoire Universelle* est une référence dans l'historiographie des

conflits confessionnels au XVI^e siècle notamment pour les historiens du XIX^e siècle.

- Jouanna (Arlette), *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, Paris, PUF, 720p.
- Leplay (Michel) *Le protestantisme et le Pape : quelques explications*, Paris, Labor et Fides, 1999, 128p.
- Madelpuech-Toucheron (Florence), *Temporalité à la Renaissance. L'écriture du temps dans les «Églogues» et les «Élégies» de Garcilaso de la Vega*, Saint-Denis, Publibook, 2012, 470p.
- Maiello (Francesco), *Histoire du calendrier : de la liturgie à l'agenda*, Paris, Éd. du seuil, 1996, 294p.
 - Ce livre propose les étapes d'une construction historique du temps. Il se calculait selon la nature : variation de la luminosité, couleur des feuilles, étoiles. En parallèle, il y a un temps plus scientifique, les épactes, le calcul du cycle lunaire et solaire, pour le définir. Depuis l'Antiquité, le calendrier julien rythme la vie des Hommes. L'imprimerie et l'attrait pour les sciences au XVI^e bouleversent les habitudes. Les fêtes religieuses, notamment Pâques, ne sont célébrées aux bonnes dates. Le calendrier julien est en cause, plusieurs tentatives de réformes échouent, jusqu'à celle du pape Grégoire XIII. L'auteur démontre que l'appréciation du temps diffère selon la confession et la population. Par exemple : les manouvriers ne se servent pas du calendrier, c'est le prêtre du village qui informe lors des messes. Plus tard, le calendrier se sécularise et se démocratise.
- Mandrou (Robert), *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Éd. Stock, 1964, 222p.
- Marrou (Irénee Henri), *l'ambivalence du temps de l'histoire chez Saint Augustin*, Paris, Éd. J. Vrin, 1950, 84p.
- Moriceau (Jean-Marc), « Conclusion du colloque international : Clergé et agriculture du Moyen Âge au 19^e siècle », in : Quellier (Florent), Provost (Georges), *Du Ciel à la Terre. Clergé et agriculture, XVI^e-XIX^e siècle*, Actes du colloque international de Rennes, (7-9 septembre 2006) Rennes, PUR, 2008, pp.357-360.
- Panofsky (Erwin), *Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967, 408p.
- Pantin (Isabelle), « Dorat et la poésie de la nature, du ciel et du nombre », in : Girot (Jean-Eudes), Buzon (Christine de) (Éd), *Jean Dorat poète humaniste de la Renaissance*, Genève, Droz, 2007, pp. 341-367.

- Le concept du temps au XVI^e siècle est traité dans cet article. Jean Dorat laisse une trace écrite, un poème, de la réforme du calendrier. Il y a un engouement pour l'étude du ciel et des astres. Le calendrier promulgué par Jules César, questionne à la fois la science et la religion, les deux doivent concorder. La place de la philosophie platonicienne est prépondérante pour les intellectuels de l'époque. En parallèle, l'attrait pour les mathématiques est omniprésent, dans la musique, la poésie et bien sûr dans la création d'un nouveau calendrier.
- Pelus-Kaplan (Marie-Louise), *L'Europe du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1998, 160p.
- Pernot (Michel), *Henri III : le roi décrit*, Paris, Éd. de Fallois, 2013, 477p.
- Piettre (Bernard), *Philosophie et science du temps*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1994, 128p.
- Pomian (Krzysztof), *l'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, 384p.
- Quenet (Grégory) *Les tremblements de terre aux XVII^e et XVIII^e siècles: la naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 592p.
- Rauner (Max), Hürter (Tobias), *Les Univers parallèles: Du géocentrisme au multivers*, Paris, CNRS, 2012, 224p.
- Schneider (Charles), *le calendrier perpétuel dès l'an un...à tenir sous le coude !*, Saint-Denis, Publibook, 2008, 111p.
- Seidengart (Jean), *Dieu, l'univers et la sphère infinie : Penser l'infinité cosmique à l'aube de la science classique*, Paris, Albin Michel, 2006, 610p.
 - Ce livre rapporte les tentatives de réforme du calendrier antérieures à 1582. L'auteur expose la volonté de L'Église de régler les erreurs mathématiques du calendrier julien. Le pape Léon X avait en 1514, demandé l'aide de Copernic afin de le reformer. De plus, l'ouvrage explique tous les courants de cosmologie existant à la Renaissance.
- Sirey (Jean-Baptiste.), *Recueil général des Lois et des Arrêts, en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public*, Paris, Le cosse et dumaine (Jean), 1836, p. 480.
- Souriac (Pierre-Jean), *Une Guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 446 p.
- Vassort (Jean), *Les papiers d'un laboureur au siècle des Lumières, Pierre Bordier : une culture paysanne*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, 240p.
- Vovelle (Michel), *Religion et Révolution, la déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976, 316p.

- Vovelle(Michel), *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, Aubier-Flammarion, 1976, 300p.
- Wenceluis (Léon), *L'esthétique de Calvin*, Paris, Les Belles Lettres, 1937,408p.
- Yardeni (Myriam), *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559- 1598)*, Paris, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Sorbonne, Nauwelaerts, 1971, 389p.

II. Articles de périodiques et revues

- Bianchi (Serge), *La Révolution et la Première République au village*, Paris, CTHS, 2003, pp. 469-485.
- Bianchi (Serge), « La bataille du calendrier ou le décadi contre le dimanche. Nouvelles approches pour la réception du calendrier républicain en milieu rural », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 312, 1998, pp. 245-264.
- Boltanski Ariane, « Forger le ‘soldat chrétien’. L'encadrement catholique des troupes pontificales et royales en France en 1568-1569. », *Revue historique* 1/2014 n°669, pp. 51-85.
- Chiffolleau (Sylvia), « Les empreintes du temps : calendriers et rythmes sociaux », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 136 | novembre 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 10 mars 2016. URL : <http://remmm.revues.org/8816>
- Comet (Georges), « Le temps agricole d'après les calendriers illustrés », *Temps, mémoire, tradition au Moyen- Âge*, vol. 13, n° 1, 1982, pp.7-18.
- Delatour (Jérôme), « Noël le 15 décembre : la réception du calendrier grégorien en France (1582) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol° 157, n° 2, 1999, pp.369-416.
 - Cet article expose les différentes étapes qui ont permis la réformation du calendrier en 1582. C'est une mise en perspective du projet, de son application et de sa réception auprès des Français. La décision d'un pape, l'acceptation du roi et les méthodes utilisées pour que les sujets du royaume puissent comprendre et accepter le projet. L'article reprend chronologiquement tous les événements qui entourent le retrait des dix jours.
- Descimon (Robert), « Jacques Auguste de Thou (1553-1617) : une rupture intellectuelle, politique et sociale », *Revue de l'histoire des religions*, n°3, 2009, pp.485-495.

- Duprat (Annie), « La caricature, arme au poing : l'assassinat d'Henri III. », *Sociétés & Représentations*, 2000, n° 10, pp. 103-116.
- Engammare (Max), « Organisation du temps et discipline horaire chez Calvin et à Genève au XVI^e siècle : vers une spiritualité temporelle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 157, n° 2, 1999, pp.347-367.
- Febvre (Lucien), « La sensibilité et l'histoire : Comment reconstituer la vie d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, t.3, n° 1-2, 1941, pp.5-20.
- Freiberg (Malcolm), « Going Grégorian, 1582-1752: a summary view », *Catholic Historical Review*, vol. 86, n°1, 2000, pp.1-19.
- Gauthier (Claudine), « Temps et eschatologie », *Archives de sciences sociales des religions*, 2013, n° 162 pp.123-141.
- Grisard (Jean), « François Viète : homme du XVI^e siècle, mathématicien du XVII^e ? », *Baroque* [En ligne], 7 | 1974, mis en ligne le 26 avril 2013, consulté le 08 mai 2016. URL : <http://baroque.revues.org/443>
- Gruder (Vivianne R.) « Où va le révisionnisme ? Perspectives politiques sur l'Ancien Régime » *Annales historiques de la Révolution française*, n° 310, 1997, pp.567-584.
- Klein (Étienne), *Faut-il distinguer cours du temps et flèche du temps*, Nantes, École Centrale de Nantes, 2007, pp.1-5.
- Lenoble (Alexandre), « Note sur l'édit de Paris de 1563 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, École nationale des chartes, n°1, 1841, pp.286-288.
- Marais (Jean-Luc), « Littérature et culture "populaires" aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t.87, n° 1, 1980, pp.65-105.
- Matoré (Georges), « Le temps au XVI^e siècle », *L'Information Grammaticale*, n° 32, 1987, pp.3-8.
 - La conception du temps (heure, jours, mois et année) est différente pour les Hommes de la Renaissance. La division du temps s'appréhende grâce et par la nature, elle détermine les saisons et les heures de la journée. L'auteur, à travers *Gargantua* de François Rabelais, illustre la relation qu'entretiennent les Hommes au temps à cette époque. Sa méthodologie consiste à analyser les mentalités de la Renaissance à travers les textes littéraires produits à cette période. Il complète son corpus avec des dictons et proverbes. L'auteur s'appuie sur le travail de Lucien Febvre dans *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle : La Religion de*

Rabelais pour analyser cette relation. C'est autour de la sémantique qu'il restitue une histoire du temps.

- Parsons (Jotham), « Papauté, histoire et mémoire gallicane au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 1er juillet 2012, consulté le 3 janvier 2016. URL : <http://rhr.revues.org/7261>
- Souliè (Marguerite), « Littérature populaire et propagande de la Réforme », *Bulletin de l'association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol.11, n° 2, 1980, pp.167-174.
- Souriac (Pierre-Jean), « Guerres religieuses, histoire et expiation : autour de l'émeute toulousaine de mai 1562 », *Chrétiens et sociétés. XVI^e-XXI^e siècles*, décembre 2013, n° 20, pp. 31-62.
- Tessier (Georges), « Parlement de Paris et style du 1er janvier », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, 1940, t. 101. pp. 233-236.
- Vallet (Odon), « Temps et religion », *Autres Temps, Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 57, 1998. pp. 25-30.
- Zaki (Laïdi). « Elias et le “ retour “ du temps », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°6, 1997, pp. 828-830

III. Études sociologiques.

- Bourdieu (Pierre), « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 1, février 1976, pp. 53-70.
- Elias (Norbert), *Du temps*, [Über die Zeit, Suhrkamp Verlag, 1984], Paris, Fayard, 1996, 223 p.
 - Cette œuvre retrace l'historisation d'un temps social, et le rapport que les Hommes entretiennent avec lui : la contrainte et le bénéfice qu'il octroie. Le temps encadre les sociétés, l'Homme l'adapte selon les besoins auxquels il doit répondre. Il reprend les thèses produites par les philosophes du XVII^e et du XVIII^e pour déconstruire la relation des Hommes au temps. En effet, le temps est pour le sociologue une construction sociologique et historique, et non une donnée purement scientifique et rationnelle. Le temps est une ligne directrice dont une société se dote. Les objets de mesures, tel le calendrier, servent à distinguer « l'avant » de « l'après ». La relation au temps est double, celle que la société

construit et celle que l'individu conçoit, contrairement à l'idée selon laquelle le temps serait une discipline scientifique compréhensive pour l'entendement humain.

- Willaime (Jean-Paul), *Sociologie des religions*, Paris, PUF, Coll. Que-sais-je ?, 128p.

IV. Dictionnaires et manuels

- Bely (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2003, 1408 p.
- Biziere (Jean-Maurice), Vayssière (Pierre), *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen-Age, France Moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 1995, 288p.
- *Dictionnaire de l'Académie française*, 6e Éd, tome 2 Paris, Firmin Didot Frère, 1835, 962p.
- *Dictionnaire des Idées & notions en Science de la matière*, Encyclopédia Universalis, Paris, 2015, 386p.
- Étienne (Jean), Bloess (Françoise) et Roux (Jean-Pierre), *Dictionnaire de sociologie*, Éd. Hatier, coll. « Initial », Paris, 1995, 452p.
- Furetière (Antoine), *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois. Tant vieux que modernes, et les termes de Toutes les sciences et des arts scavoir*, t. 1, la Haye et Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 1059p.
- Jouanna (Arlette), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1998, 1526p.
- Nicot (Jean), *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur, 1606, 228p.
- Offenstadt (Nicolas), *l'historiographie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, n° 3933, 2011, 129p.
- Prost (Alain), *Douze leçons sur l'histoire*, seuil, 1996, 330p.

Bibliographie des sources

I. Sources manuscrites

- Foix (Paul de), Lettre du 26 novembre /6 décembre 1582, bibl. nat. De Fr, 16044, fol. 218v.
- Foix (Paul de), Lettre, 12 /22 novembre 1582 : bibl. nat. De Fr, nat De Fr. 16044, fol. 211 v.
- Lettre du cardinal de Côme à Castelli Giovanni Battista, s.I, 29 octobre /8 novembre 1582 : Correspondance du nonce, n°210, p. 434.

II. Sources imprimées

- *Almanach pour l'an M.D.LXXIII. Avec la pronostication vraye infallible à jamais*, Genève, Fordrin (Olivier), 1573, 62p.
- Anon, *Illustrations de calendrier et compost des bergiers. La grant danse macabre*, Troyes Nicolas le Rouge, 1531, 134p.
- Belloy (Pierre de), *Briefve explication de l'an courant, selon le calendrier gregorian, extraite de certaine lettre missive escrite a Monsieur M. François Chapuys, juge mage en la seneschaussee et siege présidial de Tholose, par M. P. Beloy, conseiller audict siege*, Paris, Henry le Bé, 1583 (privilège du roi sans limite d'années, Paris, 4 janvier 1583).
- *Calendrier historial et lunaire*, Estienne (François), Genève, 1570, 40p.
- *Calendrier historial. Avec une table fort utile pour cognoistre la feste de Pasques, le nombre d'or et la lettre dominicale*, Estienne (François), Genève, 1569, 810p.
- Corneille (Agrippa Henri), *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, Paris, Durand (J), 1582, 566 p.
- Crescens (Pierre de), *Illustrations de Le livre des prouffitz champestres*, Paris, Imprimerie de la Veuve de M. Le Noir, 1516, 639p.
- Girault (S), *Globe du monde contenant un bref traité de ciel et de la terre*, Lengres, Jehan Des Preyz, 1592, 197p.
- Gosselin (Jean), *On peut voir en ce petit papier*, Paris, s.é. 1588, 3p.

- Lalouète (François de), *Impostures d'impiété des fausses puissances et dominations attribuées à la lune et planètes, sur la naissance, vie, meurs, étas, volonté et conditions des hommes et choses inférieures du ciel*, Sedan, Salesse (J), 1600, 98p.
- *Le grand calendrier et compost des bergers : composé par le berger de la grand montaigne, avec le compost manuel reformé selon le retranchement des dix jours et le calendrier gregorien. (Reprod.)*, Rouen, Costé (V.L), s.d. 224p.
 - La date de cette reproduction reste inconnue, elle n'est ni spécifié sur le site Gallica, ni sur le site d'archive.org ou sur tout les autres sites qui référence ce calendrier. Seul le chiffre 16 apparait dans les détails du document, nous pouvons uniquement affirmer qu'il est produit au XVII^e siècle.
- *Médaille et son revers* [estampe], S.N., 1572, 1p.
- Ménages (Gilles), *Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet intitulé Jugemens des savans*, t. 1, 1688,445p.
- Mersenne (Marin), *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, t.2, Paris, Cramoisy (Sébastien), 1636-1637, p.25
- Mexia (Pedro), *Les diverses leçons de Pierre Messie ... mises de castillan en françois par Claude Gruget, parisien, avec sept dialogues de l'auteur, dont les quatre derniers ont esté de nouveau traduits en cette quatriesme édition*, Lyon, Michel (C), 1526, 1095p.
- Montaigne (Michel de), *Essais avec les notes de tous les commentateurs*, Tome cinquième, Paris, Crapelet, 1823, 430p.
- Rabelais (François), *Gargantua*, t. 1, Chap.3, LII, François Justel, Paris, 1534, 1782, p.498.
- Rosier (Simon du), *Antithese des faicts de Jesus Christ et du pape : mise en vers françois. Ensemble les traditions et decrets du Pape, opposez aux commandemens de Dieu. Item, la description de la vraye image de l'Antechrist, avec la genealogie, la nativité, et le baptesme magnifique d'iceluy. Le tout augmenté et reveu de nouveau*, Genève, Vignon (Eustache), 1584, 162p.
- Sacro Bosco (Johannes de), *Illustration de la sphère augmentée de nouveaux commentaires, et figures*, Paris, H. de Marnef, veufue G. Cavellat, 1584, p.3.
- Sailly (Thomas), *Guidon et practique spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholicque au Pays-Bas*, Anvers, L'imprimerie plantinienne, 1590, 436p.

- Thou (Jacques-Auguste de), *Histoire Universelle*, Tome 4, Londres, Traduite sur l'édition latine de Londres, s.é., 1734, 724p.

III. Sources éditées

- Canestrini (Giuseppe), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Paris, Imprimerie impériale, 1859, T.4, 896p.
- Estoile (Pierre de L'), *Journal du règne de Henry IV*, La Haye, Frères Vaillant, 1761, 559p.
- Estoile (Pierre de L'), *Mémoires-journaux : 1574-1611*, t. 2, Paris, Tallandier, 1875, 489p.
- Fail (Noël du), *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, M.D.LXXXVII., 530p.
- Fail (Noël du), *Propos rustiques, baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*, Paris, Charles Gosselin, 1842, 420p.
- Fosse (Jean de la), *Journal d'un curé ligueur sous les trois derniers Valois*, Paris, Didier, 1865, p.193.
- Gaufreteau (Jean de), *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Ch. Lefévre, Tome 1, 347p.
- Granvelle (Antoine Perrenot de), *Lettres inédites du cardinal de Granvelle, adressées à messire Jean Froissard, sieur de Broissia: 1582-1583*, Lons-le-saunier, Imprimerie de Damelet (H), 1864, 265p.
- Langlois (M.), *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, Société archéologique de Touraine, t.XIV, Tours, 1903-1904, 632p.
- Leblond (Victor), *Recueil mémorable d'aulcuns cas advenus depuis l'an du salut 1573 tant à Beauvais qu'ailleurs : documents pour servir à l'histoire de Beauvais et du Beauvaisis*, Paris, H. Champion, 1909, 276p.
- Ménages (Gilles), *Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet intitulé Jugemens des savans*, t. 1, 1688, 445p.
- Montaigne (Michel de), *Essais avec les notes de tous les commentateurs*, Tome cinquième, Paris, Crapelet, 1823, 402p.
- Pantin (Isabelle), « Dorat et la poésie de la nature, du ciel et du nombre », in : Girot (Jean-Eudes) et (Buzon Christine de) (Éd.), *Jean Dorat poète humaniste de la Renaissance*, Genève, Droz, 2007, pp. 341-367.
- Sirey (Jean-Baptiste.), *Recueil général des Lois et des Arrêts, en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public*, Paris, Le cosse et J. dumaine, 1836, p. 480.

- Société archéologique de Touraine, Bulletin de la Société archéologique de Touraine, Tours, Georget-Joubert, Guillaud-Verger, T. 4, 1903, pp. 192-193.
- Toupin (Robert), *Correspondance du nonce Giovanni Battista Castelli (1581-1583)*, Paris, Éditions de Boccard, Presses de l'Université Grégorienne, 1967, 598p.
- Vinel (Jean), *Revue Historique, scientifique et littéraire du Tarn*, Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, Albi, Vol 27, 1910, pp.108-118.

Table des illustrations (annexes)

Figure 1. Calendrier agro-liturgique, François Lebrun. et Neveu Roland, Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, Éd. Université de Trois-Rivières, 1987.....	100
Figure 2. Arbre des vertus	101
Figure 3. Arbre des vices	102
Figure 4. Duc de Farnèse	103
Figure 5. Calendrier François Estienne	104
Figure 6. Calendrier société archéologique de Touraine	105
Figure 7. En ce Petit bout de papier, Jean Gosselin	106

Annexes

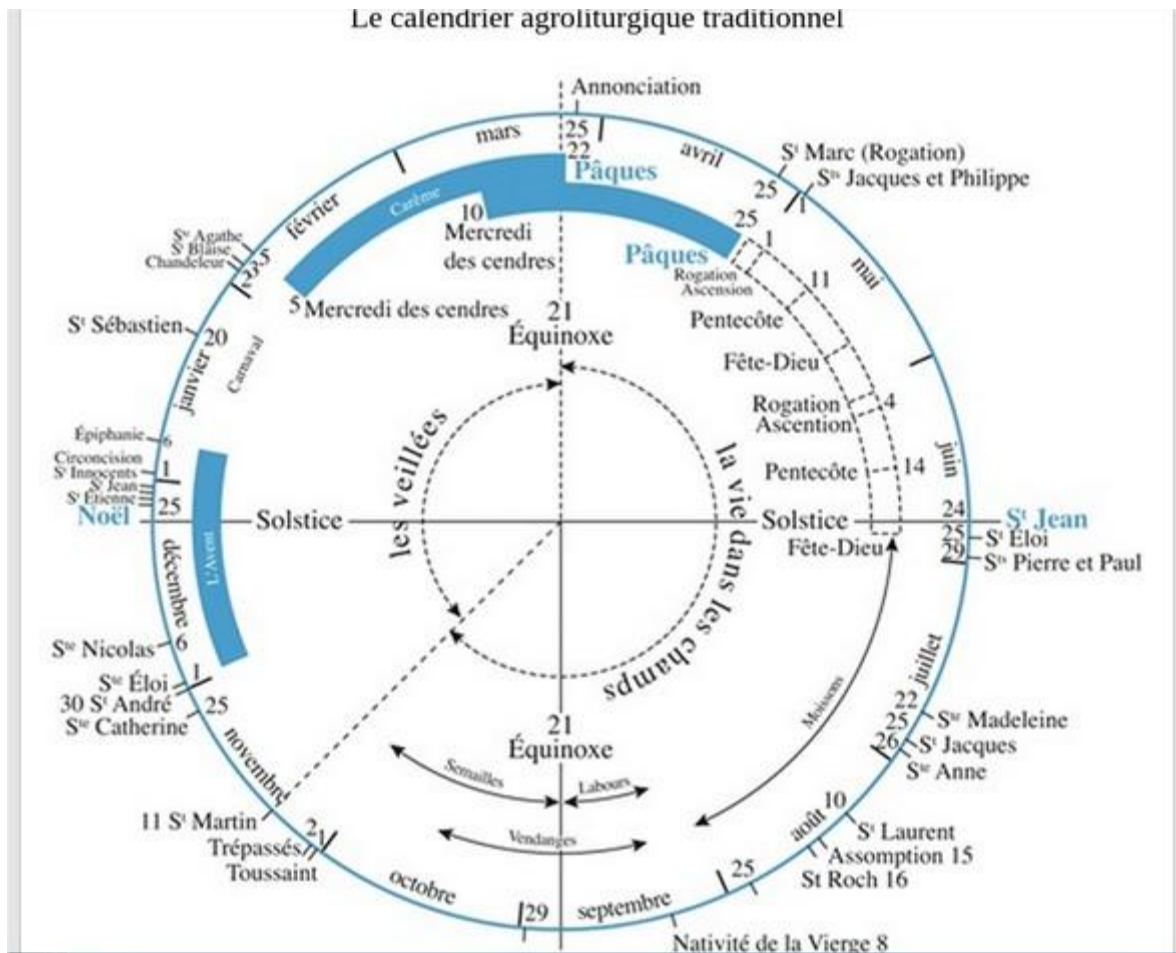


Figure 1 :

« calendrier agroliturgique traditionnel » dans François Lebrun. et Neveu Roland, Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, Éd. Université de Trois-Rivières, 1987. [en ligne]

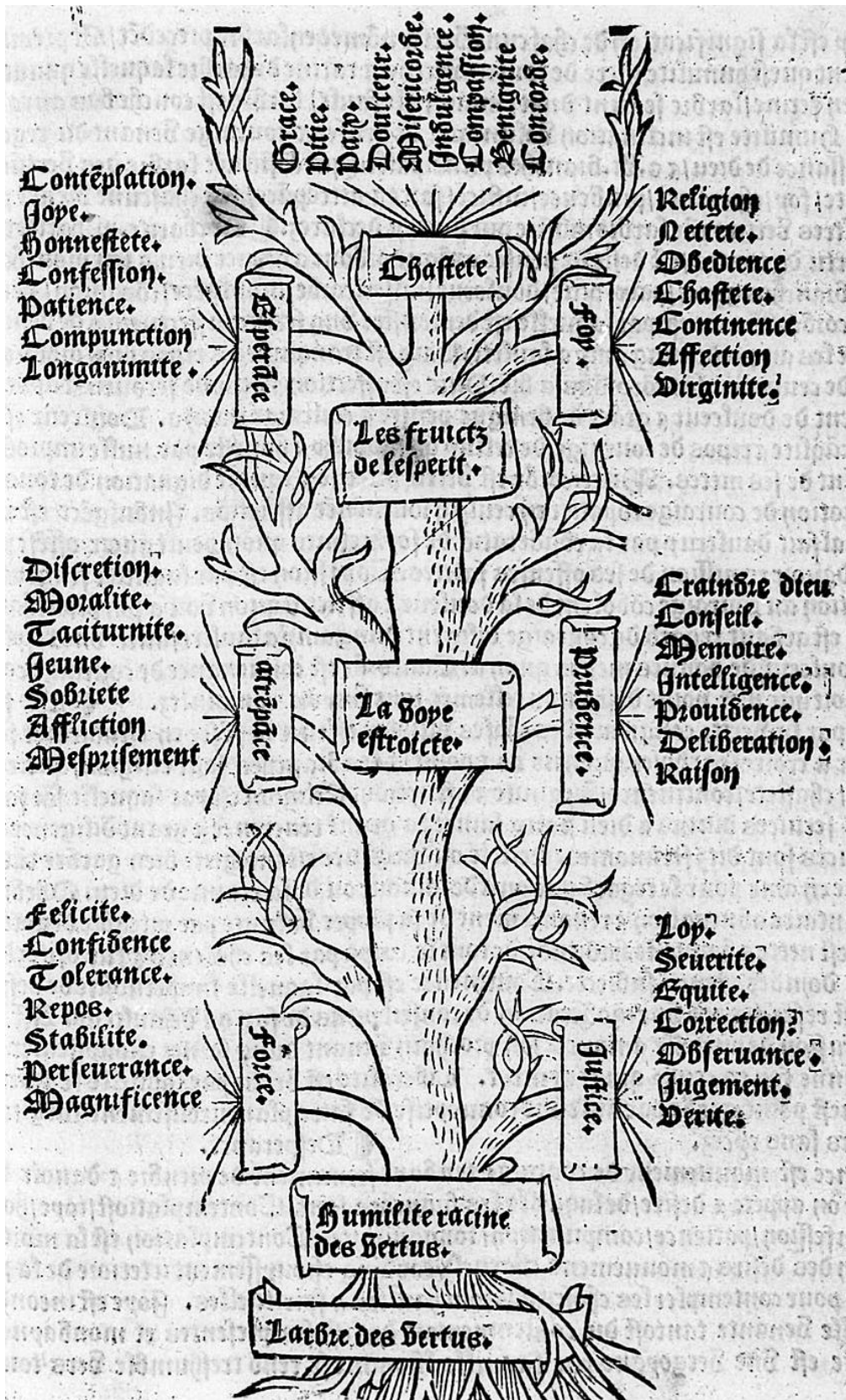


Figure 2 :

« Arbre des vertus » dans Anon, *Illustrations de calendrier et compost des bergiers. La grant danse macabre*, Troyes Nicolas le Rouge, 1531, p. 57. [en ligne]

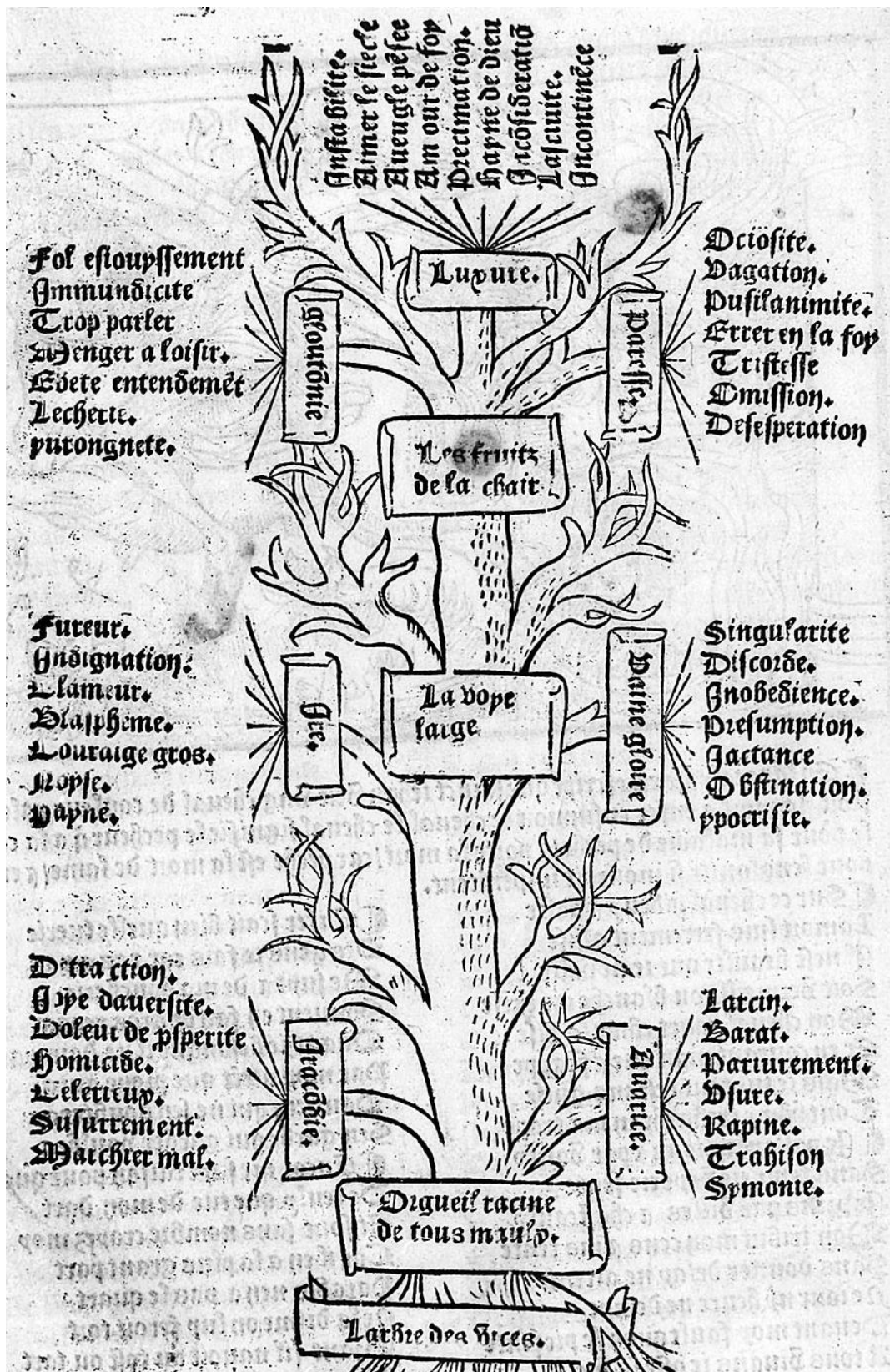


Figure 3 :

« Arbre des vices » dans Anon, *Illustrations de calendrier et compost des bergiers. La grant danse macabre*, Troyes Nicolas le Rouge, 1531, p. 56. [en ligne]



Figure 4 :

« Alexandre Farnèse (1545-1592) » dans Sailly (Thomas), *Guidon et pratique spirituelle du soldat chrestien, reveu et augmenté pour l'armée de Sa Majesté catholique au Pays-Bas*, Anvers, L'imprimerie plantinienne, 1590, p. 8. [en ligne]

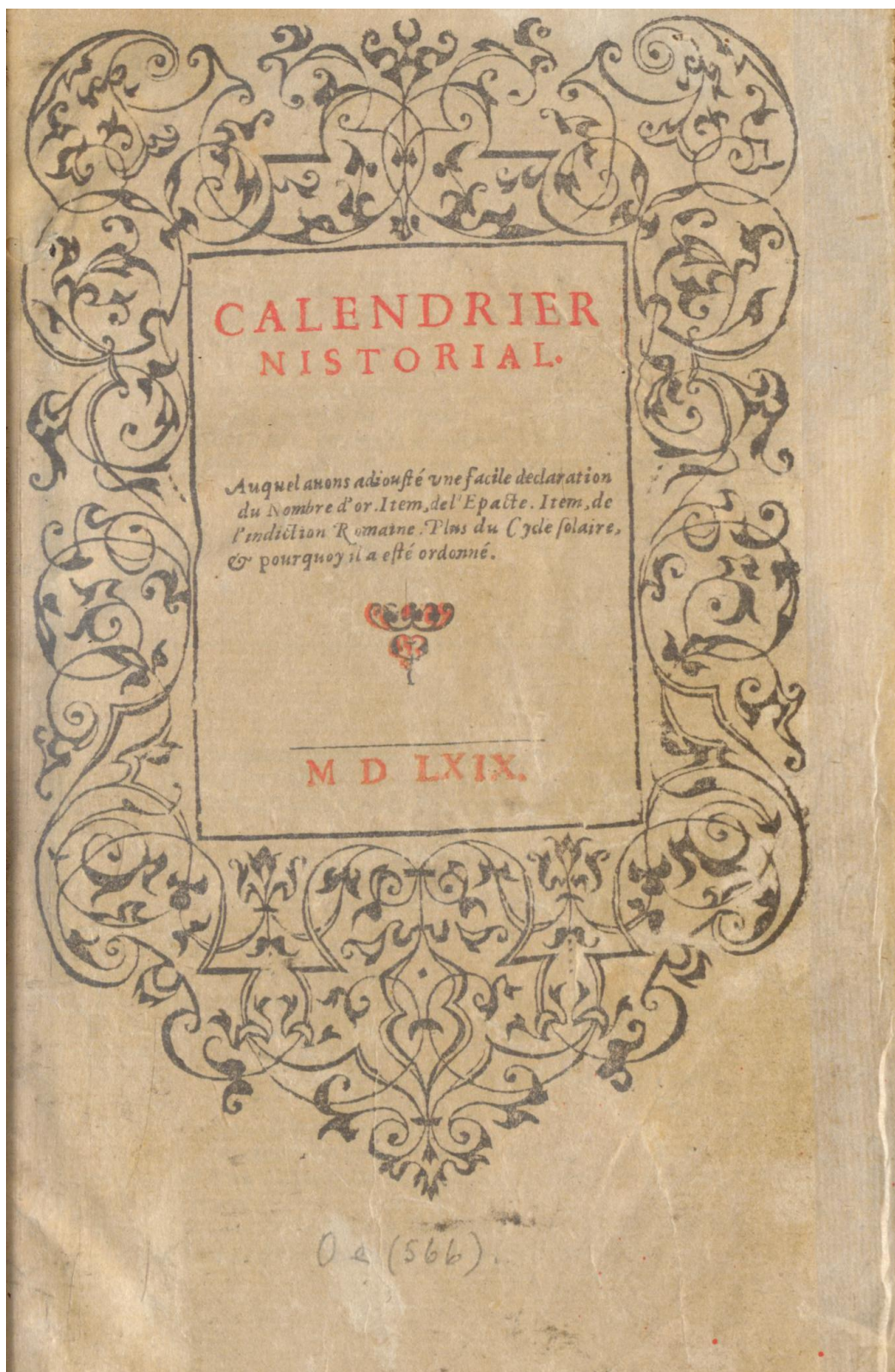


Figure 5 :

« *Calendrier historial* » dans *Calendrier historial*. Avec une table fort utile pour cognoistre la feste de Pasques, le nombre d'or et la lettre dominicale, Estienne (François), Genève, 1569, page de couverture. [en ligne] (Inscriptions noirs et rouges)

DECEMBER

j	F	Sabbato. florent. cofes. IX. l. mem. de adve et de sanctis.
ij	G	Domi. secund. adventus.
iiij	A	fer. 2 de adventu.
iiij	B	fer. 3 revers. b. mar. Come. b. Luc. ŷg. IX mem. de adv. barb. ŷg. et benedict. Gervasi commemorat.
v	C	f. 4 in jeiuniis quatu. tepo de adv. max. cof. o sapientia.
vj	D	fe. 5 bea. Nico memo de adventu dupl.
vii	E	fer. 6 in jeiuniis quatu. tepo. de adv. 3 lect. memo. de oct. sancti Andre.
viii	F	Sabbato beat. Gatiani Arch. turo. annuale, me. de adv.
ix	G	Do. Conceptio bea. Mari. virgi. ix l v cadelab.
xx	D	Fer. 2 officium 3 dom. 3 lect.
xxi	E	fer. 3 beat. Thomæ apli. IX. l. Dupl.
xxii	F	fer. 4 offic. domi quart. 3 lec.
xxiii	G	fer. 5 de adventu 3 lect.
xxiiii	A	fer. 6 Vigil. nati. Domi 3 lect.
xxv	B	Sabbato Nativitas Domi Annuale.
xxvi	C	Do. beati. Stepha ix. l. dupl.
xxvii	D	fer. 2 beati Ioa. Evage ix. lect. dupl.
xxviii	E	fer. 3 beat. Innocent. ix lec Dupl.
xxix	F	fer. 4 do. infra oct. tres lect.
xxx	G	fer. 5 beati Perpet. Arch. Turo ix lect.
xxxi	A	fer. 6 beati Silvestri pp. cofes. ix. l. colub. ŷg. come.

Figure 6 :

« Calendrier temporaire des célébrations religieuses, mois de décembre » dans Langlois (M.), *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, Société archéologique de Touraine, t.XIV, Tours, 1903-1904, p.204. [en ligne]

On peut voir en ce petit papier,
des choses qui meritent d'estre entendues. Ce sont certai-
nes Figures de la main fenestre, extraites du Compost ma-
nuel nouvellement reformé. Lesquelles estant apprises par
cœur, & appliquees par semblable façon à certains en-
droits de la main fenestre, nous enseigneront par chacun
An, à cognoistre (sans liure quelconque) le Cycle solaire,
la lettre Dominicale, les Ans communs, les Ans Bissextils,
le Nombre d'or, les Epactes reformees, le mois & le iour,
auquel nous deuõs faire la Pasque. Lesquelles choses don-
nent certain tesmoignage, que si le liure susdit estoit mis
en lumiere, il apporteroit grande vtilité au public.

A V R O Y.

SIRE, vostre ancien tres-humble & tresaffectionné
seruiteur Iean Gosselin Garde de vostre Librairie,
Supplie treshumblement vostre Maiesté, luy faire ce bien,
de luy faire payer plusieurs annees des gaiges, qui luy sont
deuz, à cause dudit estat: à fin qu'il ait moyen de viure,
sans endurer necessité, en faisant seruice à vostre Maiesté:
Et principalement, afin qu'il puisse mettre en lumiere, pour
le seruice de l'Eglise Catholique, à l'honneur de vostre
Maiesté, & au profit du public, le liure dont les figures qui
ensuiuent sont extraites. Et ledit Gosselin en fera son de-
voir, en perseuerant tousiours à prier Dieu pour la tres-
bonne prosperité de vostre Maiesté.

Monsieur, J. Gosselin Garde de la
Librairie du Roy, vous supplie de le
favoriser en cest affaire: Afin que
son labem renssisse au prouffit du
public.

Figure 7 :

« Demande de privilège adressée au Roi » dans Gosselin (Jean), *On peut voir en ce petit papier*, Paris, s.é. 1588, p. 1. [en ligne]

Glossaire

Almanach : contient les informations d'une année déterminée : les mois, les jours de la semaine et les fêtes. L'Étymologie est incertaine, elle proviendrait du grec et signifierait l'an prochain. Contrairement au calendrier qui est le système général de la découpe du temps, l'almanach concerne le temps d'une année.

Calviniste : Il s'agit des protestants suivant la doctrine de Jean Calvin. Ce réformateur a rédigé en 1541 un ouvrage intitulé *L'Institution de la religion chrétienne*. Contrairement aux autres formations protestantes, Calvin crée le concept de prédestination. C'est-à-dire qu'avant même que les Hommes soient sur terre, Dieu a choisi, ou plutôt élu, certains d'entre eux.

Comput : Ce terme provient du latin *Computus* signifiant calcul, il désigne les modes de calculs calendaires. Il permet de calculer les dates des fêtes mobiles. Il existe le comput julien et le comput grégorien, tous les deux ont des modes de calculs différents : l'un fondé sur l'ancien calendrier et l'autre sur le calendrier réformé de 1582.

Épactes : L'épacte permet, en comptant la différence entre le calendrier solaire et lunaire, de connaître le nombre de jours à ajouter pour qu'elle soit égale entre elles. Dans le calendrier, le calcul de Pâques est calculé grâce à la combinaison entre le nombre d'or et l'épacte.

Gallicanisme : Il s'agit d'une doctrine pour désigner l'opposition entre la royauté et la papauté. L'objectif est de contrôler l'Église de France pour qu'elle soit plus en accord avec le pouvoir royal et ainsi limiter l'ingérence de la papauté.

Géocentrisme : ancienne théorie où la Terre est un corps immobile dans l'espace définissant le centre de l'univers. Aristote et Ptolémée sont les principaux acteurs de cette conception. Les ans, les jours et les saisons sont définis par des éléments extérieurs. De plus, le soleil et la lune sont considérés comme des planètes en plus de toutes les autres. Tous ces corps célestes tournent en cercle parfait autour de la terre. Il faudra attendre le XVI^e siècle pour remettre en question cette perception.

Héliocentrisme : Théorie selon laquelle le Soleil est placé au centre de l'univers en opposition avec le géocentrisme. Malgré quelques penseurs, tel Aristarque de Samos (vers -

280), il faudra attendre les travaux de Nicolas Copernic, de Galilée et de Johannes Kepler pour enfin mettre en doute le système géocentrique.

Hérésie : Ce terme désigne : « l'élection d'une doctrine opposée à l'un des dogmes révélés proposés par l'Église à la créance, avec les attitudes disciplinaires et sociales qui décrivent ce choix, et une réalité complexe : c'est une erreur de l'intelligence et de la volonté, que l'autorité enseignante doit détecter et condamner ; c'est un péché contre la foi, relevant du for interne ; c'est un crime contre la société religieuse et la société civile, qui perturbe la communication ecclésiale et la paix publique »²⁴⁵.

Huguenot : Ce terme est le nom donné aux protestants français pendant les guerres de Religion. Il désigne les individus ayant adhéré à la Réforme calviniste.

Le nombre d'or en Astronomie : Il désigne un cycle de 19 années et a pour objectif de faire coïncider les cycles solaires et les cycles lunaires. Chaque année du cycle possède son nombre, compris entre 1 et 19. Ne pas confondre avec le nombre d'or en mathématique.

Lettre dominicale : Chaque nouvelle année, on associe aux journées les 7 lettres A, B, C, D, E, F, G puis on ajoute à nouveau les mêmes lettres. La lettre dominicale correspond aux dimanches de l'année. Si l'année est bissextile, il y aura deux fois la lettre D attribuée avant le 29 février puis la seconde à partir du 1^{er} mars. Ce calcul complexe a pour but de définir la date des journées intercalaires pour les années bissextiles.

Ligue : La ligue dont nous parlons est celle de 1584, à ne pas confondre avec celle de 1576, elle désigne un mouvement contestataire qui débute à la mort du Duc d'Anjou. Le dernier successeur de la branche des Valois décède, de son côté, le roi Henri III et son épouse ne parviennent à avoir des enfants. Le prince de sang potentiellement héritier de la Couronne de France est un protestant et à la simple évocation qu'un protestant puisse succéder au titre de roi du pays est insupportable, le Duc de Guise profite du climat d'angoisse pour créer une révolte nobiliaire. La ligue se termine par l'exécution du Duc et du cardinal de Guise en 1588. La même année, le roi Henri III est assassiné par un catholique dévot, Jacques Clément.

Luthérien : désigne ceux qui suivent le réformateur Martin Luther, connu pour avoir dénoncé les dérives de l'Église (vente d'indulgence). Il critique vivement cette pratique, pour lui la

²⁴⁵ Bely (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2003, p. 635.

grâce divine ne se paie pas. M. Luther prône un retour aux écritures, à une Église plus proche des Évangiles, et surtout il ne conserve que deux sacrements : le baptême et le mariage.

Temps chronométrique : Il s'agit du temps scientifique, celui du chronomètre. Contrairement au temps religieux, le temps chronométrique désigne la mesure exacte du temps. Au XVI^e siècle le temps devient une valeur quantitative.

Table des matières

Remerciements	1
Introduction	2
1. Définitions et présentation.....	2
2. Le contexte de la réforme : du calendrier julien au calendrier grégorien.....	4
3. Une histoire du temps	5
4. Contexte religieux et politique	8
Contexte social et économique à la fin du XVI ^e siècle.....	10
Histoire de la dernière tentative de réforme du calendrier	11
Accorder le temps dans le royaume de France : l'édit de Paris.....	12
Contexte du calendrier grégorien.....	13
5. Problématiques et plan	14
Historiographie.....	17
Historiographie du calendrier	18
Le temps et le calendrier en sociologie	21
La réforme calendaire de Grégoire XIII	22
Historiographie de la paix en France	24
Corpus des sources	26
Présentations des sources.....	27
I. Les calendriers et Almanachs	27
II. Les sources littéraires	30
1. Les sources littéraires antérieures à la réforme	30
1.1. Les sources littéraires à l'époque de la réforme	31
III. Les sources épistolaires	33
IV. Journaux et Mémoires	34

V. Annales et Chroniques.....	35
VI. Traités scientifiques	36
VII. Sources diverses.....	37
Plan du mémoire.....	38
I. Le temps et le calendrier au XVI^e siècle	39
1. Usage du calendrier au XVI ^e siècle.....	39
1.1. Linguistique et conception du temps à la Renaissance.....	42
1.2. Quels sont les lecteurs du calendrier ?.....	43
1.3. Le temps : l'exemple du <i>grand calendrier et compost des bergers</i>	45
2. Maintenir et organiser la vie des fidèles.....	47
2.1. Le temps protestants	51
II. La réforme du calendrier en France	55
1. Instauration du calendrier grégorien en France	55
1.1. Des circonstances favorables	56
2. Une mise en œuvre épineuse : les difficultés rencontrées	58
2.1. La légitimité du pape : tension et gallicanisme	61
2.2. Le parlement de Paris : défense du modèle gallican.....	63
III. La réception du calendrier en France.....	66
1. Un climat d'angoisse	66
1.1. Une peur eschatologique.....	67
1.2. L'appréhension des années bissextiles	69
1.3. Le portrait du souverain.....	70
2. La réception du calendrier : des apologistes aux détracteurs	72
2.1. Accorder l'exactitude mathématique à la rigueur religieuse : l'exemple de Jean Dorat et de Simon Girault.....	74
2.2. L'expérience du quotidien face aux théories scientifiques.....	75
2.3. Les Essais de M. de Montaigne, une source critique.....	76

3. Le constat des érudits catholiques et protestants	77
3.1. La réaction des protestants français : la limite du corpus	78
Conclusion	80
Table des matières de la bibliographie et des sources	83
Bibliographie commentée	84
I. Ouvrage spécialisés (monographie et ouvrage collectif)	84
II. Articles de périodiques et revues	91
III. Etudes sociologiques	93
IV. Dictionnaires et manuels	94
Bibliographie des sources	95
I. Sources manuscrites	95
II. Sources imprimées	95
III. Sources édités	97
Table des illustrations (annexes)	99
Annexes	100
Glossaire	107